

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES RÔLES ET ACTES SEXUELS ASSOCIÉS À LA RÉCEPTIVITÉ SEXUELLE  
COMME RÉFÉRENCES PÉJORATIVES DANS LES INSULTES, JURONS ET  
AUTRES EXPRESSIONS GROSSIÈRES CHEZ LES LOCUTEURS ET  
LOCUTRICES DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
DOMINIQUE FRÉCHETTE

AOÛT 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je tiens à commencer mon mémoire en prenant le temps de remercier les gens qui ont rendu possible la réalisation de celui-ci, d'une manière ou d'une autre. Je me dois en un premier lieu de remercier ma directrice Geneviève Pagé qui m'a toujours soutenu en m'offrant commentaires, critiques et recommandations d'une manière toujours constructive et encourageante, me poussant ainsi à me dépasser et à mener à bien le plus grand projet académique qu'il m'ait été donné de réaliser à ce jour. Je ne peux faire autrement que de remercier tout aussi vivement ma codirectrice Chiara Piazzesi qui fut la première personne à m'avoir soutenu au plan académique lorsque je commençais à peine à réfléchir au sujet de mon mémoire pour lequel elle a immédiatement démontré de l'intérêt, pour ensuite me guider du tout début jusqu'à la fin de mon travail de rédaction.

Je tiens aussi à remercier mes proches et ami-e-s qui m'ont soutenu à travers ce grand projet par leurs commentaires, encouragements constants, mais aussi et surtout par leur écoute et leur intérêt honnête et marqué pour mon projet. Je me dois d'offrir des remerciements tout particuliers en ce sens à mon amoureuse Geneviève Collin qui m'a accompagné tout au long de mon travail de réflexion et de rédaction, et surtout à travers les moments de doute, d'angoisse, de difficultés, mais aussi dans les bons moments. Je remercie aussi mes parents pour leur soutien constant à tous les niveaux, à ma mère qui a révisé mon mémoire et qui m'est venu en aide pour la mise en page et la présentation de celui-ci.

Je remercie finalement celles et ceux qui liront ce mémoire et plus spécialement celles et ceux qui ont à cœur la cause féministe et qui la soutiennent courageusement tous les jours.

## DÉDICACE

À la mémoire de l'anthropologue et  
militante féministe française  
Nicole-Claude Mathieu

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
DÉDICACE .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RÉSUMÉ .....	viii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1	
LA PERFORMATIVITÉ DU LANGAGE, LA VIOLENCE VERBALE ET LEURS IMPACTS SOCIAUX ET POLITIQUES .....	13
1.1 La performativité du langage .....	13
1.2 Insultes et injures.....	21
1.3 Le tiers témoin, le tiers référent et les jeux de langage.....	27
1.4 Les jurons et autres expressions grossières .....	38
1.5 Performativité, rapports de pouvoir et tiers référents.....	40
1.6 Le pouvoir selon Foucault.....	46
CHAPITRE 2	
L'HÉTÉRONORMATIVITÉ ET SON RÔLE DANS LA CATÉGORISATION DES RÔLES ET ACTES SEXUELS UTILISÉS COMME TIERS RÉFÉRENTS DANS LES INSULTES, JURONS ET AUTRES EXPRESSIONS GROSSIÈRES..	52
2.1 Rôles et actes sexuels réceptifs et insertifs .....	52
2.2 L'hétéronormativité et la complémentarité des genres .....	56
2.3 Hiérarchisation des genres à travers les actes et rôles sexuels qui leurs sont associés.....	59
2.4 La domination du « principe masculin ».....	63
2.5 Les insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant les rôles et actes sexuels réceptifs .....	67
CHAPITRE 3	
RECHERCHE EMPIRIQUE SUR L'USAGE DES INSULTES, JURONS ET AUTRES EXPRESSIONS GROSSIÈRES ÉVOQUANT LES RÔLES SEXUELS ASSOCIÉS AU CÔTÉ RÉCEPTIF DE L'ACTE SEXUEL ET ANALYSES .....	71
3.1 Méthodologie et échantillon.....	71

3.2	Codification des données .....	76
3.3	Analyses des données.....	78
3.4	Insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels neutres ou indéterminés.....	80
3.5	Insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels insertifs .....	81
3.6	Insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels réceptifs .....	83
3.6.1	Les insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant la pénétration vaginale.....	84
3.6.2	Les insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant la pénétration vaginale ou anale (indéterminé) .....	85
3.6.2.1	« Va te faire foutre ».....	85
3.6.1.2	« Niquer ».....	86
3.6.1.3	« Fourrer/baiser ».....	88
3.6.1.4	« Fuck ».....	89
3.6.3	Les insultes ciblant la pénétration anale .....	90
3.6.4	Les insultes ciblant la fellation .....	92
3.7	Conclusions de l'étude .....	94
<b>CHAPITRE 4</b>		
<b>CONSTRUCTION DISCURSIVE DU GENRE, SOCIALISATION GENRÉE ET HIÉRARCHISATION DES GENRES .....</b>		
4.1	La place du langage dans la construction des genres.....	100
4.2	Socialisation genrée des enfants.....	103
4.3	Socialisation genrée et identités de genres.....	107
4.4	Sanctions, renforcements et hiérarchisation des genres.....	111
4.5	La construction des normes de genres et leurs impacts sociaux et politiques	115
4.6	Les insultes, jurons et autres expressions grossières et la domination masculine.....	124

CONCLUSION.....	125
ANNEXE A	
LISTE DES LIEUX ET DATES DES OBSERVATIONS .....	135
ANNEXE B	
LISTE DÉTAILLÉE DES INSULTES, JURONS ET AUTRES EXPRESSIONS GROSSIÈRES AINSI QUE LEUR CONTEXTE DE FORMULATION (EN ORDRE CHRONOLOGIQUE D'OBSERVATION).....	138
RÉFÉRENCES.....	163
BIBLIOGRAPHIE .....	168

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Distribution des insultes, jurons et autres expressions grossières en fonction du genre des locuteurs et des locutrices et des rôles et actes sexuels insertifs, réceptifs ou indéterminés qu'ils utilisent comme tiers référents .....	79
3.2 Distribution des insultes, jurons et autres expressions grossières en fonction du genre des locuteurs et des locutrices et de la composition genrée des groupes au sein desquels ils ont été formulés.....	80
3.3 Distribution des insultes, jurons et autres expressions grossières en fonction du genre des locuteurs et des locutrices et des rôles et actes sexuels spécifiques ciblés.....	84
3.4 Distribution des insultes, jurons et autres expressions grossières en fonction de s'ils impliquent l'utilisation du mot « fuck » ou d'une variante de celui-ci et du genre des locuteurs et des locutrices.....	96

## RÉSUMÉ

Cette recherche vise à présenter une forme d'agressions verbales particulières faisant usage d'un tiers qui sert de référence péjorative (tiers référent) pour créer, par la comparaison à ce tiers, un effet d'injure. Dans le cadre de la présente recherche, nous explorons l'usage de cette forme d'agressions verbales lorsque celles-ci prennent comme référent des rôles et actes sexuels associés à la réceptivité sexuelle (les actes et rôles impliquant d'être le partenaire réceptif au cours de l'acte sexuel), soit les rôles et actes qui sont communément associés aux femmes dans notre imaginaire collectif. Notre travail théorique explique d'abord en quoi ces agressions verbales sont des actes de langage performatifs et comment ils peuvent influencer sur les relations de pouvoir entre divers groupes formant nos sociétés. Plus spécifiquement, ce travail théorique explore comment ces actes de langage jouent sur nos représentations des genres masculin et féminin, sur leur construction discursive, sur les rapports hiérarchiques entre les genres, et ultimement sur la socialisation genrée, ainsi que les groupes et individus pris comme référents dans la construction d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières. À travers une étude de terrain menée sur les campus de cégeps et d'universités de la région métropolitaine de Montréal, nous avons aussi étudié la manière dont sont utilisées ces agressions verbales, notamment pour voir si les rôles et actes réceptifs étaient plus souvent ciblés que les actes et rôles insertifs. Les données recueillies confirment que les rôles et actes sexuels associés à la réceptivité sont beaucoup plus utilisés. Ce qui donne à penser que l'usage de références péjoratives à des actes et rôles sexuels que nous associons à la féminité, en vient à dévaloriser le genre féminin et à le construire, par la parole, comme inférieur au genre masculin.

**MOTS-CLÉS :** Insultes, théorie du genre, performativité du langage, construction discursive des genres, pouvoir

## INTRODUCTION

Il existe dans la langue française, comme dans bien d'autres langues parlées à travers le monde, des mots et expressions qui renvoient à la sexualité. Parmi ces mots et expressions très répandus, plusieurs sont des insultes et jurons qui ciblent spécifiquement des rôles et actes sexuels que peuvent accomplir ou assumer les êtres humains. C'est en considérant l'étendue du pouvoir du langage à travers l'œuvre de Michel Foucault, Pierre Bourdieu et Judith Butler, entre autres, et en réfléchissant à la construction des genres et des hiérarchies de genre que nous avons fait de premières observations de manière informelle. Il nous a semblé que dans les pratiques langagières courantes, lorsque des rôles et actes sexuels étaient utilisés comme référents péjoratifs dans la construction d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières, certains rôles et actes sexuels étaient ciblés beaucoup plus souvent que d'autres. Nous avons constaté que les rôles et actes sexuels utilisés pour construire des insultes (« Tu sucés! », « Va te faire foutre! », « Enculé! ») étaient très fréquemment des rôles et actes que l'on associe dans le sens commun avec la passivité ou la réceptivité sexuelle – rôles qui sont associés, toujours dans le sens commun, aux femmes et aux homosexuels. Nous avons constaté que ces termes étaient aussi couramment utilisés pour décrire péjorativement quelque chose, un objet (« Ce film suce! ») ou une situation (« Je me suis fait fourrer par le caissier. »), une activité (« Il suce ton jeu! ») ou même comme simple juron (« Enculé! »).

Ces observations préliminaires nous ont poussés à vouloir étudier la question des insultes et des jurons qui utilisent comme référent des rôles et actes sexuels. De même, nous avons voulu vérifier de manière rigoureuse si les rôles et actes sexuels culturellement associés aux femmes étaient réellement ciblés ou utilisés comme référents dans une catégorie spécifique d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières dont l'usage est courant dans la langue française, telle que parlée au

Québec. Nous avons aussi voulu explorer dans le détail ce que ces insultes, jurons et autres expressions grossières peuvent avoir comme implications sociales, linguistiques et politiques. Pour ce faire, un travail d'analyse théorique ancré dans un large éventail d'écrits et de travaux théoriques sur la violence verbale, les actes de langage, la construction discursive des genres, la socialisation genrée et la hiérarchisation des genres constitue la première étape. La deuxième étape nous a amenés à une recherche empirique servant à valider nos conclusions.

Notre étude prend comme point de départ une question de recherche qui se divise en trois grandes questions : 1) Est-ce que les rôles et actes sexuels associés à la réceptivité sont utilisés comme référents péjoratifs plus souvent que ceux qui sont associés à l'insertivité dans les insultes, jurons et autres expressions grossières évoquant la sexualité?; 2) Quelle fonction discursive ont les insultes, jurons et autres expressions grossières qui ciblent les rôles et actes sexuels réceptifs?; 3) Comment l'utilisation de la réceptivité sexuelle comme tiers référent dans les insultes, jurons et autres expressions grossières participe-t-elle à la création discursive des femmes comme inférieures et subordonnées des hommes ainsi qu'à la socialisation genrée hiérarchique? À travers quatre chapitres, ce mémoire déploie un argumentaire permettant de répondre à cette question de recherche tripartite. Des éléments théoriques provenant de différentes disciplines, particulièrement de la linguistique, de la sociologie ainsi que de la science politique sont mobilisés dans le but de répondre à la question de recherche formulée ci-haut.

Le premier chapitre de ce mémoire traite de la performativité du langage, de la violence verbale et des impacts sociaux et politiques que peut avoir la violence verbale. Il a pour objectif de mettre en place les bases théoriques nécessaires à la compréhension de la question complexe des insultes, jurons et autres expressions

grossières utilisant comme référents péjoratifs des rôles et actes sexuels, ainsi que des implications sociales et politiques associées à l'usage de ces derniers.

Il débute par une incursion dans le domaine de la linguistique avec une revue des notions d'actes de langage et de performativité du langage par l'étude des influents linguistes John Langshaw Austin (1962) et John Searle (1969). Ces pionniers nous permettent de réfléchir au pouvoir du langage à accomplir des actions concrètes (à « performer »). Ce premier chapitre a également comme second objectif d'explorer les agressions verbales et la violence verbale, ainsi que les fonctions discursives et sociales qu'elles opèrent. Nous y explorons les différentes définitions des notions de jurons, insultes et de tiers référents. Ce chapitre est structuré par l'idée phare de Claudine Moïse (2011) selon laquelle : « [...] la violence verbale structure, modifie, élabore à la fois l'espace social et les représentations; elle participe aussi de la formation des idéologies sociales et linguistiques, des rapports de pouvoir, des identités et donc des pratiques langagières. » (Moïse, 2009, p. 202) Appliquant cette idée dans le contexte des insultes, jurons et autres expressions grossières, utilisant comme référent des rôles et actes sexuels réceptifs, nous établissons dans ce chapitre les bases théoriques de notre problématique.

Maints politologues et sociologues avancent que le langage participe à la constitution et à la reproduction des relations de pouvoir et des rapports de domination. Le sociologue Pierre Bourdieu affirme dans son œuvre que « les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs. » (1982, p. 13-14). L'idée que les discours, notamment ceux traitant de la sexualité, seraient des actes de langage créant l'objet dont ils traitent, se retrouve dans l'œuvre de la philosophe féministe Judith Butler (1996 et 2005) ainsi que dans celle du sociologue Michel Foucault (1976). Ce serait donc dire que les divers discours, notamment par la sélection des

termes utilisés ou par le contexte dans lequel ils sont formulés, construisent d'une certaine manière l'objet de ces discours.

Le premier chapitre se conclut par une introduction à la théorie du pouvoir de Michel Foucault. Sa définition du concept de pouvoir vient déconstruire l'idée d'un pouvoir vertical dans lequel les acteurs les plus puissants domineraient et imposeraient les règles de la relation de pouvoir sur les dominés. Le pouvoir chez Foucault est compris d'une manière plus dynamique et complexe. Foucault élabore sa théorie du pouvoir dans le contexte de son premier tome de *Histoire de la sexualité*, et celle-ci implique plusieurs notions importantes, dont celle du savoir/pouvoir. Au cœur de celle-ci se trouve l'idée que le discours, la production de savoir, peut créer l'objet dont il traite. Mettre des mots sur une réalité, c'est lui donner une existence discursive et choisir les termes par lesquels l'on référera à cette réalité, ce qui est en soi une forme d'exercice du pouvoir. C'est grâce à cet apport théorique de Foucault que nous envisagerons, à travers ce mémoire, la formulation d'insultes et de jurons comme étant une forme d'exercice (ou de mobilisation) du pouvoir. En décrivant de manière péjorative les groupes ou individus ciblés ou utilisés comme référent péjoratif par ces insultes, jurons et autres expressions grossières, cette forme d'exercice du pouvoir vient créer et participer à la définition de l'objet de ces discours haineux. Dans le contexte de ce mémoire, l'objet de ces discours haineux est ainsi la sexualité associée culturellement aux femmes, et donc les femmes elles-mêmes.

Le deuxième chapitre a pour objectif de mettre en place les bases théoriques nécessaires à notre étude de terrain. Ce chapitre porte donc sur quelques notions essentielles à la compréhension du phénomène des insultes, jurons et autres expressions grossières, en commençant par une définition des notions d'insertivité et de réceptivité, mais en se concentrant spécifiquement sur les rôles et actes sexuels qui

sont associés à chacune d'elles. Un acte ou un rôle insertif étant ce qu'accomplit ou joue un individu lorsqu'il pénètre son ou sa partenaire sexuelle. Par opposition, un acte ou un rôle réceptif est ce qu'accomplit ou joue un individu lorsqu'il est pénétré par son ou sa partenaire. Une partie du chapitre vise à expliquer qu'il existe une norme hétérosexuelle dans notre culture et comment celle-ci nous encourage à percevoir une large gamme de caractéristiques, émotions, goûts, comportements (sexuels ou non), préférences sexuelles et autres comme étant soit masculin ou féminin, et ce, peu importe si ces choses reposent sur de réelles différences entre les hommes et les femmes.

La notion d'actes et de rôles sexuels est aussi d'une grande importance et fait l'objet, au sein de ce second chapitre, d'une définition précise permettant d'utiliser ces deux mots pour décrire les actes sexuels (la sodomie, la pénétration vaginale et le cunnilingus, notamment), mais aussi les rôles qu'on associe à ces mêmes actes (« être un enclé », « être un suceur de pénis », etc.) Nous expliquons au sein de ce même chapitre comment ces rôles et actes deviennent des tiers référents dans la construction d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières qui utilisent des rôles et actes sexuels pour créer un effet d'injure. L'une de nos hypothèses est que les rôles et actes réceptifs qui sont associés à la féminité se retrouveraient utilisés plus fréquemment de manière péjorative que les rôles et actes insertifs dans la construction d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières. Cette hypothèse repose sur des observations préliminaires, mais aussi sur le fait que nous croyons qu'il existe encore en nos sociétés une hiérarchisation entre les genres à la défaveur du genre féminin et de ce qu'on lui associe. Étant associés à la féminité dans notre imaginaire collectif, les rôles et actes sexuels réceptifs seraient marqués d'une valeur péjorative, ce qui expliquerait qu'on les utilise comme tiers référents péjoratifs dans la construction d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières.

En traitant ainsi de l'hétéronormativité et de son impact sur l'attribution de certains rôles et actes sexuels à un genre ou l'autre, mais surtout sur la façon dont ces rôles et actes sont valorisés ou dévalorisés en fonction du genre auquel ils sont associés, nous en venons à décrire la place que joue cette hiérarchisation des genres au sens large. Puis, au troisième chapitre, nous traitons de la place que prend la hiérarchisation des genres directement dans les insultes, jurons et autres expressions grossières qui utilisent les rôles et actes sexuels masculins et féminins comme tiers référents dans leur construction.

Le troisième chapitre de ce mémoire discute des résultats de notre recherche empirique sur l'usage des insultes et jurons évoquant des rôles et actes sexuels. Cette recherche empirique avait pour objectif de répondre à la première partie de notre problématique qui s'articule autour de la question suivante : « Est-ce que les rôles et actes sexuels associés à la réceptivité sont utilisés comme référents péjoratifs plus souvent que ceux qui sont associés à l'insertivité dans les insultes, jurons et autres expressions grossières évoquant la sexualité? ». Pour répondre à cette question, nous avons documenté, par un travail de terrain, l'usage d'insultes et de jurons ayant comme référent des rôles et actes sexuels chez les locuteurs du français au Québec. Cette enquête a pris la forme d'une analyse de discussions entendues dans divers endroits publics. Nous avons visité divers campus de cégeps, collèges et universités de la région métropolitaine de Montréal. La collecte de données s'est faite par prise de notes dans le contexte d'une observation directe.

Une fois l'étape de la collecte complétée, une analyse de contenu pour déterminer quel acte sexuel chacun des jurons et insultes recueillis ciblait a été menée. En nous basant sur le travail théorique d'auteur-e-s tel-le-s que Butler (2005, p. 93), Löwy (2006, p. 56), Mazumdar & Brackett (2004, p. 51) et Eribon (2004, p. 23), selon lequel-le-s nos sociétés se construisent autour d'une logique d'hétéronormativité et

de complémentarité des sexes, nous avons codé comme masculin ou féminin les rôles et actes sexuels mentionnés dans les insultes, jurons et autres expressions grossières recueillies. Nous avons utilisé pour le codage, un outil théorique développé par Broqua, Lert & Souteyrand dans leur ouvrage *Homosexualité au temps du sida : tensions sociales et identitaires*. Ces auteur-e-s, en traitant de la sexualité chez les hommes homosexuels, utilisent la notion d'insertif et de réceptif pour décrire les rôles et actes sexuels. Il est important de préciser à cet effet que lorsque nous utiliserons le concept de « rôles » sexuels à travers tout ce mémoire, c'est à ces notions d'insertivité et de réceptivité que nous ferons référence.

Utilisant les outils théoriques que sont les concepts d'insertivité et de réceptivité, nous avons ainsi codé les rôles et actes insertifs comme masculins, et les rôles et actes réceptifs comme féminins. Des cas spécifiques ont été traités comme neutres ou non genrés lorsqu'il n'était pas possible de les classer comme masculins ou féminins.

Suivant le codage, une analyse quantitative des résultats de notre recherche empirique a permis de calculer la fréquence d'utilisation d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières utilisant comme référent des rôles et actes sexuels soit féminins (réceptifs), soit masculins (insertifs), soit neutres/indéterminés. Des statistiques quant à la fréquence d'utilisation de ces insultes, jurons et autres expressions grossières ont été établies et ont fait l'objet d'une analyse visant à vérifier lesquels de ces actes et rôles se retrouvent le plus fréquemment utilisés comme référents dans la construction de ceux-ci, permettant de répondre à la première partie de notre question de recherche.

À partir des observations théoriques faites dans le premier et le second chapitre, et suivant l'analyse empirique du troisième chapitre, nous nous sommes intéressés dans le quatrième et dernier chapitre à la façon dont les insultes, jurons et autres

expressions grossières utilisant comme référent des rôles et actes sexuels participent à la fois à la construction discursive du genre, à la socialisation genrée et à la hiérarchisation des genres. En se basant sur les théories de la performativité du langage, telles qu'étudiées dans le premier chapitre, et grâce à des auteur-e-s s'étant intéressé-e-s à la manière dont sont construits discursivement les genres, nous expliquons dans ce chapitre comment les insultes, jurons et autres expressions grossières utilisant comme référents des rôles et actes sexuels dans leur construction contribuent à construire discursivement non seulement les genres, mais aussi les relations de pouvoir qui existent entre ceux-ci. Les travaux d'auteur-e-s tel-le-s Armstrong (1997), Barrett (2004), Ehrlich (2004), mais surtout ceux d'Eckert et McConnell-Ginet (2003), sont centraux à cette démonstration. L'intérêt premier à cette étape est de lier les éléments importants des théories de la performativité du langage aux thèmes de la création discursive du genre ainsi qu'à ceux des insultes, jurons et autres expressions grossières pour arriver à démontrer comment ceux et celles qui utilisent comme référent des rôles et actes sexuels associés à la masculinité et à la féminité viennent contribuer à construire discursivement les genres ainsi que leur hiérarchie.

Dans le présent mémoire, en nous basant sur le travail de bon nombre de spécialistes de la sociologie et de la psychologie du genre, dont Chombart de Lauwe (1978), Fausto-Sterling (1985), Lézine (1978), Lindsey (1990), Pfefferkorn (2012), Lips (2008) ainsi qu'Eckert et McConnell-Ginet (2003), nous affirmons que le genre est un concept largement inculqué et faisant l'objet d'une construction en continu. À travers les œuvres de ces auteur-e-s, nous verrons comment le genre fait l'objet d'une construction sociale et culturelle, mais surtout comment le genre est transmis et fait l'objet d'une socialisation genrée touchant les bébés et les enfants, ainsi que les adolescent-e-s et les adultes. Une partie de ce chapitre portera donc sur les formes de

socialisation genrée et sur les manières dont elles se réalisent et influent sur nos conceptions des genres, sur notre identité de genre et sur nos actions.

À travers l'étude des divers écrits portant sur la socialisation genrée, nous explorons aussi en quoi l'apprentissage des genres implique une hiérarchie. Les genres se construisant culturellement dans une logique dichotomique, comme l'affirment notamment Eckert et McConnell-Ginet (2003, p. 11); des discours sur la complémentarité des sexes émergent (2003, p. 26). Si en principe la complémentarité n'implique pas intrinsèquement de hiérarchisation, nous observons que c'est couramment le cas dans la pratique, comme le démontrent Eckert et McConnell-Ginet dans leur exemple sur les « sissys » et les « tomboys », expliquant qu'il existe une certaine connotation positive au terme « tomboy », mais pas au terme « sissy ». L'idée avancée est que lorsqu'une fille imite des comportements masculins, elle « émule » des comportements supérieurs à ceux des filles, alors que si un garçon copie les comportements de filles, il copie des comportements inférieurs aux comportements de son sexe (Eckert & McConnell-Ginet, 2003, p. 22). La socialisation genrée impliquerait ultimement aussi une forme de hiérarchisation genrée, à laquelle participeraient les insultes et jurons ciblant les rôles et actes sexuels associés à la féminité.

Partant de l'idée que les genres sont effectivement créés, du moins partiellement, par le discours, nous avançons ensuite que les insultes, jurons et autres expressions grossières utilisant comme référent des rôles et actes sexuels associés à la féminité dans leur construction sont des formes de discours et d'actes de langage ayant des impacts majeurs sur la façon dont nous percevons et construisons socialement les genres. Pour appuyer cette idée, nous utilisons de nouveau l'œuvre de Moïse et son idée selon laquelle la violence verbale structure, modifie et élabore les représentations et l'espace dans lequel nous vivons, en plus de participer à la formation des

idéologies sociales et linguistiques, ainsi que des rapports de pouvoir, des identités (telles les identités de genre) et ultimement des pratiques langagières (2009, p. 202). À travers l'œuvre d'une variété d'auteur-e-s poststructuralistes dont Judith Butler, Michel Foucault, Jacques Derrida et Nancy Fraser, nous construisons dans ce quatrième chapitre un support théorique important à la compréhension de la performativité des genres et à comment par les actes de langage et les performances genrées nous participons à l'élaboration et à la préservation d'une structure politique qui préserve les genres dans une relation d'opposition et surtout de hiérarchisation menant à une domination culturelle masculine des hommes sur les femmes, notamment par la dévalorisation de rôles et fonctions associées culturellement à la féminité. C'est à ce stade de notre travail que nous venons lier les insultes, jurons et autres expressions grossières qui utilisent des tiers référents ciblant les actes et rôles sexuels réceptifs à la structure de pouvoir patriarcale. Cette dernière affecte autant les inégalités matérielles que les inégalités liées au déni de reconnaissance et à la dévalorisation d'identités telle l'identité féminine, mais aussi à toutes formes d'identités qui ne rentrent pas dans les normes de genres hétéronormatives régissant nos sociétés et nous restreignant dans nos interactions de tous ordres.

C'est grâce à un apport théorique spécifique de ce mémoire qu'est le concept de tiers référent, que nous arrivons à couvrir des angles jusqu'à ce jour peu explorés des thèmes de l'agression verbale au sens large, mais aussi de manière plus spécifique des thèmes des insultes, jurons et autres expressions vulgaires qui ciblent les actes et rôles réceptifs. Le concept de tiers référent permet de combler une certaine lacune observée au niveau de la littérature quant à comment ces rôles et actes sexuels peuvent être dévalorisés dans notre imaginaire collectif lorsqu'ils sont utilisés comme référents péjoratifs au sein d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières.

Comme de plus amples détails sont fournis dans ce quatrième chapitre sur comment sont socialisés les individus aux genres et comment s'articule leur hiérarchisation, ce chapitre contribue à structurer un cadre théorique qui permet d'expliquer comment les divers jurons, insultes et autres expressions grossières qui utilisent comme référents des rôles et actes sexuels ont des effets sur les représentations que nous nous faisons des hommes, des femmes, et de leur sexualité respective. Le quatrième chapitre permet ainsi d'approcher les deux dernières parties de notre problématique pour expliquer les fonctions discursives des insultes, jurons et autres expressions grossières qui réfèrent de manière péjorative à des rôles et actes sexuels réceptifs, en plus d'expliquer dans le détail comment ces dernières participent à construire discursivement les hommes et les femmes ainsi que leurs relations sexuelles, tout en établissant une hiérarchie entre les genres dans une structure politique reposant sur la répétition constante des genres dans leur forme hégémonique et hétéronormée.

La conclusion de ce mémoire fait un retour sur les principaux arguments, mais sert surtout à porter une attention toute particulière aux apports spécifiques et contributions de ce mémoire. Dans cette perspective, elle brosse le portrait des résultats de la recherche de terrain, tout en se concentrant sur les outils théoriques créés pour ce mémoire même, notamment le concept de tiers référent qui est fort utile à l'analyse du contenu d'insultes, de jurons et d'une grande variété d'expressions vulgaires et de diverses formes de violence verbale qu'elles ciblent les genres et la sexualité qui leur est associée, ou une panoplie d'autres identités, groupes ethniques, sexuels, religieux, et autres. Nous y voyons aussi en quoi ce mémoire s'inscrit différemment dans la recherche en montrant comment ses résultats permettent de comprendre le phénomène spécifique des insultes, jurons et autres expressions grossières utilisant des rôles et actes sexuels comme référent dans leur construction. Elle explique finalement comment ce mémoire s'inscrit dans la continuité des auteur-e-s qui ont théorisé avant nous ces divers sujets en traitant de la violence verbale

générée, ainsi que de la violence verbale et la performativité des discours au sens plus large.

## CHAPITRE 1

### LA PERFORMATIVITÉ DU LANGAGE, LA VIOLENCE VERBALE ET LEURS IMPACTS SOCIAUX ET POLITIQUES

Ce chapitre porte sur la performativité du langage au sens large, puis plus spécifiquement sur la violence verbale et la façon dont celle-ci a un pouvoir performatif. Ce premier chapitre traite par la suite des impacts sociaux et politiques concrets que la violence verbale, dans ses différentes formes, peut avoir. Ces éléments théoriques sont présentés en premier pour établir des bases nécessaires à la compréhension de la question des insultes, jurons et autres expressions grossières qui utilisent des rôles et actes sexuels réceptifs comme référents péjoratifs. Cette question est explorée dans les chapitres subséquents.

#### 1.1 La performativité du langage

C'est en 1962 que le linguistique et philosophe du langage John Langshaw Austin publie un ouvrage phare portant le titre explicite de *How to Do Things with Words*. Dans cet ouvrage, le Britannique Austin propose l'idée selon laquelle le langage accomplit des actions. Il explique comment, en plus d'être utilisé pour décrire une réalité ou énoncer un fait, le langage peut être une action en lui-même ou faire partie de l'accomplissement d'une action (Austin, 1962, p. 5). Plus que de simples observations, ces énoncés qui accomplissent des actions portent le nom de « *performative utterance* » (1962, p. 6-7), que nous pouvons traduire par énoncés performatifs. Austin utilise l'exemple de la phrase « Je vous déclare mari et femme. » prononcée par un prêtre dans le contexte d'un mariage pour expliquer que ce qu'accomplit ou « performe » cet énoncé est l'action, et non pas une simple description de l'action (1962, p. 5-6).

À travers son livre, Austin se concentre sur les conditions de réussite des actions entreprises à travers la formulation d'énoncés performatifs. De ce travail, nous retiendrons surtout l'importance qu'accorde Austin au contexte de formulation des énoncés performatifs pour qu'ils réussissent (1962, p. 27). Lorsqu'il s'intéresse aux conditions de réussite des énoncés performatifs, Austin parle d'*infelicities*, que nous pourrions considérer comme des erreurs de procédures et qui mènent à l'échec d'un énoncé performatif. Pour appuyer cette idée, il donne cet exemple :

Suppose, for example, I see a vessel on the stocks, walk up and smash the bottle hung at the stem, proclaim "I name this ship the Mr. Stalin", and for good measure kick away the chocks: but the trouble is, I was not the person chosen to name it. [...] We can all agree that the ship was not thereby named [...] (1962, p. 23)

Bien que cette citation parle d'une procédure très formelle, Austin nous offre des bases pour comprendre comment les succès ou insuccès des actes performatifs prennent leur source, du moins en partie, dans la manière dont ces actes sont reçus par ceux et celles qui en sont témoins : « If somebody issues a performative utterance, and the utterance is classed as a misfire because the procedure invoked is not accepted, it is presumably persons other than the speaker who do not accept it (at least if the speaker is speaking seriously). » (1962, p. 27) Cette idée est centrale à l'effort réflexif se trouvant au cœur du travail théorique de ce mémoire. De l'œuvre d'Austin, nous retiendrons aussi l'importance qu'il accorde à l'intention derrière les énoncés performatifs. (1962, p. 55). Nous reviendrons sur ces éléments au cours du deuxième et du troisième chapitre, lorsque nous traiterons de fonctions discursives des injures, jurons et autres expressions grossières.

En 1969 paraît l'ouvrage *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language* écrit par le philosophe John Searle, visant à développer une théorie du langage.

Développer une théorie du langage nécessiterait par le fait même, selon lui, de construire une théorie de l'action puisque langage et action seraient intimement liés (1969, p. 17). Partant de la théorie d'Austin, Searle reprend le concept d'actes d'énonciation (*utterance acts*) et construit aussi les notions d'actes illocutoires (*illocutionary acts*) et d'actes propositionnels (*propositional acts*) : « Utterance acts consist simply in uttering strings of words. Illocutionary and propositional acts consist characteristically in uttering words in sentences in certain contexts, under certain conditions and with certain intentions [...] » (1969, p. 24-25). Searle reprend aussi la notion d'actes perlocutoires (*perlocutionary acts*) de l'œuvre d'Austin, qu'il ajoute aux concepts d'actes illocutoires, d'actes propositionnels et d'actes d'énonciation :

To these three notions, I now wish to add Austin's notion of the *perlocutionary* act. Correlated with the notion of illocutionary act is the notion of the consequences or *effects* such acts have on the actions, thoughts or beliefs etc. of hearers. For example, by arguing I may *persuade* or *convince* someone, by warning him I may *scare* or *alarm* him, by making a request I may *get him to do something*, by informing him I may *convince him*, (*enlighten, edify, inspire him, get him to realize*). The italicized expressions above denote *perlocutionary acts* (1969, p. 25, italiques de l'auteur.)

En plus du nom des catégories d'actes de langage et leur description que nous offre Searle, nous retenons de cette citation que les actes illocutoires et perlocutoires peuvent avoir des impacts sur les actions, les pensées et les croyances des personnes qui entendent ces énoncés, que nous appelons énoncés performatifs. Les actes illocutoires et les actes perlocutoires forment ensemble, comme l'explique le sociologue et philosophe français Didier Eribon, les énoncés performatifs. Il les distingue en ces termes :

En fait, Austin définit deux types différents d'énoncés « performatifs ». Dans le premier type [illocutoire], la phrase constitue en elle-même l'action qu'elle

énonce. [...] Dans le deuxième type [perlocutoire], l'action performative n'est pas produite par l'énoncé en tant que tel. Elle tient plutôt aux conséquences produites par le fait de dire quelque chose (la crainte, les sentiments, les pensées provoquées par une phrase comme « je t'avertis que »). (1999, p. 31)

Selon Eribon, les injures se classent dans les énoncés perlocutoires (1999, p. 31). Étudiant les insultes qui ciblent l'homosexualité et l'impact qu'elles ont sur la construction de l'identité chez les homosexuels, Eribon s'intéresse particulièrement aux actes perlocutoires puisque l'aspect performatif de ceux-ci n'émane pas de la simple formulation de l'énoncé. La philosophe et féministe américaine Judith Butler va dans le même sens et affirme que :

The illocutionary act is one in which in saying something, one is at the same time doing something; the judge who says. "I sentence you" does not state an intention to do something or describe what he is doing: his saying is itself a kind of doing. Illocutionary speech acts produce effects. They are supported, Austin tells us, by linguistic and social conventions. (1996, p. 17)

À cet égard, et considérant les écrits d'Eribon, insulter quelqu'un en le traitant de « tapette » n'est pas un acte illocutoire comme lorsqu'un juge prononce la sentence d'un accusé, ou lorsqu'un prêtre uni deux individus dans le mariage. Lorsqu'un juge annonce que l'accusé est coupable, il rend ce dernier légalement reconnu comme coupable du crime, et soumis à la sentence prononcée par le juge. À l'inverse, insulter quelqu'un en le catégorisant de « tapette », ne fait pas de cet individu une « tapette ». Cependant, insulter peut tout de même avoir des impacts réels, tels nuire à l'estime personnelle ou encore créer une représentation négative d'un groupe d'individus utilisé comme référent péjoratif par l'insulte. En ce sens, les actes perlocutoires, comme l'explique Eribon, ne portent pas leur pouvoir performatif dans l'énoncé qui est formulé, mais bien dans leurs impacts potentiels. Butler explique clairement ce qui distingue un acte perlocutoire d'un acte illocutoire :

Perlocutionary acts, on the other hand, are those utterances that initiate a set of consequences: in a perlocutionary speech act, “saying something will produce certain consequences,” but the saying and the consequences produced are temporally distinct; those consequences are not the same as the act of speech, but are, rather, “what we bring about or achieve by saying something.” Whereas illocutionary acts proceed by way of conventions, perlocutionary acts proceed by way of consequences. Implicit in this distinction is the notion that illocutionary speech acts produce effects without any lapse of time, that the saying is itself the doing, and that they are one another simultaneously.” (1996, p. 17)

Il sera important de retenir pour la suite des choses tout d’abord l’idée selon laquelle la formulation de l’énoncé et les conséquences de celui-ci sont temporairement distinctes, mais surtout l’idée de conséquence, à laquelle nous reviendrons fréquemment.

Maintenant que nous avons bien établi les bases théoriques pour comprendre les différences entre les formes d’énoncés performatifs, nous devons comprendre ce que sont les énoncés performatifs de manière plus concrète et précise. Jusqu’ici, nous sommes restés dans une définition vague de l’énoncé performatif, le définissant simplement comme un énoncé qui peut accomplir des actions. Mais de quelles actions parlons-nous exactement? Le sociologue Pierre Bourdieu offre dans son ouvrage *Ce que parler veut dire : l’économie des échanges linguistiques* une définition assez ambitieuse du discours juridique que nous utilisons ici comme base pour définir l’énoncé performatif et ce qu’il vise à accomplir :

Le discours juridique est une parole créatrice, qui fait exister ce qu’elle énonce. Elle est la limite vers laquelle prétendent tous les énoncés performatifs, bénédictions, malédictions, ordres, souhaits ou insultes : c’est-à-dire la parole divine, de droit divin, qui, comme l’*intuitus originarius* que Kant prêtait à Dieu, fait surgir à l’existence ce qu’elle énonce, à l’opposé de tous les énoncés dérivés, constatifs, simples enregistrements d’un donné préexistant. On ne devrait jamais oublier que la langue, en raison de l’infinie

capacité génératrice, mais aussi, originaire, au sens de Kant, que lui confère son pouvoir de produire à l'existence en produisant la représentation collectivement reconnue, et ainsi réalisée, de l'existence, est sans doute le support par excellence du rêve de pouvoir absolu (1982, p. 21).

S'il existe de simples énoncés constatifs qui ne servent, comme leur nom l'indique, qu'à constater des choses, les énoncés performatifs selon Bourdieu ont la prétention, comme les discours juridiques, de faire exister ce qu'ils énoncent. Eribon, comme nous l'avons vu plus tôt, affirme que les énoncés performatifs spécifiques que sont les actes perlocutoires trouvent leur pouvoir performatif dans les effets qu'ils génèrent. Ces derniers peuvent provoquer des émotions ou des pensées chez les individus qui les entendent et, comme l'affirme Bourdieu créer ou amener à l'existence des représentations collectivement reconnues d'une multitude de concepts, de choses, et voire même d'individus ou de groupes d'individus. Les discours ont ainsi une dimension politique importante puisqu'ils sont empreints de pouvoir, tel que l'affirme Bourdieu, et ils aspirent au pouvoir absolu soit celui de créer, de faire exister ce qu'ils énoncent.

Les conséquences ou effets réels d'un acte de langage peuvent largement varier. Lorsque Bourdieu parle du rêve de pouvoir absolu, il parle en fait de cette capacité de créer du réel par le discours en parvenant à jouer sur les représentations que nous nous faisons collectivement de concepts, de gens et de choses. Celui ou celle qui posséderait ce pouvoir de convaincre n'importe qui et dont les discours seraient alors acceptés comme vrais, détiendrait selon Bourdieu le pouvoir absolu.

Lorsque Bourdieu traite de la parole de Dieu et de sa capacité à créer ce qu'elle énonce, c'est pour avancer cette idée qu'il existe un discours créateur et donc qu'au sein des énoncés performatifs se trouve une forme de pouvoir de création, un pouvoir de nommer, de définir, d'agir sur les représentations mentales que les humains se

font. Bourdieu s'inscrit donc dans le courant théorique constructiviste en ce sens qu'il affirme que le langage construit la réalité, ce qui ne signifie pas pour autant pour lui qu'il n'existerait pas de structure sociale ayant un impact sur les sociétés dans tout leur dynamisme et toute leur complexité. Ainsi, il n'est pas antistrukturaliste, mais affirme que le langage revêt un pouvoir très important dans l'élaboration de nos sociétés et de ses structures de pouvoir. Cette notion de pouvoir de création par le discours a été largement théorisée par plusieurs autres notamment par Michel Foucault, ainsi que par Butler. Ces auteur-e-s attribuent une influence importante des discours sur la structuration des relations de pouvoir et s'inscrivent donc dans une approche constructiviste (parfois appelée aussi constructiviste sociale).

Butler insiste à travers son œuvre entière sur l'importance du langage dans la construction de nos identités, de notre subjectivité en tant qu'humain, ainsi que sur les représentations que nous nous faisons des groupes et individus qui nous entourent. Elle affirme dans son introduction à *Excitable Speech: A Politics of the Performative*, que nous sommes formés dans le langage (1996, p. 2). Plus précisément, elle avance que le langage n'est pas un donné neutre, c'est une construction culturelle et historique qui précède l'existence des individus, et à travers laquelle nous sommes socialisé-e-s. Un exemple de cette forme de socialisation à travers le langage se retrouve dans l'œuvre de Butler qui explique comment :

[...] le genre n'est pas à la culture ce que le sexe est à la nature; le genre, c'est aussi l'ensemble des moyens discursifs/culturels par quoi la « nature sexuée » ou « sexe naturel » est produit et établi dans un domaine « prédiscursif », qui précède la culture, telle une surface politiquement neutre sur laquelle intervient la culture après coup (2005, p. 69).

En décortiquant la citation, nous comprenons que Butler affirme que dans notre imaginaire collectif, le genre et le sexe sont bien souvent distingués, l'un relevant de

la culture, l'autre relevant de la biologie. Par la suite, elle avance que cette idée est en fait un discours sur la sexualité et le genre, et que celui-ci nous pousse à concevoir le sexe biologique comme un donné naturel qui précède ainsi le discours. Mais selon Butler, jamais les sexes ne peuvent être appréhendés par l'humain en dehors des représentations discursives et culturelles que celui-ci a acquises à travers sa culture et qu'il s'est construit, au cours de sa vie. Ce discours sur la sexualité est un discours qui a un effet performatif et qui se qualifie d'acte perlocutoire. C'est un discours qui a pour effet de créer dans l'imaginaire une certaine représentation des sexes. Il est à noter tout de même que chaque discours peut avoir un impact plus ou moins important en fonction du capital symbolique de la personne qui le formule et de celle qui l'entend (1982, p. 68).

Nous reviendrons au concept de construction discursive du genre dans la pensée de Butler au cours du quatrième chapitre de ce mémoire puisqu'il porte non seulement sur le pouvoir du discours de construire l'objet dont il traite, mais aussi de la construction et l'apprentissage de la sexualité par les humains. En nous concentrant sur cette idée selon laquelle nous serions comme humains toujours des êtres de langage, et qu'ainsi notre réalité et les représentations que nous nous en ferions seraient construites à travers lui, nous arrivons à mieux comprendre l'étendue du pouvoir langagier.

Michel Foucault place le langage au centre de sa théorie du pouvoir, insistant sur l'idée que personne n'est en dehors du pouvoir (Faith, 1994, p. 37). Le langage participe à toutes les formes de relations de pouvoir, allant de nos relations quotidiennes les plus communes à celles qui existent dans la construction du savoir scientifique, dans les relations entre les États, les relations entre le groupe des femmes et le groupe des hommes et entre les divers groupes ethniques et religieux. Foucault, lors de l'élaboration de sa théorie du pouvoir, affirme que ce dernier est

perpétuellement dynamique et complexe. Le pouvoir n'existe pas purement dans une logique verticale selon laquelle il y aurait ceux qui détiennent le pouvoir (au-dessus) et ceux qui ne le détiennent pas (en dessous) et qui subiraient ainsi les effets de leur manque de pouvoir. Foucault conçoit plutôt le pouvoir comme étant relationnel : « Foucault emphasizes the *relational character* of power, whose *existence depends on a multiplicity of points of resistance* (Foucault, 1989b: 95). He rejects any notion of top-down, totalizing, unobstructed power [...] » (Faith, p. 45, en italique dans le texte original). Dans la théorie du pouvoir de Foucault, le langage détient une place en plein centre de ces grandes dynamiques de pouvoir pour participer à l'élaboration de notre réalité selon laquelle toute personne prenant la parole s'inscrit dans des relations de pouvoir. Nous verrons plus en détail au cours de ce chapitre la théorie du pouvoir telle que construite par Foucault.

Bourdieu et Butler, dans leur étude respective des actes de langage et des énoncés performatifs, se sont aussi intéressé-e-s aux insultes, attribuant à ces dernières un pouvoir performatif important. L'insulte est un thème particulièrement intéressant du point de vue de la sociolinguistique considérant les impacts que peuvent avoir les insultes sur les rapports de pouvoir, sur la structuration du pouvoir et sur la manière dont les individus construisent leurs identités et dont ils perçoivent les autres.

## 1.2 Insultes et injures

L'un des intérêts derrière l'étude des injures, jurons et expressions grossières ciblant les rôles et actes sexuels associés à la réceptivité est de saisir comment, en ciblant des actes et rôles sexuels spécifiques par des expressions langagières péjoratives, nous pourrions contribuer à construire une représentation négative d'actes et de rôles sexuels spécifiquement liés culturellement à un groupe en particulier. L'insulte et l'injure ont toujours une certaine charge péjorative, celle-ci émanant de la référence

péjorative qui est faite à quelqu'un ou quelque chose pour dévaloriser l'individu, le groupe ou tout autre objet envers lequel il ou elle est dirigé. Christophe Pereira (2010) explique, dans une étude de cas portant sur les mots de la sexualité dans la langue arabe chez les Libyens, comment les termes grossiers de toutes sortes – dont font partie les insultes et injures – sont porteurs d'une charge sémantique forte qui favorise l'expression intense (2010, p. 18). La sociolinguiste Claudine Moïse affirme en parlant du langage que : « La langue peut servir une volonté de transgression, et, dans ce cadre, le sentiment de vulgarité, d'agressivité ou de grossièreté repose souvent sur des formes choquantes et décalées par rapport aux codes sociaux attendus » (2011, p. 23). Ces formes d'expressions langagières trouvent leur intensité dans la transgression. Elles sont particulièrement prisées justement parce qu'elles sont taboues. C'est cette valeur taboue qui donne une charge sémantique forte et qui favorise l'expression intense.

Lorsqu'une insulte est formulée, l'individu qui la formule l'utilise comme énoncé performatif, ce qui, comme le disait Bourdieu, est une tentative de faire surgir à l'existence ce qu'elle énonce (1982, p. 21). Appliqué au contexte de l'insulte, cela signifie convaincre les gens qui sont témoins de celle-ci ou l'individu ou le groupe directement interpellé que cet individu ou ce groupe possède réellement la caractéristique que l'insulte lui fait porter.

L'insulte peut être comprise au sens commun comme un énoncé qu'un individu dirige vers un autre individu ou groupe dans le but d'injurier. Si l'on considère cette définition comme vraie, même de manière préliminaire, nous pouvons comprendre comment ce genre d'énoncé peut être performatif et avoir des implications sociales et politiques, les insultes pouvant véhiculer des stéréotypes négatifs sur presque tout, de la couleur de la peau à l'orientation sexuelle, de la religion à la langue, jusqu'à la couleur des cheveux ou au poids d'un individu. Les insultes peuvent blesser les gens

au plan individuel, mais aussi dans leur identité personnelle et groupale. En nous appuyant sur le travail théorique de Bourdieu, Butler et Foucault portant sur les énoncés performatifs, nous affirmons ici et à travers ce mémoire que ces insultes ont aussi comme effet de produire et de reproduire dans l'imaginaire collectif des représentations des groupes ciblés par ces insultes.

Les notions d'injure et d'insulte peuvent être recoupées sous le concept d'« injurious speech » ou de discours injurieux. Butler dans *Excitable Speech: A Politics of the Performative* fait le lien entre les blessures liées aux insultes et les blessures physiques. Ces liens sont très évidents en anglais puisque le terme « *injury* » peut être utilisé pour parler de blessure physique autant que de blessure émotionnelle ou psychologique. Le terme injure en français sert à parler de la blessure psychologique que subit la personne vers qui elle est dirigée. On retrouve aussi cette proximité entre violence physique et violence verbale dans la définition qu'offre Evelyne Larguèche de la violence verbale :

[...] ce que désigne la violence verbale, est plutôt une façon de s'adresser à l'autre où se mêlent excitation, agressivité, brutalité, exprimées par des mots mais qui sont généralement criés, hurlés, lancés, projetés, crachés, laissant une sensation de violence qui pour être qualifiée de verbale n'exclut pas la dimension de violence physique, même si l'on veut général les opposer (2009, p. 39).

Butler explique qu'en affirmant que l'on a été blessé par le langage, nous attribuons au langage une agentivité, un pouvoir de nous blesser (1996, p. 1). Elle regroupe sous le terme « discours injurieux » (*injurious speech*) les divers discours qui blessent.

Mais que faut-il exactement à un discours pour être injurieux? La problématique ici est de déterminer si l'élément constitutif du discours injurieux se retrouve dans

l'intention du locuteur ou dans la réception (l'interprétation) de l'énoncé par l'interlocuteur. Il nous est en effet très aisé d'imaginer une situation où un individu tente d'en insulter un autre, mais dans laquelle l'interlocuteur n'est pas injurié parce que celui-ci ne perçoit pas ce qui lui a été dit comme une insulte. On peut aussi imaginer une situation où le locuteur n'a aucune intention de blesser l'interlocuteur, mais dans laquelle ce dernier pourrait se sentir blessé tout de même par les propos du locuteur. Butler propose à cet égard, un questionnement quant à quels mots et expressions seraient injurieux :

The problem of injurious speech raises the question of which words wound, which representations offend, suggesting that we focus on those parts of language that are uttered, utterable, and explicit. And yet, linguistic injury appears to be the effect not only of the words by which one is addressed but the mode of address itself, a mode—a disposition or conventional bearing—that interpellates and constitutes a subject (1996, p. 2).

Dans cette citation, Butler explique que la blessure subie par un interlocuteur est l'effet non seulement des mots, mais aussi de la manière dont le locuteur s'adresse à lui. La sociolinguiste Claudine Moïse affirmera quant à elle que :

La forme syntaxique, telle la fonction vocative avec des modalités de catégorisation comme « espèce de », accentue aussi la péjoration. Enfin, l'intonation est centrale dans l'effet d'injure. Tout terme, même neutre, peut se charger d'insulte par la simple force d'évocation, façon de passer du simple constat à l'énoncé injurieux (Moïse, 2011, p. 31).

Cette idée complète bien la citation de Butler, y ajoutant que même un terme neutre peut être utilisé comme insulte grâce à la force d'évocation. Evelyne Larguèche utilise un exemple éloquent tiré de la célèbre bande dessinée d'Hergé pour traiter de cette force d'évocation :

Pourtant (preuve *a contrario*), les fameuses tirades du Capitaine Haddock ne comportent aucun mot grossier, interdit, ou sacré, pas plus qu'elles ne font partie d'un quelconque lexique de jurons, gros mots, etc., mais personne ne doute qu'il ne s'agisse de jurons (ou d'injures selon les situations) (Larguèche, 1997, p. 62).

Dans ce même ouvrage *Injure et sexualité : le corps du délit*, Larguèche en cherchant à définir ce qui constitue le corps du délit en vient à demander si le fait de « qualifier de » ou de « traiter de » dans la formulation d'une insulte ou d'une injure ne serait pas plus important que le qualificatif même dans ce qui le constitue (1997, p. 25). Rappelons-nous tout de même qu'il n'y aura pas nécessairement d'effet injurieux chez l'interlocuteur ciblé par un énoncé s'il n'est pas interprété comme tel par ce dernier.

S'il existe des termes neutres, il y a donc aussi des termes qui ne le sont pas. Certains termes sont connotés péjorativement ou méliorativement selon le contexte culturel et historique. Ce qui signifie que les termes peuvent évoluer et la manière qu'ils sont connotés peut aussi changer. Les discours injurieux tirent donc une très grande part de leur effet injurieux du contexte historique et culturel, ainsi que des structures syntaxiques et de l'intonation, tous des éléments culturels qui peuvent varier grandement d'une société à une autre (voir même d'un groupe d'individus à un autre) et d'un contexte historique à un autre. L'étude des discours injurieux, comme l'affirme Larguèche, reste donc un défi : « Pourtant, dans sa banalité l'injure est un phénomène qui n'est pas toujours facilement repérable tant ses manifestations sont diverses, et – faut-il ajouter – tant sont multiples et confus les critères qui sont censés la définir. » (2009, p. 16)

De s'intéresser aux discours injurieux sous l'angle de l'intention apparaît, a priori, comme une manière plus simple d'étudier les discours injurieux puisque sous cet

angle, il suffit qu'il y ait eu une intention de la part du locuteur d'insulter ou d'injurier une autre personne pour qu'il y ait en effet eu un discours injurieux. C'est ici que nous voyons les termes d'insulte et d'injure se distinguer l'un de l'autre : « [...] l'insulte au singulier met davantage l'accent sur le but, sur la visée, de la parole ou de l'acte (étymologiquement, insulter c'est : sauter sur, attaquer), alors que l'injure renverrait plutôt à l'effet subi : dommage, blessure, tort, injustice. » (Larguèche, 2009, p. 18) Cette distinction n'est pas faite par tous les auteur-e-s s'étant intéressé-e-s à la question des discours injurieux. Plusieurs utilisent de manière interchangeable les termes « insulte » et « injure », ou utilisent la notion d'invective qui, comme l'explique Larguèche, se distingue d'injure et d'insulte puisqu'on la conçoit plutôt comme « [...] une parole ou une suite de paroles injurieuses » (2009, p. 20) Larguèche elle-même en citant les définitions du dictionnaire d'une grande variété de termes renvoyant au discours injurieux tels injure, insulte, invective, offense et outrage souligne que la plupart de ces termes se ressemblent énormément dans leur définition et sont même fréquemment utilisés comme synonymes les uns des autres (2009, p. 18-19). Il est à noter d'ailleurs que les termes « injure » et « insulte » se traduisent tous deux par « insult » en anglais, ce qui rend la compréhension de la distinction entre ces deux termes encore plus difficile. Tout de même, cette distinction que Larguèche fait entre l'insulte, liée au but ou à la visée de la parole, et l'injure, liée à l'effet subi, est très intéressante. Considérant le fait que les actes perlocutoires se définissent par les effets qu'ils produisent, le concept d'injure semble à première vue être le terme à retenir puisque l'un des objectifs de ce mémoire est d'étudier les impacts sociaux et politiques d'un type spécifique de discours injurieux.

Cependant, plusieurs auteur-e-s nous incitent à la prudence en rappelant que la notion d'intentionnalité reste centrale à la compréhension de l'insulte. Par exemple, les linguistes Cyrille Trimaille et Océane Bois, s'appuyant sur l'œuvre de

Penelope Brown et Stephen Levinson (1987) et sur celle de Marty Laforest et Diane Vincent (2004 : 62), affirment d'abord que l'insulte est « un ensemble d'usages particuliers de la qualification péjorative, plutôt que comme une catégorie autonome d'actes de langage menaçant » (2009, p. 117). Cette idée est utile pour comprendre que le fait de qualifier péjorativement quelqu'un ou quelque chose est une partie importante de la construction de l'insulte, mais surtout ils affirment que l'insulte est « un acte social qui se mesure plus sur un axe d'intention [...] que sur une échelle de grossièreté des mots utilisés » (2009, p. 117). La notion d'intention est donc centrale dans la définition de l'insulte, et ce, plus que les mots qui la constituent et leur degré de grossièreté. Trimaille et Bois, malgré cette importance qu'ils placent en l'intention, mettent aussi une emphase sur l'effet chez l'interlocuteur ciblé par l'insulte : « [...] la réaction de l'allocataire est déterminante, car elle permet de préciser s'il y a ou non actualisation d'une insulte personnelle, avec atteinte à la face : il n'y a pas d'insultes sans insultés. » (2009, p. 117) Ce qui nous laisse dans un dilemme quant à quel terme entre « insulte » et « injure » est le plus approprié pour étudier le phénomène dont nous traitons dans ce mémoire. Le concept de tiers référent ouvre des horizons théoriques intéressants quant à la manière de régler ce problème.

### 1.3 Le tiers témoin, le tiers référent et les jeux de langage

Larguèche introduit le concept du tiers dans la construction des insultes et injures, et le définit comme étant une personne ou un groupe de personnes autre que la personne qui formule l'insulte ou l'injure et la personne visée. Cette notion permet de déconstruire la compréhension des insultes et injures comme actes à deux pôles et les rend plus dynamiques (1997, p. 97). Elle définit ce troisième pôle (individu ou groupe) comme « injuriaire », qu'elle distingue de l'« injurieur » et de l'« injurié ». Pour éviter la confusion avec le concept de tiers référent que nous définissons plus

loin, nous appelons ce tiers, le tiers témoin. Il s'agit de l'individu ou groupe auquel s'adresse l'injurier souvent pour le prendre à témoin de ce qu'il dit à propos de l'injurié. On peut imaginer par exemple une discussion entre deux individus dans laquelle l'individu X (injurieur) dit à l'individu Y (injuriaire), que l'individu Z (injurié) « est un con ». L'individu Z peut être ou ne pas être présent lors de cette discussion.

La notion de tiers (témoin) telle que développée par Languèche est intéressante, mais ne permet pas de rendre compte d'une autre réalité des insultes et injures qui inclut elle aussi la notion de tiers, ce que nous nommons le tiers référent. Ce dernier est le tiers auquel fait référence le locuteur (l'injurier) pour créer l'effet d'injure. Souvent, cette référence est une forme de comparaison entre la personne ou le groupe que l'on veut insulter (injurié) avec un autre individu ou groupe auquel on fait porter certains traits spécifiques (généralement des défauts). Un exemple très courant de cette forme de référence est l'utilisation des termes liés à l'homosexualité comme « fif ». On peut s'imaginer ainsi un individu disant à un autre « T'es tellement fif! » pour lui signifier qu'il a un comportement jugé indésirable. Dans ce cas, le groupe « les fifs » est ce que nous appelons le « tiers référent ». Dans le dictionnaire Larousse, le terme « référent » se définit comme suit : « Être ou objet auquel renvoie un signe linguistique dans la réalité extralinguistique telle qu'elle est découpée par l'expérience de tel ou tel groupe humain. » (Larousse, 2016, en ligne)

L'auteur James D. Armstrong (1997) s'intéresse à cette question du tiers référent, sans la nommer ainsi, à travers son chapitre intitulé « Homophobic Slang as Coercive Discourse among College Students », dans lequel il repère certaines formes de discours homophobes dans les expressions populaires chez les étudiants et étudiantes.

Ces insultes sont particulières parce que l'injurier ne pense pas nécessairement que la personne injuriée appartient réellement au groupe référent. Par exemple, quand quelqu'un traite une autre personne de « tapette » ou de « fif », il ou elle ne pense pas nécessairement que cette personne est réellement homosexuelle :

Usually in these situations the target is not suspected of being a homosexual. Rather, the usage is based on the linkage of some act or object to presumed attributes of homosexuals. Thus, this type of usage amounts to a connotative extension of the culturally based schema defining homosexuality to the referent (Armstrong, 1997, p. 327).

En faisant l'usage de ce genre d'insultes, comme l'affirme Armstrong, on fait plutôt porter à l'individu que l'on tente d'insulter des traits négatifs culturellement associés aux homosexuels, et cette référence devient alors l'élément injurieux de l'insulte. Si cela est vrai pour les insultes homophobes, c'est aussi le cas pour toutes formes d'insultes qui font usage de ce que nous appellerons un tiers référent et dont le mode opératoire est le suivant : le locuteur, en formulant son insulte, évoque des caractéristiques qui définissent, selon lui, un représentant « typique » d'un certain groupe (tels les femmes, les homosexuels ou les asiatiques), ces caractéristiques servant de tiers référent dans l'insulte, et il les met en relation avec des comportements, formes ou fonctions de l'individu ou groupe auquel le terme (de l'insulte) est appliqué (Armstrong, 1997, p. 327). Dans le cas des insultes homophobes, par exemple, nous devons donc comprendre que non seulement l'individu ciblé n'est pas nécessairement considéré comme homosexuel, mais aussi que même pour les personnes utilisant ce genre d'insulte, elle n'est pas nécessairement une référence à l'homosexualité. En fait, plusieurs personnes l'utiliseraient comme un simple synonyme de « uncool » (Armstrong, 1997, p. 309).

Malgré l'absence d'intention de cibler l'homosexualité chez certains locuteurs utilisant ce genre d'insultes homophobes, l'homosexualité se retrouve tout de même ciblée par la référence qu'on lui fait pour créer un effet injurieux. D'une manière similaire, l'insulte « Tu lances comme une fille. » (Eckert & McConnell-Ginet, 2003, p. 79) fait la même chose, mais en ciblant la faiblesse et le manque de talents physiques que l'on associe à la féminité comme référent pour dire, généralement à un garçon ou un homme, qu'il ne sait pas bien lancer la balle. Dans ce contexte, « lancer comme une fille » est un référent pour dire « mal lancer ».

Ce processus crée une référence péjorative pour formuler une insulte et devient particulièrement important lorsque l'on s'intéresse à la variété de contextes dans lesquels peuvent être formulés des discours injurieux. Armstrong cite à travers son article plusieurs exemples d'usages d'insultes homophobes qui n'ont pas pour objectif de blesser la personne ciblée. Il appelle ces discussions entre jeunes hommes du « *locker-room talk* » (1997, p. 329). Les insultes prennent une forme plus proche du jeu, bien que parfois elles servent tout de même à se moquer d'un autre individu du groupe ou à le provoquer : l'intention n'est alors clairement plus de blesser l'interlocuteur; cependant, l'effet sur le tiers référent peut tout de même se maintenir.

Armstrong traite aussi d'une autre forme d'usage des insultes homophobes ne servant pas à insulter ou blesser la personne qu'elle cible. Il réfère à cette forme d'activité sous le terme de « *busting* » :

The student had to assume a sufficient degree of familiarity and equality with me in order for him to "bust" me. "Busting" is a form of one-upmanship, but it requires a certain level of equality among those who engage in it. The student also had to assume that I wouldn't take offense, that I was one of the guys, and that I wouldn't view his attribution as "fighting words." In the indirect style characteristic of male interactions, he was telling me that he liked me. This assumption indexes the heterosexist ethos of American culture. If I am a

heterosexual and I am "cool," I won't misinterpret his "bust." I'll let it slide. In fact, he assumed that our male bond would be affirmed. He wouldn't have called me a "homo" if he assumed I was one (1997, p. 331).

Dans le contexte du « busting », l'intention n'est pas du tout d'insulter l'individu ciblé, ni même de le provoquer, même amicalement. Cette idée selon laquelle les insultes et injures n'ont pas nécessairement pour fonction l'agression se retrouve aussi chez Larguèche. Cette dernière affirme que l'injure amicale peut ressembler en tout point à une injure normale, et n'être distinguée que par le fait qu'elle a été énoncée dans un contexte amical, et qu'ainsi personne ne tentait de blesser autrui (2009, p. 93). La linguiste Deborah Tannen va dans le même sens, affirmant que : « [...] the "true" intention or motive of any utterance cannot be determined from examination of linguistic form alone. For one thing, intentions and effects are not identical. » (1994, p. 21) Ainsi, le contexte est important pour comprendre les intentions qu'ont les locuteurs lorsqu'ils utilisent une grande variété d'outils linguistiques, mais nous démontre encore les limites d'une analyse qui se centre sur l'intention et non sur l'effet.

Dans son livre, Tannen couvre également les thèmes de la dominance et de la solidarité, expliquant comment il est difficile de définir des formes de discours comme relevant purement de l'un ou de l'autre :

I argue that each of the linguistic strategies that have been claimed to show dominance can also show solidarity. For example, one can talk while another is talking in order to wrest the floor; this can be seen as a move motivated by power. Yet one can also talk along with another in order to show support and agreement; this must be seen as a move motivated by solidarity. The two, however, are not mutually exclusive. If both speakers are engaged in a ritual struggle for the floor, they might experience the entire conversation as a pleasurable one: an exercise of solidarity on the metalevel. My purpose, then, is not to question that particular linguistic strategies, such as interruption, may be used to create dominance, but rather to argue that intention and effect are

not always synonymous, and that there is never an enduring one-to-one relationship between a linguistic device and an interactive effect. In seeking to understand individuals' experiences of conversation, including dominance, we will have to look more deeply and more subtly at the workings of conversational interaction (1994, p. 19-20).

Les formes de stratégies linguistiques, comme les appelle Tannen, malgré le fait que certaines puissent être généralement associées à la dominance, telles l'interruption et la volubilité, ou encore à la soumission, tels le silence ou les « tag questions », ne révèlent pas d'une manière uniforme l'intention des locuteurs-trices et interlocuteurs-trices, ni même s'ils ou elles sont dans un rapport de dominance ou de solidarité. La même chose peut être dite des insultes, injures et jurons, comme l'observait Armstrong en parlant de *locker-room talk* ou de *busting*.

Les insultes et injures peuvent donc avoir une fonction complètement différente de celle qu'on leur attribue couramment. À ces notions de *locker-room talk* et de *busting*, nous pouvons ajouter le concept de joute oratoire, ou plus précisément encore d'insultes ritualisées, comme les appelle Larguèche. À l'image des joutes verbales du Moyen Âge, certaines personnes s'adonnent aujourd'hui à des formes de confrontations qui tiennent plutôt du jeu ou du spectacle que du conflit réel, mettant en scène des insultes ritualisées. D'ailleurs, Larguèche réfère aux insultes ritualisées aussi sous le nom d'insultes spectacles. Ces insultes sont formulées dans le contexte d'échanges rituels et ne doivent pas être considérées comme des insultes personnelles. Le contexte est alors très important, car hors de ce contexte, ces mêmes insultes auraient un caractère injurieux (Larguèche, 1997, p. 117).

Larguèche propose un parallèle intéressant entre violence physique et violence verbale, faisant ainsi écho à Butler. Larguèche parle d'une proximité entre ces deux formes de violence, notamment au niveau des termes qui sont couramment utilisés

pour décrire les *injuries* ou blessures que celles-ci peuvent créer chez ceux et celles qui en sont victimes :

[...] l'injure *spectacle* nous a permis de voir que les injures ne se résumaient pas à l'acte de violence pur et simple, mais qu'elles pouvaient être utilisées pour « faire semblant », pour y exercer maîtrise, adresse et habileté. Ainsi aux mots juxtaposés, lancés, projetés, d'une violence verbale assimilable à la violence physique, peut se substituer un langage où la place des mots est structurée et susceptible de produire un sens, et où la violence verbale n'est plus qu'un jeu, tout comme l'est la violence physique organisée, maîtrisée, ritualisée en sport (Larguèche, 1997, p. 121).

Même s'il peut être difficile de distinguer un échange d'insultes visant à blesser d'un échange d'insultes ritualisées ou spectacles, on peut comprendre comment ces dernières s'apparentent à une bagarre amicale beaucoup plus qu'à une altercation violente. Ces insultes ritualisées peuvent prendre différentes formes et porter différents noms. Moïse (2011), en s'inspirant de l'œuvre de Lagorgette et Larrivée (2004), parle des « vanes » chez les adolescents français comme étant en marge des injures puisqu'elles font plutôt partie d'un jeu qui se veut ludique et reposant sur une connivence entre les jeunes qui y participent. Ces vanes sont formulées dans le contexte, comme l'affirme aussi Larguèche, de rituels établis et qui sont liés à des codes de solidarité (Moïse, 2011, p. 32), ce qui n'est pas sans rappeler la logique du *locker-room discourse* que nous avons vue plus tôt avec Armstrong.

Si les termes utilisés varient d'un-e auteur-e à l'autre ou d'une langue à l'autre, nous arrivons tout de même à la conclusion qu'il existe des formes d'insultes ritualisées qui n'ont pas pour fonction de blesser les interlocuteurs qu'elles ciblent.

Ce segment nous ramène à la discussion sur les intentions et les effets. Comme l'affirme Moïse (2011, p. 32), il se peut qu'une insulte ritualisée ou spectacle puisse

échouer et être interprétée par l'interlocuteur comme une « véritable » insulte. C'est donc dire qu'il n'y a pas nécessairement un lien direct entre l'intention et l'effet. Dans tous les cas, faire usage d'un tiers référent reste un choix de la personne formulant l'énoncé. Il y a donc une certaine intentionnalité de créer une référence, mais comme mentionné plus tôt, une personne utilisant le terme « gay » comme référent péjoratif ne le fera pas toujours avec l'intention de cibler l'homosexualité. En contrepartie, l'effet d'une insulte utilisant un tiers référent ne varie que rarement<sup>1</sup> et dépasse la compréhension de la violence verbale en tant que dynamique à deux pôles, voire même la dynamique à pôles multiples telle que présentée par Larguèche (1997, p. 97). À travers l'utilisation d'un tiers référent dans une insulte, l'injurieur crée un effet qui a une ampleur bien plus grande que le simple effet d'injurier un individu à qui est destinée une insulte. L'usage de tiers référents dans les insultes participe à la construction et la reproduction de représentations que nous avons de certains groupes. De par l'aspect péjoratif intrinsèque à l'usage d'un tiers référent, l'effet sur les représentations sera aussi péjoratif dans la majorité des cas. Le fait de prendre un groupe ou un individu comme référent péjoratif pour générer une comparaison entre l'individu ou le groupe que l'on tente d'insulter (même en blague) ramène l'individu ou le groupe référent à ces caractéristiques négatives.

La notion de désémantisation peut ici nous éclairer quant à la perte de sens originel des mots, celle-ci venant jouer un rôle quant à la sélection des mots que nous utilisons communément pour générer des effets d'injure. La désémantisation est un phénomène que l'on définit en sociologie comme « perte de sens d'une pratique sociale, d'un geste » (Cordial, 2016, en ligne). En linguistique, ce phénomène se produit lorsque le sens original des mots est vidé ou évacué pour être utilisé dans d'autres contextes. On

---

<sup>1</sup> Il existe des exceptions à cette règle, d'où la précision que les effets, voire même les intentions, ne varient que rarement. Ces insultes qui font usage d'un tiers référent peuvent être utilisées avec des visées sarcastiques, pour se moquer de l'insulte même, et ainsi donc être formulées avec une intention qui n'est pas de dévaloriser le tiers référent utilisé. Dans un même ordre d'idée, l'insulte pouvant être interprétée comme un sarcasme ou encore échouer, l'effet peut varier aussi.

pense par exemple au mot « putain », qui est un terme vulgaire utilisé pour parler d'une prostituée. Ce terme est couramment utilisé comme juron « Putain! » pour exprimer la colère ou la surprise, ou encore comme adjectif, comme dans l'exemple « J'ai une putain de faim! » pour dire que l'on a très faim. Le terme putain dans ce contexte ne sert évidemment pas à parler de la prostitution, ni même à insulter quelqu'un.

Si nous avons utilisé le mot putain dans cet exemple, bien d'autres termes peuvent aussi faire office de juron, tels les sacres religieux comme « esti » ou « câliss » qui peuvent aussi servir d'adjectif et de bien d'autres fonctions sémantiques liées à la vulgarité. On remarque d'ailleurs une forte présence des termes liés à la sexualité dans la construction d'expressions vulgaires et injurieuses. Moïse explique qu'avec les références au sacré (la religion), ainsi qu'aux excréments (la scatologie), les références à la sexualité forment les trois grands domaines sémantiques dans lesquels s'actualise cet usage tabou du langage (2011, p. 29-30). Moïse les dit condamnés parce qu'à travers leur usage se manifesteraient les interdits d'une société.

Nous comprenons bien en ce sens comment les termes liés à la sexualité peuvent être, et ce, dans bien des langues différentes, liés au langage vulgaire et même souvent se retrouver désémantisés puisque ces termes servent à jouer sur des tabous culturels pour générer une force expressive et potentiellement vulgaire. Cette sélection des expressions qui deviennent des insultes, jurons et gros mots n'est pas pour autant dénuée de lien avec la culture de laquelle ils émanent. Autrement dit, un terme peut en venir à être désémantisé, mais sa signification d'origine doit être ou avoir été insultante ou vulgaire. Ainsi, si le terme putain est utilisé parfois comme juron sans que le locuteur ou la locutrice ait eu la volonté de faire référence à la prostitution, ce terme est devenu un juron très répandu justement parce que les femmes dans l'industrie de la prostitution furent longtemps et sont encore très stigmatisées et

dénigrées. Mais même dans le contexte de l'usage d'un terme désémanisé, il y a l'utilisation d'un tiers référent, qui maintient un effet sur le groupe ou objet au-delà de l'intention sémantique. Par exemple, le terme « con » au Québec, utilisé par le passé pour référer au vagin, n'est aujourd'hui presque jamais utilisé pour signifier cette partie du corps humain, mais a gardé toute la charge négative qui y est associée puisqu'il désigne quelqu'un de stupide. Un terme peut être désémanisé complètement, partiellement et à divers degrés, ou pas du tout. Si le terme con n'est pas beaucoup utilisé au Québec pour référer au vagin, l'on peut constater que le terme vulgaire « fourrer », par exemple, est encore utilisé pour parler de sexualité.

Considérant cela, revenons brièvement à la distinction que faisait Languèche entre injure et insulte. Comme nous nous rappelons, l'injure relève, selon la définition de Languèche, plutôt de l'effet subjectif ressenti par la personne ciblée par l'acte de violence verbale, alors que l'insulte serait liée à l'intention. Languèche, rappelons-le, préfère la notion d'injure à la notion d'insulte, affirmant que : « La violence n'a de sens qu'à travers le point de vue subjectif de la victime qui subit, de l'observateur qui l'enregistre; elle acquiert sa réalité tangible dans l'ébranlement émotionnel qu'elle provoque. L'injure insérée dans des jeux de langage n'est pas violence. » (Braud citant Languèche, 2003 p. 34-35) Elle utilise tout de même les termes injures et insultes de manière pratiquement interchangeable, notamment lorsqu'elle parle des « insultes ritualisées ». Rappelons que pour Languèche il n'y a pas de violence dans l'injure formulée dans le contexte d'une insulte ritualisée ou spectacle, donc au sein d'un jeu. Nous prendrons une position différente de celle de Languèche à cet égard, car si l'injure insérée dans des jeux de langage, par exemple, n'est pas violence verbale pour les participant-e-s à ce jeu, il peut y avoir violence verbale à l'égard d'autres individus, notamment ceux qui pourraient être utilisés comme tiers référents pour générer l'insulte ou l'injure, même dans un contexte de jeu. Puisque nous nous intéressons aux effets, selon la terminologie de Languèche, nous devrions prioriser la

notion d'injure à la notion d'insulte pour notre mémoire. Cependant, notre analyse ne porte pas sur l'importance des effets sur les individus injuriés, mais plutôt sur les effets qu'ont les actes de langage sur les représentations que nous nous faisons des groupes et individus utilisés comme tiers référents péjoratifs dans ces actes de violence verbale. Conséquemment, notre analyse porte sur les impacts de ces représentations sur les relations de pouvoir entre les genres, la socialisation genrée et la hiérarchisation des genres. De même, nous ne nous intéresserons pas à savoir s'il y a eu une blessure ressentie pour un tiers lors de la formulation de l'acte de violence verbale, mais plutôt aux effets de cet acte sur les relations de pouvoir qui existent dans nos sociétés.

Finalement, il est aussi important de revenir à cette idée de Butler selon laquelle la blessure liée à l'injure verbale n'est pas seulement l'effet des mots utilisés pour formuler l'insulte, mais aussi la manière de s'adresser à l'autre, le *mode of address* (1996, p. 2). Le tiers référent est l'une de ces manières de s'adresser (*mode of address*) à un groupe, ce qui se fait en l'utilisant comme référent péjoratif pour constituer une insulte. Le tiers référent dans la construction d'une insulte est chargé péjorativement et a pour effet d'insulter le tiers référent même, de par le fait qu'il est utilisé comme référence péjorative dans la formulation d'une insulte ou d'une injure. Larguèche formule d'ailleurs dans son œuvre un questionnement pertinent pour le travail théorique que nous réalisons ici autour de la notion de tiers référent, en se demandant si c'est le fait de « qualifier de » ou de « traiter de » qui constitue le corps du délit dans la construction d'insultes ou d'injures (1997, p. 25) Si on prend l'exemple de l'acte sexuel réceptif de la fellation utilisé comme tiers référent dans l'insulte « Tu sucés! », quand une personne rate une passe au basket-ball ou encore fait une mauvaise blague, c'est dans l'acte de langage même de l'insulte avec tiers référent que se trouve l'essence insultante pour l'acte ou le rôle ciblé (être un suceur ou une suceuse).

Ainsi, il pourrait être autant pertinent d'utiliser le terme insulte ou le terme injure dans le cadre de ce mémoire, la référence péjorative créée par le tiers référent ne relevant pas purement de l'intention ou de l'effet au sens que les définit Languèche. Les deux termes sont aussi couramment utilisés de manière interchangeable par bon nombre d'auteur-e-s, alors que le mot injure n'existe pratiquement pas chez les auteur-e-s anglophones, apparaissant par exemple dans le concept d'*injurious speech* chez Butler. Nous avons donc choisi d'utiliser le terme d'insulte, celui-ci étant un terme plus fréquemment utilisé chez les locuteurs et locutrices du français au Québec.

Le concept de tiers référent ouvre des perspectives intéressantes quant à l'étude du langage vulgaire et des agressions verbales, notamment en ce sens que la forme d'expression vulgaire utilisée n'a pas besoin de cibler de manière directe un groupe ou un individu pour générer un effet d'insulte. Jusqu'à maintenant, nous nous sommes concentrés sur les formes d'expressions vulgaires ciblant spécifiquement des individus et groupes, soit les insultes et injures. Mais le concept de tiers référent nous permet de nous intéresser au potentiel insultant d'autres formes de discours et expressions vulgaires faisant usage de référents péjoratifs pour exprimer dédain, dégoût, surprise, mépris ou haine.

#### 1.4 Les jurons et autres expressions grossières

Même si ce mémoire se concentre sur les insultes, la notion des jurons est également intéressante puisque ceux-ci peuvent aussi être construits à partir de tiers référents. Le dictionnaire Larousse définit le juron comme étant une « Expression grossière traduisant sous forme d'interjection une réaction vive de dégoût ou de colère. » (Larousse. « juron ». 2016) Un juron peut être un simple mot, comme « merde », « bâtard » ou « enculé ». Le juron peut aussi être une brève expression, mais cette dernière doit être utilisée comme exclamation. Les Français-e-s disent « Bordel de

merde! »; les Québécois-e-s utilisent plutôt les blasphèmes et sacres et disent « Câliiss de marde! » Les jurons ne sont pas nécessairement des blasphèmes, mais les blasphèmes peuvent être utilisés comme jurons. Et comme nous l'avons vu avec Moïse (2011, p. 29-30), les thèmes les plus communs dans la formulation de jurons, comme dans la formulation d'insultes, sont la scatologie, le sacré et la sexualité. Le juron se distingue de l'insulte, selon Larguèche, par le fait qu'il ne s'adresse à personne. Il n'y a donc pas, pour reprendre la terminologie de Larguèche, d'injuriaire. Il n'est pas exclu, par contre, qu'il puisse y avoir un injurié, car bien que ces mots ne ciblent pas directement une personne, ils peuvent choquer (Larguèche, 2009, p. 57). Ils peuvent choquer de par leur simple vulgarité, par l'agressivité ou la force d'élocution avec laquelle ils sont prononcés, bien sûr, mais ils peuvent aussi avoir un effet d'injure de par leur usage de tiers référents, si un individu ou un groupe est ciblé par le juron.

Le titre de ce mémoire fait mention des insultes et jurons, mais aussi « d'autres expressions grossières ». La notion « expression grossière » n'est pas réellement définie dans la littérature; elle réfère souvent à la vulgarité, mais sans plus de précisions. Elle est nécessaire à l'étude du phénomène qui nous intéresse parce qu'elle permet de s'intéresser aux usages de tiers référents qui ne tombent pas dans les catégories plus communes des insultes et jurons. Dans le cas de cette étude, les expressions grossières qui nous intéressent doivent satisfaire à deux critères soit avoir un contenu grossier, mais sans être une insulte ni un juron et recourir à l'usage d'un tiers. Par exemple, le verbe « fourrer » est utilisé chez les francophones du Québec pour référer généralement aux actes sexuels. Dans le contexte où ce concept grossier est utilisé sans tiers référent (tel que « J'ai fourré une fille »), il n'a pas de pertinence pour notre recherche. Il devient pertinent quand il se substitue à un autre terme et qu'il sert donc de tiers référent. En effet, ce terme peut servir de synonyme pour arnaquer, escroquer ou tromper. On le voit dans les exemples comme « Je me suis fait

fouerrer par le mécanicien. », « Il fourre l'impôt. » ou « On se fait fouerrer par le gouvernement. ». Dans ces cas, le tiers référent est « les personnes qui se font fouerrer dans un acte sexuel », ce que nous nommons les rôles sexuels réceptifs (voir la section 2.1 pour plus de détails). Ainsi, les expressions grossières faisant usage d'un tiers référent peuvent être des formes d'insultes puisqu'elles ramènent un groupe ou un individu à une ou des caractéristiques négatives.

En plus des formes d'agressions verbales avec lesquelles nous sommes familiers telles l'injure et l'insulte ciblant directement des individus ou groupes dans leur construction, nous devons donc ajouter les jurons et autres formes d'expressions grossières qui font usage de tiers référents dans notre corpus. Il faut bien sûr se souvenir que, parfois, la force d'évocation de certaines phrases suffit pour qu'une expression langagière devienne violence verbale, sans pour autant que le contenu sémantique de l'expression ne soit insultant. Mais comme nous nous intéressons spécifiquement dans ce mémoire aux formes de violences et d'agressions verbales faisant usage de tiers référents, le contenu sémantique joue un rôle central dans l'étude du phénomène qui nous intéresse, puisque le contenu sémantique susceptible d'avoir des impacts concrets se retrouve, dans le contexte du phénomène que l'on étudie dans ce mémoire, au sein même du tiers référent.

### 1.5 Performativité, rapports de pouvoir et tiers référents

Il est alors juste de se demander en quoi ces formes de violences peuvent heurter ou affecter les individus ou groupes servant de tiers référents, spécialement s'ils ne sont pas présents pour entendre les insultes et jurons qui leur font référence.

Pour répondre à ce questionnement, la performativité du langage nous éclaire de nouveau. Armstrong dans son chapitre portant sur l'homophobie dans le langage populaire explique les impacts sociaux réels que de telles formes de discours peuvent avoir : « Often in public interactions, people who might not think of openly attacking homosexuals use language that derogates homosexuality. [...] Use of such language creates an atmosphere of uncritical acceptance of intolerance toward homosexuality, while reinforcing stereotypical attitudes toward gays » (1997, p. 327). Nous comprenons qu'il est donc possible d'attaquer des groupes, notamment les homosexuels, à travers l'usage de certains termes sans même se rendre compte que l'on véhicule des propos haineux, mais aussi et surtout que ce genre d'usages peut avoir des impacts concrets sur nos sociétés, notamment quant aux représentations que nous nous faisons de certains groupes et de ce qu'il est acceptable de dire à propos d'eux. Si, dans l'extrait ci-haut, Armstrong explique comment les usages de termes homophobes dans le quotidien peuvent avoir pour effet de créer une atmosphère dans laquelle il est acceptable de parler avec mépris et intolérance à l'égard des homosexuels, cela tient pour n'importe lesquels des groupes qui composent nos sociétés.

En se basant sur la théorie des actes de langage, les insultes et expressions grossières sont des actes perlocutoires et ont des impacts néfastes sur l'individu ciblé par l'insulte, sur les membres du groupe qui servent de référence péjorative à ces insultes et expressions grossières ainsi que sur les représentations que la société construit de ce groupe.

Pour Bourdieu, le langage a une capacité génératrice infinie comparable à la parole divine, qui fait surgir à la réalité les choses qu'il décrit. Ainsi, pour revenir à l'exemple tiré du livre d'Armstrong, le fait d'utiliser des termes dénigrants pour parler d'homosexualité aurait pour effet de redéfinir l'homosexualité comme

indésirable. Bourdieu souligne ce qui suit : « Il n'est pas d'agent social qui ne prétende, dans la mesure de ses moyens, à ce pouvoir de nommer et de faire le monde en le nommant. » (1982, p. 99) Les diverses formes d'agressions verbales existantes font partie de ces moyens utilisés par les individus pour construire notre monde à travers la parole.

Cette notion de pouvoir revient à maintes reprises dans les écrits de Bourdieu sur les énoncés performatifs. Déjà nous avons parlé du pouvoir performatif, soit le pouvoir du discours d'accomplir des actions, mais cette notion de pouvoir s'étend jusqu'à la sphère politique. Le pouvoir de nommer, c'est le pouvoir de définir les choses, de mettre des mots sur des phénomènes, des événements, ainsi que sur des gens. À travers ses actes de langage, l'individu peut avoir un impact sur son environnement social, sur les croyances de ses semblables, sur leur manière de comprendre et de définir les objets, les sujets, les phénomènes qui les entourent, ainsi que sur leur manière de parler de ces choses et leur manière d'agir face à ces mêmes objets, sujets et phénomènes. C'est exactement ce dont parle Armstrong lorsqu'il dit que le fait d'utiliser les termes « gay » ou « fag » de manière péjorative pour décrire des gens, des comportements et des choses a pour effet de construire une atmosphère d'acceptation de l'intolérance envers l'homosexualité (1997, p. 327). Dans le cas des discours homophobes comme misogynes, le fait d'utiliser des termes liés à l'homosexualité ou aux femmes pour signifier que quelqu'un est ennuyant, faible, peureux ou lâche a pour effet de constamment construire et reconstruire ce groupe et la représentation que nous nous en faisons collectivement comme étant synonyme de ces qualificatifs.

Les diverses formes d'agressions et de violences verbales, comme nous le savons, sont des actes perlocutoires. Ils font partie des discours qui structurent la réalité, tel que l'affirme Moïse dans cet extrait : « [...] la violence verbale structure, modifie,

élabore à la fois l'espace social et les représentations; elle participe aussi de la formation des idéologies sociales et linguistiques, des rapports de pouvoir, des identités et donc des pratiques langagières. » (2009, p. 202) Ainsi, insulter un individu ou un groupe directement ou encore en l'utilisant comme tiers référent, c'est jouer sur une panoplie d'éléments sociaux, politiques, voire même psychologiques. En utilisant une insulte raciste envers un individu par exemple, on peut le mener à croire que son groupe ethnique possède vraiment les défauts que lui fait porter l'insulte, même si implicites, et ainsi jouer négativement sur l'estime personnelle de l'individu, sur l'estime qu'il a de son groupe ou bien même de le braquer contre le groupe ethnique de la personne qui l'a insulté. Mais cela peut aussi avoir pour effet, comme le décrivait Armstrong, de rendre acceptable socialement de s'en prendre aux membres de ce groupe, en plus de construire une représentation péjorative de celui-ci et qui pourra jouer sur l'imaginaire collectif. La violence verbale participe aussi en ce sens de la construction d'idéologies sociales et renforce les stéréotypes. Que l'insulte vise l'individu ou le collectif, elle a une forte valeur subjective, émotionnelle, voire même pulsionnelle et « [...] rabaisse l'autre en le ramenant à des traits essentialisants. » (Moïse, 2009, p. 208)

Moïse mentionne aussi, dans cet extrait cité plus haut, comment la violence verbale participe aussi à la formation de nos idéologies linguistiques et à nos pratiques langagières. Il faut donc comprendre que l'utilisation du langage influe sur sa propre construction, en constante transformation. Notre manière de nous exprimer sur une réalité a des impacts sur la façon dont nous appréhendons le langage, les catégories sous lesquelles nous regroupons les phénomènes et les objets ainsi que sujets desquels nous traitons.

Nous comprenons, par exemple, comment le fait de décrire les femmes comme émotives et irrationnelles a pu leur nuire historiquement dans l'accès à des postes

importants en recherche scientifique, dans les universités et dans les emplois prestigieux. Mais deux aspects plus complexes de l'insulte sont aussi à explorer, soit la prise de pouvoir ainsi que l'assignation identitaire. Tout d'abord, il y a l'aspect prise de pouvoir : « L'insulte, qui vise l'essence de la personne, marque une prise de pouvoir et permet ainsi de garder la face, particulièrement si l'échange a lieu devant public et donc dans une certaine forme de mise en scène. » (Moïse, 2009, p. 208) L'insulte vise, en ce sens et par la tentative de dominer la personne insultée, une prise de pouvoir, et bien que Moïse mentionne l'impact que l'insulte en tant que mise en scène peut avoir si elle est formulée devant un public, l'insulte peut être une tentative de prise de pouvoir, même si formulée en privé.

En second lieu, il y a l'aspect assignation identitaire : « [L'insulte] vise la dévaluation de l'autre dans un effet de stéréotypisation et d'assignation identitaire. » (Moïse, 2009, p. 208) Cette idée d'assignation identitaire est fondamentale. Insulter une personne et l'essentialiser revient à tenter de prendre le contrôle sur la définition de l'identité de cette personne. C'est un processus violent dans lequel on tente de retirer le pouvoir d'autodétermination identitaire d'une personne et de se l'approprier. L'insulte, en ce sens, prend aussi part, comme l'affirmait Moïse, à des rapports de pouvoir. En insultant une personne ou un groupe, on tente de lui imposer une identité et, par le fait même, de la dévaloriser. Bourdieu décrit l'injure comme acte d'institution :

Ainsi, l'acte d'institution est un acte de communication mais d'une espèce particulière : il *signifie* à quelqu'un son identité, mais a sens à la fois où il la lui exprime et la lui impose en l'exprimant à la face de tous [...] et en lui notifiant ainsi avec autorité ce qu'il est et ce qu'il a à être. Cela se voit bien dans l'injure, sorte de malédiction (*sacrer* signifie aussi maudire) qui tente d'enfermer sa victime dans une accusation fonctionnant comme un destin (1982, p. 126-127).

On parle de rapports de pouvoir, car les énoncés performatifs n'ont pas toujours les effets escomptés par celui qui les prononce. D'autres personnes et groupes véhiculent aussi des discours et ont eux aussi des impacts sur notre univers social et politique. Les discours trouvent des échos différents dépendamment de qui les formule, qui les entend, et d'une variété d'autres facteurs. Nous parlons donc bien de rapports de pouvoir, car le langage est un domaine de confrontations entre les divers discours. Bourdieu affirme d'ailleurs, en parlant du processus de construction des divers groupes d'une société, ce qui suit :

[...] il n'est pas de groupe qui ne soit lieu d'une lutte pour l'imposition du principe légitime de construction des groupes et il n'est pas de distribution de propriétés, qu'il s'agisse du sexe ou de l'âge, de l'instruction ou de la richesse, qui ne puisse servir de base à des divisions et à des luttes proprement politiques (1982, p. 153).

Un individu prenant la parole n'a pas non plus besoin d'avoir l'intention de s'inscrire dans un rapport de pouvoir pour que son discours ait des effets sociopolitiques réels. De plus, comme nous l'avons observé en théorisant le concept de tiers référent plus tôt, un locuteur n'a pas besoin d'avoir l'intention de parler d'un groupe ou d'un individu pour effectivement y référer dans la construction d'une insulte ou d'un juron, par exemple. Il est donc possible de s'inscrire en prenant la parole dans des rapports de pouvoir sans en avoir l'intention consciente.

Ces deux aspects de l'insulte sont intrinsèquement liés. L'insulte dans son aspect « prise de pouvoir » est importante parce que l'on s'aperçoit que l'insulte ne sert pas juste à dénigrer l'autre (et à lui imposer une identité), mais elle sert aussi pour se construire soi-même en tant que supérieur. C'est de là qu'émane la violence verbale qui est à la base de l'insulte.

De l'individuel jusqu'au collectif, la construction de l'identité ainsi que des représentations que nous nous faisons des divers individus et groupes qui constituent notre univers social et politique passe par des relations interpersonnelles, au cœur desquelles se retrouve le langage qui, dans une grande variété de rapports de force, se construit, se déconstruit et se reconstruit en continu pour nous donner des mots afin de décrire les phénomènes, objets et sujets que nous côtoyons au quotidien. Les insultes, jurons et autres expressions grossières font partie de ces termes qui jouent sur le social et le politique puisqu'ils affectent nos identités dans toute leur complexité, en plus de jouer sur notre manière tout autant complexe de nous représenter les autres.

Si nous avons exploré jusqu'à maintenant comment les actes de langage peuvent contribuer à la fois à construire notre univers social, ainsi qu'à jouer sur nos identités et notre manière de percevoir le monde, notre travail théorique doit impliquer une compréhension plus approfondie et détaillée de la manière dont s'articulent langage et pouvoir. Pour ce faire, nous explorerons au cours des prochaines pages la théorie du pouvoir de Michel Foucault, pour ensuite l'appliquer aux thèmes centraux de ce mémoire.

## 1.6 Le pouvoir selon Foucault

Foucault, en construisant sa théorie du pouvoir, accorde une importance majeure au langage, lui attribuant, comme le font Butler et Bourdieu, un pouvoir de création. Il définit le pouvoir ainsi :

Par pouvoir, il me semble qu'il faut comprendre d'abord la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation; le jeu qui par voie de luttes et d'affrontements incessants les transforme, les renforce, les inverse; les appuis

que ces rapports de force trouvent les uns dans les autres, de manière à former chaîne ou système, ou, au contraire, les décalages, les contradictions qui les isolent les uns des autres; les stratégies enfin dans lesquelles ils prennent effet, et dont le dessin général ou la cristallisation institutionnelle prennent corps dans les appareils étatiques, dans la formulation de la loi, dans les hégémonies sociales (1976, p. 121-122).

Le pouvoir chez Foucault n'est pas une chose que l'on détient, c'est un phénomène complexe et en constante transformation. Le pouvoir, c'est la multiplicité des rapports de force qui ont lieu dans un certain domaine, et ce domaine est lui-même construit par ces rapports de pouvoir. La toile complexe de relations que les humains ont entre eux est ce qui constitue le pouvoir. D'ailleurs, comme l'affirme Faith Karlene dans ses écrits sur Foucault et le féminisme : « Foucault insists that one is never outside power » (1994, p. 37) Le pouvoir n'est autre chose que le système construit par nos confrontations, ententes, oppositions, accords et luttes. Plus important encore dans la construction du concept de pouvoir chez Foucault est le fait qu'il rejette l'idée d'un pouvoir vertical qui soit détenu par quelques-uns et leur permettant d'imposer à ceux qui sont « en dessous d'eux ». La manière qu'a Foucault de comprendre le pouvoir est plus complexe :

La condition de possibilité du pouvoir [...] il ne faut pas la chercher dans l'existence première d'un point central, dans un foyer unique de souveraineté d'où rayonneraient des formes dérivées et descendantes; c'est le socle mouvant des rapports de force qui induisent sans cesse, par leur inégalité, des états de pouvoir, mais toujours locaux et instables. Omniprésence du pouvoir : non point parce qu'il aurait le privilège de tout regrouper sous son invincible unité, mais parce qu'il se produit à chaque instant, en tout point, ou plutôt dans toute relation d'un point à un autre. Le pouvoir est partout; ce n'est pas qu'il englobe tout, c'est qu'il vient de partout. Et le pouvoir dans ce qu'il a de permanent, de répétitif, d'inerte, d'autoreproducteur, n'est que l'effet d'ensemble, qui se dessine à partir de toutes ces mobilités, l'enchaînement qui prend appui sur chacune d'elles et cherche en retour à les fixer (1976, p. 122 et 123).

D'affirmer ainsi que le pouvoir est dynamique n'empêche pas qu'il puisse y avoir des inégalités. Le dynamisme du pouvoir nous permet plutôt de comprendre comment malgré l'absence d'un pouvoir vertical, il peut y avoir des injustices, des foyers de pouvoir plus importants, plus imposants, d'où émanent des structures du pouvoir inégales. Même dans un rapport inégal, le pouvoir de résister est présent : « [...] là où il y a pouvoir, il y a résistance et que pourtant, ou plutôt par là même, celle-ci n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir. » (Foucault, 1976, p. 125-126)

Le pouvoir ne se caractérise donc pas par une personne qui parle et impose à une autre qui se tait et subit. Le pouvoir se situe dans ce système complexe d'échanges humains qui forment nos sociétés et les divers groupes qui y existent. Foucault précise que le pouvoir, même s'il est partout, n'est pas pour autant englobant; s'il est partout, c'est parce qu'il peut émaner de partout. Ainsi, un individu ne possède pas de pouvoir, il le mobilise et a des rapports de pouvoir différents avec chaque personne. Le pouvoir a un caractère strictement relationnel (1976, p. 126).

Donc, aucun groupe ou individu n'est dénué de pouvoir. Un des éléments importants à considérer de cet aspect de la pensée de Foucault est cette idée d'états de pouvoir qui seraient toujours locaux et toujours instables. Selon la théorie foucauldienne, le pouvoir est toujours en mouvement, puisque celui-ci n'existe qu'à travers les rapports de force qui sont eux-mêmes en constante évolution et transformation. Le pouvoir d'un groupe ou d'un individu est toujours relatif au contexte, à la situation, à l'endroit où il se trouve, ce qu'il fait et ce qu'il tente de faire : « [...] le pouvoir n'est pas quelque chose qui s'acquiert, s'arrache ou se partage, quelque chose qu'on garde ou qu'on laisse échapper; le pouvoir s'exerce à partir de points innombrables, et dans le jeu de relations inégalitaires et mobiles. » (Foucault, 1976, p. 123) Cette façon de comprendre le pouvoir permet de saisir qu'il n'y a pas de groupes qui sont purement victimes du pouvoir et dénués de celui-ci. Certains groupes souffrent ou ont souffert

d'inégalités, mais la résistance est un pouvoir en soi, s'articulant de bien des manières.

Le pouvoir touche à une multiplicité de types de rapports, mais ne la régit pas en tant que superstructure, comme l'explique Foucault :

[...] les relations de pouvoir ne sont pas en position d'extériorité à l'égard d'autres types de rapports (processus économiques, rapports de connaissance, relations sexuelles), mais qu'elles leur sont immanentes; elles sont les effets immédiats des partages, inégalités et déséquilibres qui s'y produisent, et elles sont réciproquement les conditions internes de ces différenciations; les relations de pouvoir ne sont pas en position de superstructure, avec un simple rôle directement producteur (1976, p. 123-124).

Il émane tout de même de la complexité de ces rapports de pouvoir des formes de domination se produisant et se reproduisant à travers l'histoire. Même si les rapports de pouvoir ont largement évolué, l'on peut tout de même constater à travers la majorité de l'histoire humaine une domination des hommes sur les femmes, par exemple. Ces dominations sont « les effets hégémoniques que soutient continûment l'intensité de tous ces affrontements. » (1976, p. 124)

Le langage est donc un domaine qui est soumis au pouvoir, mais qui le constitue en même temps. Il est partie prenante du pouvoir, comme l'affirment Bourdieu, Foucault, Moïse et Butler. Il est influencé par le pouvoir, mais est aussi un outil de pouvoir et contribue à l'élaboration de notre réalité sociale et politique. Et à travers l'histoire, des discours s'imposent, notamment ceux portant sur la sexualité. Chacune des auteur-e-s mentionné-e-s ci-haut voient d'ailleurs en la sexualité un enjeu majeur des relations de pouvoir dans la modernité, observant l'importance qu'a le langage dans la construction de la sexualité.

Ce que nous devons retenir ici est que la théorie du pouvoir de Foucault s'applique aux discours sur la sexualité en ce sens que des discours dominants s'imposent dans un système qui reste tout de même dynamique. Ainsi, les insultes, jurons et autres expressions grossières qui nous intéressent ont le potentiel de jouer un rôle et d'influer à la fois sur l'organisation des rapports de pouvoir autour de la sexualité et sur les rapports hommes/femmes et la domination masculine. L'intérêt central de cette étude est d'observer quels sont les insultes, jurons et autres expressions grossières utilisés et comment ils le sont pour comprendre comment ce ciblage est réalisé. À l'aide des notions théoriques liées aux actes de langage et celle du tiers référent, nous tenterons de saisir leur forme et vérifier si ces actes de langage ciblent réellement les rôles et actes sexuels dits réceptifs, et quelles en sont les implications sociales et politiques. Foucault explique que pour étudier la manière dont s'articulent pouvoir et sexualité il est préférable d'éviter d'étudier qui a le pouvoir dans l'ordre de la sexualité et plutôt chercher le schéma des modifications que les rapports de force impliquent par leur jeu (1976, p. 130-131). La réalité à laquelle nous nous intéresserons à travers les prochains chapitres a été observée à travers l'optique de la théorie foucauldienne du pouvoir. Les insultes, jurons et expressions grossières qui ciblent ou utilisent comme référent les rôles sexuels réceptifs font partie de ces discours sur la sexualité, sur les rapports hommes-femmes, sur la place des hommes et la place des femmes dans notre société. Notre propos suit donc une logique selon laquelle il y a des discours sur les sexes et la sexualité, qu'ils sont historiquement et culturellement situés, qu'ils font l'objet de luttes de pouvoir qui sont le terrain d'alliances qui changent et se transforment. L'intérêt des chapitres suivants est donc d'étudier une des formes de discours sur les sexes et la sexualité, soit ces insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant les rôles sexuels associés à la réceptivité, et de voir comment ceux-ci participent à construire les représentations que nous nous faisons collectivement des phénomènes liés à la sexualité et aux sexes, en s'intéressant particulièrement à comment ils participent à la construction des genres, à la socialisation genrée et à la hiérarchisation (ou dé-hiérarchisation) des

genres. Pour ce faire, nous nous attardons notamment à leur fréquence d'usages, leurs sens et leurs contextes d'usages pour comprendre la place qu'ils occupent réellement dans le langage des locuteurs et locutrices que nous étudierons ici, soit les locuteurs et locutrices du français dans les cégeps, collèges et universités de la région du Grand Montréal. Mais avant de nous tourner vers notre étude empirique, quelques précisions théoriques sont nécessaires sur les thèmes de l'hétéronormativité et comment celle-ci joue un rôle sur la catégorisation dichotomique des rôles et actes sexuels, puisque ces derniers se retrouvent au cœur de notre étude empirique lorsqu'ils sont utilisés comme tiers référent dans les insultes, jurons et autres expressions grossières.

## CHAPITRE 2

### L'HÉTÉRONORMATIVITÉ ET SON RÔLE DANS LA CATÉGORISATION DES RÔLES ET ACTES SEXUELS UTILISÉS COMME TIERS RÉFÉRENTS DANS LES INSULTES, JURONS ET AUTRES EXPRESSIONS GROSSIÈRES

Sachant qu'il existe des discours sur la sexualité et que ceux-ci peuvent avoir des effets structurants au plan social et politique, nous nous intéresserons à travers ce chapitre aux formes de discours que nous avons décidé de retenir dans le cadre de ce mémoire, soit les insultes, jurons et autres expressions grossières qui ciblent spécifiquement des rôles et actes sexuels associés soit à la réceptivité sexuelle, soit à l'insertivité sexuelle. Pour ce faire, nous devons explorer le thème de l'hétéronormativité et comment la norme hétérosexuelle régissant nos relations interpersonnelles joue sur les catégories d'actes et de rôles sexuels en les catégorisant en deux grands groupes opposés, soit les rôles et actes sexuels féminins et les rôles et actes sexuels masculins.

#### 2.1 Rôles et actes sexuels réceptifs et insertifs

Tout d'abord, précifions ce que nous voulons dire lorsque nous parlons de rôles et actes réceptifs versus les rôles et actes insertifs. Nous avons, au cours du premier chapitre, mentionné à quelques reprises ces notions de réceptivité et d'insertivité, mais sans les définir de manière précise. Un acte ou un rôle insertif est ce qu'accomplit ou joue un individu lorsqu'il pénètre son ou sa partenaire sexuelle, notamment au cours de relations sexuelles orales, vaginales ou anales, et utilisant diverses parties de son corps (pénis, doigts, langue, etc.) ou objets (dildo, vibreur, etc.). Les actes et rôles dits réceptifs sont ceux qui impliquent pour un individu d'être pénétré au cours de relations sexuelles. Ces concepts de réceptivité et d'insertivité

sont développés surtout dans les œuvres portant sur l'homosexualité masculine et sur le développement des identités chez les hommes homosexuels. Nous nous inspirons notamment en ce sens de l'œuvre de Christopher Broqua, de France Lert et d'Yves Souteyrand. (2003, p. 204)

Si l'utilisation des notions d'activité et de passivité sexuelle est plus courante, ces concepts présupposent cependant à tort que les rôles réceptifs sont passifs, portant ainsi un jugement sur les actes et rôles sexuels auxquels ils font référence. Par exemple, lors d'une relation sexuelle vaginale, cela présuppose qu'une femme n'est qu'un réceptacle passif et l'objet de la sexualité de son partenaire, qui lui s'engagerait activement dans l'acte de pénétrer sa partenaire. Ce problème devient des plus évidents lorsque l'on parle par exemple de la fellation qui, dans bien des cas, est un acte sexuel qui implique que l'individu « réceptif », participe de manière active à l'acte. Les concepts d'insertivité et de réceptivité contournent ces problèmes dans une certaine mesure en offrant des qualificatifs plus descriptifs pour catégoriser les rôles et actes sexuels et en évitant de porter de jugement quant au niveau d'activité des partenaires sexuels en fonction des catégories d'actes sexuels qu'ils accomplissent. Il est pertinent de préciser que les rôles et actes insertifs et réceptifs ne dépendent pas du genre ou du sexe des individus impliqués. Toute personne peut être insertive ou réceptive.

La dichotomie insertif/réceptif comporte aussi certaines limitations notamment en ne se concentrant que sur certains aspects de la sexualité, soit ceux qui incluent une insertion, excluant ainsi tout un éventail de touchers sexuels. Cependant, puisque ce sont généralement ces aspects de la sexualité qui sont mobilisés dans les insultes et jurons, cette catégorisation semble appropriée pour cette recherche. Nous avons décidé de retenir cette dichotomie pour une raison précise : il existe dans l'imaginaire collectif une division des rôles sexuels entre les genres masculin et féminin. Cette

division est en fait une extension de la division qui existe entre les hommes et les femmes dans nos sociétés et qui présente, tel que l'affirme Ilana Löwy (2006), les deux genres comme opposés et complémentaires. Löwy cite à cet égard la notion de matrice hétérosexuelle telle qu'elle existe dans l'œuvre de Butler, cette matrice étant à la source d'une « [...] naturalisation des corps, des désirs et des genres pouvant nous permettre d'appréhender les interactions quotidiennes entre les hommes et les femmes en public et en privé. » (Löwy, 2006, p. 52) Cette division affecte, selon Butler et Löwy, les relations humaines jusque dans l'intimité au quotidien, dichotomisant ainsi les rôles et actes sexuels avec les rôles et actes masculins d'un côté et les rôles et actes féminins de l'autre. Cette division transparait dans la pratique langagière, notamment dans les discours portant sur la sexualité. L'usage de la dichotomie insertif/réceptif dans le contexte de ce mémoire a donc une fonction pragmatique, visant à étudier un phénomène réel, plutôt qu'une fonction de réduction de la sexualité à la notion de pénétration.

Nous nous devons de préciser pourquoi nous parlerons non seulement d'actes, mais aussi de rôles sexuels plutôt que de les regrouper sous un même concept. Bien souvent, ce sont les actes qui sont ciblés. On peut l'observer dans les insultes communes comme « Va te faire foutre! », « Tu sucés! » et « Va te faire enculer! ». Cependant, dans certains cas, l'injurier va plutôt utiliser un nom commun au lieu d'un verbe pour définir l'injurié, comme dans l'exemple : « T'es un enculé! » Sous cette forme, l'insulte va cibler un rôle associé à un acte. L'individu est réduit à son rôle et défini par ce dernier dans l'interaction sexuelle. Précisons que ces rôles peuvent être utilisés dans la construction de jurons ou d'autres expressions grossières, autant que dans la construction d'insultes. Ces rôles sexuels associés à la réceptivité ou à l'insertivité découlent généralement d'actes sexuels. Si l'on dit à quelqu'un qu'il est un enculé, on l'associe au rôle réceptif d'une relation sexuelle anale. La notion de

« rôle » sexuel ne nous intéresse que dans cette mesure où des rôles sexuels sont associés à la réceptivité ou l'insertivité sexuelle.

Il existe évidemment bien d'autres rôles sexuels dans notre imaginaire collectif, dont plusieurs sont marqués d'un stigma très lourd, notamment celui de prostituée. Les insultes « pute » et « putain » font d'ailleurs référence à la prostitution pour insulter généralement des femmes, mais aussi souvent des hommes. Ce rôle sexuel par contre ne fait ni référence à la réceptivité ou à l'insertivité sexuelle, et bien que cette insulte cible souvent les femmes, nous croyons qu'il serait erroné de l'associer à un rôle sexuel réceptif ou insertif. Donc ces insultes, jurons et autres expressions grossières, bien qu'ils traitent de rôles sexuels, ne ciblent pas des actes sexuels spécifiques, et seront donc exclus de notre recherche.

Le thème des rôles et actes sexuels associés à la réceptivité sexuelle comme références péjoratives dans les insultes, jurons et autres expressions grossières a retenu notre attention a priori à cause d'observations que nous avons réalisées avant d'entamer notre recherche. Sans immédiatement creuser la très riche et complexe réalité des insultes, jurons et autres expressions grossières qui ciblent les rôles et actes sexuels, nous avons constaté que bien souvent lorsque des rôles et actes sexuels sont mentionnés dans des constructions langagières vulgaires, ce sont ceux qui sont associés à la réceptivité qui sont ciblés comme étant péjoratifs, indésirables ou dénigrants (« être un suceur de graines », « se faire fourrer », « se faire enculer », « être un enculé »). Par contraste, les rôles insertifs sont associés à la réussite, la victoire, la dominance (« Je l'ai fourré », « Tu l'as vraiment enculé. »), bien que les rôles associés aux rôles insertifs liés à la sexualité orale semblent de prime abord presque complètement absents dans la construction d'insultes, jurons et autres expressions grossières.

## 2.2 L'hétéronormativité et la complémentarité des genres

Ces observations préalables nous ont menés à plusieurs questionnements importants. A priori, une dichotomie semble exister entre les rôles et actes insertifs et réceptifs utilisés dans la construction des actes de langage qui nous intéressent. Par conséquent, l'hypothèse nous ayant guidés est que cette dichotomie insertif/réceptif est en fait une dichotomie entre masculin et féminin dans l'imaginaire collectif. Pénétrer une autre personne serait un rôle masculin, ce qui au sens commun en ferait un rôle d'homme, alors que de se faire pénétrer serait un rôle féminin, donc associé à un rôle de femme. Selon notre hypothèse, c'est parce qu'ils sont associés à la féminité dans notre imaginaire collectif que les rôles et actes réceptifs seraient marqués d'une valeur péjorative dans la construction de nos insultes, jurons et autres expressions vulgaires. Autrement dit, ce qu'il y aurait d'insultant, dans le fait « d'aller se faire foutre », ce serait d'être réduit à être une femme ou à se positionner de faiblesse et de soumission.

Ce genre de dichotomie entre les rôles sexuels repose généralement sur des bases hétéronormatives et patriarcales, ainsi que sur une construction de la sexualité ancrée dans le potentiel reproductif. Selon Eckert et McConnell-Ginet : « Sex is a biological categorization based primarily on reproductive potential, whereas gender is the social elaboration of biological sex. » (2003, p. 10). Mais comme l'affirme Butler (2005), sexe et genre se confondent puisque même le sexe, que l'on associe généralement aux caractéristiques biologiques, fait l'objet d'une construction culturelle. Il y a donc une catégorisation sociale accompagnée d'une signification sociale profonde attribuée aux sexes. Les fonctions biologiques se voient attribuer un sens culturel et une symbolique, force est de constater que les fonctions biologiques ne peuvent pas logiquement être appréhendées purement au plan biologique. Cette division qui existe dans notre imaginaire entre actes sexuels féminins et actes sexuels masculins repose

sur une présomption d'hétérosexualité autant pour les hommes que pour les femmes, ainsi que sur une interprétation culturelle des fonctions biologiques reproductrices qui, selon Eckert et McConnell-Ginet (2003), jouent un rôle central dans la construction des notions de genre dans le sens commun, mais qui n'en sont pas les seuls éléments constitutifs. Butler explique comment s'articule cette norme de l'hétérosexualité :

L'institution d'une hétérosexualité obligatoire et naturalisée a pour condition nécessaire le genre et le régule comme un rapport binaire dans lequel le terme masculin se différencie d'un terme féminin, et dans lequel cette différenciation est réalisée à travers le désir hétérosexuel. L'acte de différencier les deux moments antagonistes dans le rapport binaire a pour effet de consolider l'un et l'autre terme, la cohérence interne du sexe, du genre et du désir propre à chacun (2005, p. 93).

Cette dichotomie basée entre autres sur le potentiel reproductif dépasse largement dans l'imaginaire collectif la simple reproduction. En effet, la sexualité a beaucoup d'autres fonctions que la reproduction (notamment des fonctions d'intimité amoureuse, ou de simple plaisir, mais également de justification de la structuration sociale en famille nucléaire). C'est donc dire que la reproduction est un critère arbitraire pour établir une norme culturelle de la sexualité, et ce, spécialement si l'on considère que même chez les hétérosexuel-le-s, la sexualité n'est bien souvent pratiquée avec aucune intention de reproduction.

Si dans les faits la sexualité a une multitude de fonctions sociales et culturelles, elle prend aussi une grande variété de formes, ce qui n'empêche pas que s'installe dans notre imaginaire collectif l'idée de rôles et d'actes sexuels spécifiquement masculins ou féminins. Et puisqu'il existe une norme hétérosexuelle marquée autant dans l'imaginaire populaire que dans certains discours scientifiques, cette idée de rôles sexuels spécifiques pour chaque genre existe et porte un pouvoir structurant. Ce

pouvoir structurant transparaît dans la manière dont on parle des individus qui ne respectent pas la norme hétérosexuelle dans une ou plusieurs de ses facettes. Adrienne Rich parle de contrainte hétérosexuelle pour expliquer comment même lorsque des femmes choisissent d'aimer d'autres femmes, comme amies, amantes ou amoureuses, ces choix sont fréquemment critiqués, invalidés et condamnés à cause de ce discours qui affirme que « [...] le choix lesbien n'est que l'expression d'une amertume envers les hommes [...] » (Rich, 1981, p. 16), et qui nie le choix lesbien comme choix valide en le réduisant à la simple résultante d'échecs et frustrations qu'auraient vécu les femmes lesbiennes dans leurs expériences amoureuses et sexuelles avec des hommes. Il faut comprendre qu'en plus de cette hétérosexualité présumée, nous considérerons aussi qu'un individu aura des pratiques sexuelles qui concordent avec le sexe qu'on lui assigne, ce qui veut dire, par exemple, que nous présumons non seulement qu'un homme est hétérosexuel jusqu'à ce qu'il affirme le contraire, mais qu'en plus de cela, celui-ci aura des pratiques sexuelles exclusivement insertives. En ce sens, suggérer qu'un homme se fait sodomiser par son amoureuse, serait communément perçu comme étant une insulte envers cet homme et sa virilité.

Löwy décrit l'hétérosexualité comme un cadre conceptuel structurant sur le plan de la construction des normes de genres ainsi que des relations entre les hommes et les femmes : « L'hétérosexualité peut être décrite comme un idéal de type wébérien : un cadre conceptuel qui influence le comportement de tous les hommes et femmes, y compris ceux qui ne sont pas impliqués et/ou intéressés par les rapports intimes avec un membre du sexe opposé. » (2006, p. 52) Il apparaît donc qu'il y a des rôles et actes sexuels qui sont associés culturellement à la féminité, alors que d'autres sont associés à la masculinité, et que celles-ci émergent d'une norme hétérosexuelle qui a un pouvoir structurant sur nos sociétés, et qui régit nos relations interpersonnelles au niveau des relations intimes, bien sûr, mais d'une manière plus large sur toutes nos relations interpersonnelles et sur les structures politiques et sociales de nos sociétés.

### 2.3 Hiérarchisation des genres à travers les actes et rôles sexuels qui leurs sont associés

Ainsi, tout rôle ou acte qui implique de pénétrer (insertif) son ou sa partenaire serait masculin, alors que tout rôle ou acte impliquant d'être pénétré (réceptif) serait féminin. Cette forme de dichotomie entre les rôles masculins et les rôles féminins n'existe pas seulement pour la sexualité, d'ailleurs. Conceptualisée généralement sous le terme « division sexuelle du travail » par les théoriciennes féministes, notamment Danièle Kergoat à travers l'ensemble de son œuvre, cette dichotomie des tâches est souvent expliquée par des justifications soi-disant biologiques, attribuant certaines qualités aux hommes, et certaines autres aux femmes. Cette division est souvent présentée comme impliquant complémentarité entre les tâches masculines et les tâches féminines, mais on décèle généralement dans ces discours essentialisants une hiérarchisation entre les fonctions et, la plupart du temps, ce sont les femmes qui sont désavantagées dans ces conceptions de la « nature » différenciée des sexes. L'anthropologue Paola Tabet, s'intéressant spécifiquement à l'aspect « division du travail » s'en prend à cette idée de « complémentarité » entre les tâches :

Ma thèse est que la division du travail n'est pas neutre, mais orientée et asymétrique, même dans les sociétés prétendument égalitaires; qu'il s'agit d'une relation non pas de réciprocité ou de complémentarité, mais de domination [...]. Cette domination se traduit dans la façon même dont est instituée la division du travail, dans les devoirs et les interdits relatifs à la division du travail et aux obligations familiales, ainsi que dans la création d'une identité sociologique masculine ou féminine, d'une *gender identity* d'êtres qui sont biologiquement hommes ou femmes. (Mathieu 1973; Rubin 1975) Dans ce contexte, enfin, la division sexuelle du travail doit être analysée en tant que relation politique entre les sexes. (1998, p. 15-16)

Tabet affirme donc que la division du travail à travers l'histoire humaine relève d'une relation de pouvoir et de la domination plutôt que de l'équivalence ou de la

complémentarité. Selon cette conception de la sexualité, si les hommes et les femmes sont diamétralement opposés, ils ont aussi besoin l'un de l'autre pour trouver un équilibre.

En bref, cette « complémentarité » entre les sexes biologiques sert de base pour justifier une dichotomie quasi totale entre hommes et femmes. Butler explique à travers ses écrits que le genre, que l'on associe souvent à la culture, et que le sexe, que l'on associe souvent à la nature, sont intimement liés. Les efforts récents du féminisme, des mouvements pour les droits des LGBTQI et les mouvements queers pour déconstruire les genres dans leur forme dichotomique viennent nuire aux discours sur la complémentarité des sexes puisque pour que la norme hétérosexuelle s'impose, il faut que le genre reste dichotomisé :

L'institution d'une hétérosexualité obligatoire et naturalisée a pour condition nécessaire le genre et le régule comme un rapport binaire dans lequel le terme masculin se différencie d'un terme féminin, et dans lequel cette différenciation est réalisée à travers le désir hétérosexuel. L'acte de différencier les deux moments antagonistes dans le rapport binaire a pour effet de consolider l'un et l'autre terme, la cohérence interne du sexe, du genre et du désir propre à chacun (Butler, 2005, p. 93).

Comment imposer cette idée d'un tel déterminisme biologique si les femmes arrêtent d'exercer les fonctions dites féminines, si elles arrêtent d'avoir les traits distinctifs que l'on associe à la féminité ou si elles arrêtent d'avoir les rôles sexuels auxquels on les associe?

Ce à quoi nous voulons en venir, c'est à cette idée que si les hommes et les femmes sont conçu-e-s comme profondément différent-e-s à maints niveaux dans ce type de discours essentialisant, les actes et rôles sexuels subissent aussi une dichotomisation entre ceux qui sont attribués aux hommes et ceux qui sont attribués aux femmes. De

plus, ce processus de dichotomisation en continu est basé sur une norme hétéronormative excluant ainsi l'homosexualité, du moins dans la distinction entre quels actes et rôles sexuels sont associés à quel genre. C'est ainsi que nous en venons à affirmer que les actes et rôles sexuels sont profondément associés dans notre imaginaire collectif (et parfois même dans les sciences) à une norme hétérosexuelle. Nous appelons cette norme hétérosexualité hégémonique puisqu'elle associe les actes et rôles sexuels dits réceptifs à la féminité, alors qu'elle associe les rôles insertifs à la masculinité. Si l'homosexualité est d'abord exclue dans la division des rôles et actes sexuels entre les hommes et les femmes, elle n'est pas exclue dans l'imaginaire collectif et se voit bien souvent apposée la même dichotomie entre actes féminins et actes masculins.

Line Chamberland et Julie Thérout-Séguin réalisent d'ailleurs une étude publiée en 2014 et très éclairante quant aux questions de l'hétérosexualité hégémonique et de l'hétérosexisme, qu'elles définissent en s'appuyant sur la définition de Chauvin et Lerch :

L'hétérosexisme désigne un ensemble de croyances qui valorisent l'hétérosexualité, notamment en la présumant comme naturelle et supérieure, tout en déniait, dénigrant ou stigmatisant les autres sexualités (homo- et bisexualité). Tout comme le racisme et le sexisme, l'hétérosexisme renvoie principalement à un système idéologique ancré dans les discours et les pratiques institutionnelles (Chamberland et Thérout-Séguin qui citent Chauvin et Lerch, 2013).

Cette étude porte sur les jeunes lesbiennes et les jeunes gais ainsi que sur les discriminations auxquelles ils et elles font face dans leurs milieux de travail. Elle met en lumière le fait que les homosexuel-le-s, tant hommes que femmes, qui sont le plus fréquemment confronté-e-s à des formes de discrimination et commentaires négatifs sont ceux et celles qui ne respectent pas les normes de genre auquel ils et elles sont

associé-e-s. Chamberland et Théroix-Séguin réfèrent à cette idée par le concept « d'inversion de genre ». Ainsi, les homosexuel-le-s les plus fréquemment ciblés sont les lesbiennes masculines et les gais efféminés (2014, p. 85). Chamberland et Théroix-Séguin observent des récurrences à travers les entrevues menées auprès d'homosexuel-le-s quant aux discriminations qu'ils et elles vivent, et parmi celles-ci, une phrase répétée fréquemment par des collègues hétérosexuel-le-s : « Toi, c'est correct, ça ne paraît pas » (2014, p. 86). Ce type d'énoncé nous ramène non seulement à l'idée qu'il y a des caractéristiques définissant « le gay » ou « la lesbienne » dans notre imaginaire, mais aussi que les homosexuel-le-s sont plus acceptables quant ils et elles ont l'air hétérosexuel-le (2014, p. 86).

Les rôles et actes sexuels que nous étudions au sein de ce mémoire sont construits dans une même optique, certains étant réservés aux hommes, alors que d'autres sont réservés aux femmes. Mais si les hommes ayant des pratiques sexuelles réservées aux femmes et les femmes ayant des pratiques sexuelles réservées aux hommes sont victimes de discrimination, nous croyons, et l'objectif de notre recherche empirique était aussi de le démontrer, que les rôles et actes sexuels associés aux femmes sont aussi dévalorisés, car associés aux femmes. Ainsi, que ce soit un homme ou une femme qui se fait dire : « Tu sucés ! », il s'agira d'une insulte dans les deux cas. Bien que ce soit un rôle associé aux femmes, on peut tout de même l'utiliser pour insulter une femme, car cet acte ou rôle est hiérarchisé comme inférieur du fait qu'il est féminin.

Il n'y a donc pas seulement une dichotomisation entre masculin et féminin dans cette norme hétérosexuelle hégémonique, mais aussi une hiérarchisation venant placer le masculin au dessus du féminin.

## 2.4 La domination du « principe masculin »

L'influence de l'hétérosexualité hégémonique se fait ressentir dans comment l'on perçoit les homosexuel-le-s, mais aussi dans comment ceux-ci et celles-ci se perçoivent individuellement et entre eux et elles. L'anthropologue Nicole-Claude Mathieu l'explique bien dans cet extrait :

D'autre part, tout en définissant la relation homosexuelle en termes biologiques, il faut bien retrouver au niveau psychosocial la bipartition du modèle hétérosexuel de base. D'où l'idée courante – et parfois mise en acte – que, dans un couple homosexuel, il y aura *une* femme « masculine » ou *un* homme « féminin ». Seul l'un des deux est considéré en fait comme homosexuel et déviant : celui qui n'a (n'aurait) pas le bon « rôle » ou la « psychologie », ou le comportement sexuel (par exemple dans l'opposition hiérarchique « actif/passif ») » (1991, p. 234).

Déconstruire les genres et les rôles qui leur sont associés est d'ailleurs l'un des objectifs que ciblent aujourd'hui les mouvements LGBTQI. Ceux-ci sont préoccupés par les impacts négatifs des rigides et oppressantes normes de genres. La pression des normes de genres se fait ressentir dans la construction identitaire des hommes homosexuels qui n'ont pas seulement une identité d'homosexuel, mais aussi une identité masculine. Traitant du concept de la violence symbolique chez Bourdieu et de son travail sur la domination masculine, Erribon affirme que :

Et cette violence symbolique est sans doute ancrée dans ce que Bourdieu appelle la « domination masculine », qu'on pourrait comprendre non seulement comme la domination des hommes sur les femmes, mais aussi, plus généralement, comme la domination du « principe masculin » sur le « principe féminin », et donc de l'homme hétérosexuel (c'est-à-dire l'homme!) sur l'homme homosexuel (qui n'est pas considéré comme un homme) dans la mesure où l'homosexualité est rangée dans l'inconscient de nos sociétés du côté du « féminin » (p. 118).

Il existe un certain malaise récurrent chez les homosexuels, soit celui d'être associé à la féminité. La pression de la masculinité, de la virilité est très présente chez les hommes homosexuels. Si plusieurs hommes homosexuels se permettent aujourd'hui de ne pas respecter les normes de genres, la pression de satisfaire aux exigences masculines dominantes reste forte pour plusieurs hommes qui, malgré leur orientation sexuelle, ont subi toute leur vie des pressions, comme l'affirme Eribon, à être des hommes hétérosexuels.

Cette pression se traduit aussi par un certain dédain ou une honte à performer les actes ou à assumer les rôles sexuels associés à la féminité, tel que l'affirment Bersani et Phillips dans leur livre *Intimacies* :

Many gay men admit freely (generally to other gay men) that they like being bottoms, although a significant number of less liberated brothers may still subscribe, perhaps secretly, to the view that Foucault, in a 1982 interview, attributed to most homosexuals according to which “being the passive partner in a love relationship” is “in some way demeaning” (2008, p. 33).

Il faut comprendre le terme « passive partner » comme décrivant le partenaire qui dans la relation amoureuse et sexuelle a un rôle dit réceptif. Bersani et Phillips parlent d'une honte involontairement misogyne associée à cette idée d'avoir activement voulu prendre une position traditionnellement associée à la sexualité féminine (2008, p. 33). On retrouve ici aussi cette idée de honte que ressentent souvent les hommes homosexuels à avoir le désir d'être le partenaire réceptif lors de relations sexuelles. D'autres vont dans le même sens insistant sur l'importance de la socialisation genrée, comme le fait Simon Watney dans son ouvrage *Policing Desire*, et nous disent que les enfants apprennent rapidement à adopter les identités genrées promues par nos sociétés et qui nous orientent vers une hétérosexualité standardisée. Cet apprentissage hâtif pourrait être une des sources des inconforts que ressentent certains hommes

homosexuels, et même certains hommes hétérosexuels, à adopter des rôles sexuels réceptifs, puisqu'ils ont été guidés durant leur enfance et leur adolescence vers les rôles insertifs. Ce serait selon Watney, une forme d'anxiété liée au genre qui serait alors à l'œuvre (1989, p. 49). Watney propose aussi un concept fort intéressant, soit celui de *displaced misogyny* ou de misogynie déplacée pour parler de comportements ouvertement hostiles et souvent associés à de la violence verbale ou physique envers les gais et lesbiennes, qui ne serait en fait qu'une forme de haine exacerbée envers tout ce qui est perçu comme féminin (1989, p. 50).

Il reste que les hommes homosexuels bénéficient, malgré leur homosexualité, du statut supérieur qui est accordé dans nos sociétés aux hommes. Si des hommes homosexuels ressentent une pression forte à ne pas adopter de pratiques sexuelles dites réceptives, c'est parce que ces pratiques sont associées aux femmes. Donc si ces hommes souffrent de normes de genres oppressives, les premières victimes de cette oppression sont les femmes, car c'est la féminité même qui est placée à un rang hiérarchique inférieur. Il existe encore aujourd'hui un système de domination masculine couramment nommé « patriarcat » dans la littérature féministe. La politologue Jill Vickers le définit ainsi :

Patriarchy, as used in feminist political science, means a political system in which men enjoy a monopoly on decision-making positions in the key institutions of the state and where the balance of power in other institutions tends to favor men. It does not mean that men have all the power and women none; indeed, the work of feminist anthropologists demonstrates that female power has often existed with overall male dominance – that is, female power and male dominance can and do co-exist. Nor does the definition that male rule take the same form everywhere or in every period; feminist political science analyses how male rule has changed over time and how it reflects different cultures (1997, p. 97).

Vickers se concentre dans sa définition du patriarcat sur le pouvoir étatique et institutionnalisé, mais nous donne une perspective intéressante tout de même pour la compréhension de notre sujet, notant que le patriarcat est une structure de pouvoir dans laquelle les hommes jouissent d'un contrôle accru en faisant mention d'une dominance masculine, mais qui ne nie pas la possibilité de pouvoir pour les femmes. Le patriarcat prend diverses formes et évolue à travers les différentes cultures et époques. Ilana Löwy explique que le patriarcat, dans sa forme traditionnelle, repose sur le pouvoir du père de la cellule familiale, et que celui-ci est consacré par la coutume et imposé par la coercition économique et la force physique. Pour Löwy, le patriarcat dans sa variante contemporaine prend une autre forme, la subordination des femmes s'y organisant plutôt à travers un ensemble de valeurs intériorisées, d'arrangements volontaires et de régimes de plaisir. Elle insiste aussi sur l'idée que ces arrangements sont fondés sur une définition essentialisante de la féminité et de la masculinité (Löwy, 2006, p. 49) La hiérarchisation des rôles et actes masculins et féminins relève de cette notion de valeurs intériorisées dont discute Löwy. La hiérarchisation des genres repose sur l'essentialisation de rôles, actes, fonctions et pratiques que l'on associe aux hommes ou aux femmes. Un certain pan du patriarcat relève de la domination culturelle des hommes sur les femmes, de la domination d'un principe masculin sur un principe féminin. L'auteure féministe poststructuraliste Nancy Fraser explique que depuis la fin du 20<sup>e</sup> siècle, la lutte pour la reconnaissance devient un enjeu majeur dans l'articulation du conflit politique moderne, expliquant que l'injustice fondamentale ressentie n'est plus seulement l'exploitation, et que la domination culturelle est toute aussi importante (Fraser, 2004, p. 152). La domination culturelle des femmes est une partie importante du patriarcat, système qui régit nos relations à bien des niveaux et qui maintient les femmes dans une position subalterne à celle des hommes en produisant en continu une représentation des femmes qui les maintient dans une position hiérarchique inférieure par rapport aux hommes.

Les insultes, jurons et autres expressions grossières qui utilisent les actes et rôles réceptifs comme tiers référent péjoratif – que nous étudions dans ce mémoire et à travers notre étude de terrain – préservent par leur représentation péjorative et hiérarchiquement inférieure des rôles et actes sexuels réceptifs qui sont associés à la féminité, une forme de domination culturelle sur les femmes, et contribuent à la préservation du patriarcat. Nous mettrons l'emphase, par notre analyse, sur cette idée que les actes et rôles sexuels réceptifs sont considérés comme dévalorisants et honteux, car ce sont des actes et rôles que l'on associe aux femmes.

Les rôles et actes sexuels réceptifs sont associés à la féminité à travers les discours qui construisent la femme et l'homme dans un rapport d'opposition où chaque sexe se doit de jouer les rôles stéréotypés, que ce soit sur le marché du travail ou dans les relations sexuelles. Un principe masculin s'impose donc comme hiérarchiquement supérieur au principe féminin, contribuant à la domination culturelle des hommes sur les femmes, partie constituante du patriarcat. Cette subordination des femmes et de ce qui leur est associé transparaît à travers la manière dont nous parlons, à travers les discours, dont les diverses formes d'agressions verbales, de jurons et d'expressions grossières que nous utilisons.

## 2.5 Les insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant les rôles et actes sexuels réceptifs

C'est dans cette optique que nous avons étudié dans un contexte d'observation directe, les insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant les rôles et actes sexuels associés à la réceptivité. Partant de cette idée que les rôles et actes sexuels associés à la féminité sont considérés comme dévalorisants, car associés à la féminité, ceux-ci serviraient de base à la construction d'insultes, de jurons et d'autres

expressions grossières pour y véhiculer dégoût, mépris, infériorité, humiliation et dévalorisation. Cette hypothèse suit la logique décrite ici par Eribon :

Comme l'écrit fort justement Judith Butler, l'injure est toujours une citation. Elle ne fait que reproduire des mots qui ont déjà été entendus. Celui qui lance l'injure puise dans le répertoire des insultes disponibles pour dire à quelqu'un sa haine ou son dégoût. Ce qui fait la force de l'injure, c'est précisément qu'elle préexiste aux deux personnes qu'elle met en scène – celui qui la lance, celui qui la reçoit – et qu'elle a une histoire extérieure et antérieure aux personnes en question (1999, p. 117).

L'insulte est en ce sens une citation, une référence à une culture partagée et à un répertoire de termes que l'on brandit pour blesser autrui. Reprenons tout de même l'exemple tiré des écrits d'Evelyne Larguèche qui fait référence aux tirades du Capitaine Haddock dans la bande dessinée Tintin. Celles-ci ont de particulier qu'elles n'impliquent pas de réelles insultes dans leur construction (1997, p. 65) Cet exemple nous permet de garder en tête que l'intonation et la structure de la phrase sont aussi importantes dans la construction d'une insulte, et ce, malgré le fait que le contenu revêt une importance majeure. Malgré tout, ce sur quoi Eribon et Butler attirent notre attention est pertinent; les insultes, autant que les jurons ou toutes autres expressions grossières ont beaucoup plus de chances de véhiculer les émotions et les sens que les locuteurs veulent leur donner s'ils réfèrent à quelque chose tiré de notre imaginaire collectif et qui résonne dans les cadres existants de la pensée. Ainsi, le Capitaine Haddock traite ses ennemis de « bachi-bouzouks », mais si nous voulons insulter quelqu'un dans notre contexte socioculturel actuel, le traiter de « tapette », « d'enculé » ou de « pute » aura plus de chance de le blesser et de véhiculer le sens et l'intensité que nous essayons de donner à notre insulte. Et comme nous l'avons aussi observé au cours du premier chapitre à travers l'œuvre de Claudine Moïse, certains domaines sémantiques sont aussi marqués d'une grande charge sémantique, d'une grande intensité, ainsi que d'une vulgarité, les rendant ainsi propices à être utilisés

dans la construction d'insultes, de jurons et de plusieurs autres formes d'expressions langagières qui s'appuient sur la vulgarité et la grossièreté, en faisant usage des tabous des sociétés (la scatologie, la sexualité, le sacré, etc.) pour arriver à leurs fins (Moïse, 2011, p. 29-30).

L'une des hypothèses ayant guidé notre réflexion jusqu'à ce point est que la réceptivité sexuelle ferait partie de ces références péjoratives, qui font sens pour nous en tant que société. Les actes et rôles sexuels réceptifs sont associés dans l'imaginaire de nos sociétés à la féminité et acquièrent ainsi leur statut inférieur. Les rôles et actes sexuels insertifs seraient alors utilisés de manière complémentaire pour véhiculer dominance, force, victoire et supériorité.

Nous avons vu tout au long de ce chapitre qu'il existe dans notre imaginaire des rôles et actes sexuels qui sont appropriés pour les femmes ainsi que pour les hommes, et que ces rôles sont construits comme complémentaires. Cette dichotomie entre rôles et actes sexuels féminins et masculins repose en grande partie sur une norme hétérosexuelle forte qui existe dans nos sociétés et qui prescrit les comportements corrects à avoir en fonction du genre auquel chaque individu appartient. Cette dichotomie entre masculin et féminin, bien qu'elle soit couramment présentée comme une complémentarité entre les genres mène plutôt à une hiérarchisation de ceux-ci, le principe masculin s'imposant comme supérieur au principe féminin sous un système englobant notre société et la régissant dans tous ces aspects et s'appelant patriarcat. C'est en gardant en tête ces constats que nous passons à notre étude de terrain pour vérifier si, dans la pratique, les rôles et actes sexuels associés à la féminité, soit les rôles et actes réceptifs, sont réellement plus fréquemment ciblés par des insultes, jurons et autres expressions grossières les utilisant comme tiers référents péjoratifs. Nous répondrons par le fait même à la première partie de notre question de recherche tripartite soit : Est-ce que les rôles et actes sexuels associés à la réceptivité sont

utilisés comme référents péjoratifs plus souvent que ceux qui sont associés à l'insertivité dans les insultes, jurons et autres expressions grossières évoquant la sexualité?

## CHAPITRE 3

### RECHERCHE EMPIRIQUE SUR L'USAGE DES INSULTES, JURONS ET AUTRES EXPRESSIONS GROSSIÈRES ÉVOQUANT LES RÔLES SEXUELS ASSOCIÉS AU CÔTÉ RÉCEPTIF DE L'ACTE SEXUEL ET ANALYSES

Avec cette étude de terrain, nous avons voulu constater sur le terrain et au quotidien comment sont utilisés comme tiers référent les rôles et actes sexuels dans la construction d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières. Notre hypothèse est que les rôles et actes sexuels réceptifs, culturellement associés aux femmes, sont ciblés plus fréquemment que ceux qui sont associés à l'insertivité et aux hommes, puisqu'il existe encore aujourd'hui une domination culturelle importante des hommes sur les femmes. Nous avons voulu vérifier empiriquement si c'est le cas ou non.

#### 3.1 Méthodologie et échantillon

Afin de répondre à la première partie de notre question de recherche : « Est-ce que les rôles et actes sexuels associés à la réceptivité sont utilisés comme référents péjoratifs plus souvent que ceux qui sont associés à l'insertivité dans les insultes, jurons et autres expressions grossières évoquant la sexualité? », nous avons mené une étude de terrain. À travers celle-ci, nous avons documenté l'usage d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières utilisant comme référents des rôles et actes sexuels chez les locuteurs et locutrices du français sur les campus d'une variété de cégeps, de collèges et d'universités de la région métropolitaine de Montréal.

Cette recherche exploratoire a pris la forme d'une observation qu'Henri Peretz définit comme suit : « Au sens le plus étroit et le plus déterminé, l'observation consiste à se

trouver présent et mêlé à une situation sociale pour l'enregistrer et l'interpréter en s'efforçant de ne pas la modifier. » (2004, p. 5) Plus précisément, nous avons mené une enquête par observation directe : « L'observation directe consiste à être témoin des comportements sociaux d'individus ou de groupes dans les lieux mêmes de leurs activités ou de leurs résidences sans en modifier le déroulement ordinaire. » (Peretz, 2004, p. 15)

Nous nous sommes donc rendus sur le campus de 17 cégeps et collèges ainsi qu'à trois campus universitaires de la région métropolitaine de Montréal (voir la liste complète en annexe) pour un total d'environ 75 heures d'observation réparties sur trois mois. Pour chaque lieu, nous avons observé et noté les conversations sur une durée d'une à cinq heures par lieu.<sup>2</sup> Sur le campus de chacun des établissements, nous avons visité des endroits passants ou des endroits propices à l'écoute de discussions (cafétérias, cafés étudiants, agoras, salles de ping-pong et de billard, locaux de clubs de jeux vidéo et aires pour fumeurs et fumeuses). Dans le but de diversifier nos résultats, nous avons fait varier volontairement et de manière constante les groupes étudiés en fonction du genre des participants et participantes.<sup>3</sup> Ainsi, nous avons observé 69 groupes exclusivement composés d'hommes, 64 groupes exclusivement composés de femmes, ainsi que 154 groupes composés d'hommes et de femmes (mixtes). L'observation de groupes composés uniquement de femmes et de groupes mixtes permettait de s'assurer de récolter des données sur l'utilisation différenciée de ces insultes et jurons par les femmes et les hommes. Nous n'avons pas autrement tenté d'avoir un nombre égal d'hommes et de femmes, et nous ne nous en sommes

---

<sup>2</sup> Dans le cas de quelques institutions, notamment dans celui du campus de l'Université de Montréal à Laval, l'observation a été écourtée, car celle-ci s'est avérée trop compliquée ou inefficace. L'absence de lieux de rassemblement ou une disposition particulière des tables dans les cafétérias empêchait d'entendre des conversations.

<sup>3</sup> Le genre des participantes et participants est déduit des observations. Puisque nous voulions éviter d'entrer en contact avec les participantes et participants, nous n'avions pas la possibilité de valider avec les protagonistes leur identité de genre. Il existe donc une possibilité que nous ayons commis des erreurs quant au genre des participant-e-s lorsque nous les avons notés.

tenu qu'à faire alterner les groupes en fonction de leur composition. Puisque notre intention était de voir quels jurons, insultes et autres expressions grossières recourant à des rôles et actes sexuels comme référent sont utilisés aujourd'hui par la population francophone du Québec, nous avons aussi sélectionné les groupes en fonction du fait que les locuteurs et locutrices s'exprimaient en français. Si les participants et participantes aux discussions intégraient des mots anglais dans leurs discussions se déroulant autrement majoritairement en français, ces mots étaient donc intégrés à un discours francophone et ont été maintenus dans les observations.

Nous verrons la méthode d'analyse en détail plus loin, mais il est important de la mentionner ici pour expliquer de quelle manière et quand nous avons déterminé que notre échantillon était assez volumineux pour que l'on puisse mettre fin à la phase d'observation. Nous avons suivi la méthode d'analyse continue comparative telle que décrite par Pierre Paillé et Alex Muchielli :

[...] cette stratégie consiste à faire alterner les séances de collecte et d'analyse des données de manière à orienter les séjours sur le terrain en fonction de l'analyse en émergence et, en retour, de procéder à l'analyse progressivement, en prise continue avec le terrain. L'alternance de la collecte et de l'analyse des données est non seulement l'un des piliers de la validité de l'interprétation ou de la théorisation, elle résout un nombre considérable de problèmes liés à l'analyse post-terrain et évite de devoir recourir abusivement à des procédés divers de segmentation, condensation ou découpage des entretiens et des notes de terrain (2008, p. 64)

Nous avons commencé l'observation en nous donnant comme objectif de réaliser au moins 100 observations, mais en nous laissant l'opportunité de changer ce nombre s'il nous semblait que ce nombre d'observations était insuffisant pour tirer des conclusions. En faisant alterner nos séances d'observation et d'analyse, nous avons rapidement pu observer que les rôles et actes sexuels réceptifs étaient utilisés de manière significativement plus élevée dans la formulation d'insultes, jurons et autres

expressions grossières que les rôles et actes sexuels insertifs. Nous avons donc fait un total de 100 observations. Deux de ce nombre ont été rejetées puisqu'après analyse nous avons tiré la conclusion qu'aucun tiers référent n'avait été utilisé dans les énoncés observés. Avec 98 observations, nos résultats restaient tout aussi significatifs.

Mener un plus grand nombre d'observations aurait permis une compréhension plus approfondie des autres variables étudiées, telles les usages en fonction du genre du locuteur ou de la locutrice et du rôle ou acte spécifiquement ciblé (p.ex. pénétration anale, pénétration vaginale, pénétration vaginale/anale (indéterminée, fellation, anulingus, cunnilingus, autre) ou encore des usages en fonction du genre et de la mixité ou non-mixité du groupe. Un plus grand nombre d'observations aurait par contre requis un plus grand nombre d'heures d'observations. Comme nous avons suffisamment d'information par rapport à nos variables principales, nous avons conclu notre observation après 75 heures d'observation.

Quand cela était possible, nous avons aussi fait alterner les groupes en fonction de l'ethnicité observable des participants.<sup>4</sup> Finalement, le volume des conversations des participant-e-s a influencé la sélection des groupes. S'il était impossible pour nous d'entendre ce qui était dit par les membres d'un groupe, nous nous déplaçons vers d'autres groupes au sein desquels se trouvaient des membres qui s'exprimaient avec un plus haut volume de voix.

Durant ces observations, nous avons retranscrit à la main les segments de discussions qui contenaient des insultes, jurons et autres expressions grossières utilisant la

---

<sup>4</sup> Encore une fois, nous sommes bien conscients ici des limites de l'inférence de l'appartenance ethnique sur la seule base de l'observation. Malgré les limites de cette pratique, il nous semblait plus judicieux de diversifier notre échantillon sur cette base imparfaite que de ne pas en tenir compte.

sexualité comme tiers référent mais pour désigner autre chose qu'une interaction sexuelle réelle. Ainsi, si un individu utilisait l'expression « J'ai fourré avec elle. » pour signifier qu'il a eu une relation sexuelle avec une femme, cette expression grossière n'a pas été retenue pour notre étude, car bien que l'on puisse défendre que le terme « fourré » puisse être dénigrant, surtout si utilisé dans cette forme active/passive, elle n'implique pas nécessairement de connotation péjorative, alors que si un individu avait utilisé la même expression pour signifier qu'il avait escroqué cette femme dans un sens non sexuel, le référent sexuel qu'est le verbe « fourrer » aurait alors une connotation péjorative indéniable pour la personne qui « se fait fourrer ».<sup>5</sup>

Lors de la retranscription des segments, nous avons ajouté des informations sur les contextes de formulation pour bien comprendre le sens de chacun des jurons, expressions grossières, insultes formulés. Les énoncés retenus ont donc été retranscrits dans un cahier de notes et accompagnés d'une explication quant à ce que chacun signifiait dans le contexte où il a été entendu. De plus, une description des réactions des membres du groupe à l'énoncé formulé a aussi été ajoutée à chacune des explications. Nous avons également pris en note le genre (présupposé) des locuteurs et locutrices et de leur public, le lieu et la date des segments.

Nous avons donc mené notre enquête et récolté 98 instances d'usages d'insultes, jurons et autres expressions grossières (Annexe B) répondant à nos critères. De ce nombre, 82 furent formulées par des hommes et 16 par des femmes.

---

<sup>5</sup> Au cours de mes observations, cela ne s'est produit qu'une fois. Un jeune homme, voulant insulter une femme qui n'était pas présente a dit qu'elle « [...] s'est fait fourrer par tout le quartier. » Bien qu'il s'agisse d'une insulte, le terme « fourrer » est utilisé ici pour parler de relations sexuelles. Ce qui est ciblé par l'insulte ici c'est la prétendue promiscuité de la femme dont parlait le sujet observé.

Notre recherche exploratoire a tout de même quelques limites. De par le fait que l'observation a été réalisée par une seule personne sur une période de trois mois, il y a relativement peu de résultats. De plus, notre étude porte sur un groupe restreint, soit les étudiant-e-s au niveau collégial et universitaire puisqu'elle a été menée sur des campus de cégeps, de collèges et d'universités. Nous avons choisi de limiter notre observation à ce type de milieu, car il s'agit d'endroits beaucoup plus propices au type d'observations que nous voulions mener. Il est en effet plus aisé d'écouter des conversations et de bien entendre les phrases formulées par les sujets observés dans des milieux où il y a de grands lieux de rassemblements comme des cafétérias et où il y a beaucoup de gens qui transitent.

Il faut aussi considérer que les gens ne s'expriment pas nécessairement de la même manière en public qu'ils le font en privé. Notre observation ayant été menée dans des endroits publics, nous n'avons aucun résultat quant aux usages d'insultes de jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels insertifs ou réceptifs dans des endroits plus intimes et/ou privés. Nous aurions potentiellement pu faire plus d'observation auprès des femmes dans ces contextes privés. Bourdieu, affirme que l'on s'attend en règle générale des femmes qu'elles soient plus polies et qu'elles aient de bonnes manières, alors que le langage vulgaire et cru est associé plutôt aux hommes (Bourdieu, 1982, p. 91 à 93). Dans un milieu privé, il est possible que les femmes ressentent une moins grande pression à projeter une image de féminité traditionnelle et qu'elles se permettent plus de faire usages de jurons, insultes et autres expressions grossières.

### 3.2 Codification des données

Les données récoltées dans le cadre de cette étude de terrain ont été codées en s'appuyant sur la méthode de Paillé et Mucchielli, d'« analyse à l'aide de catégories

conceptualisantes » (2008, p. 237-238). Suivant cette méthode d'analyse, « le chercheur va aborder conceptuellement son matériau de recherche avec comme objectif de qualifier les expériences, les interactions et les logiques selon une perspective théorisante. [...] Mais, surtout, il va mettre en marche ce travail de conceptualisation et de théorisation dans le temps présent de son analyse conceptuelle (et non dans une phase ultérieure), et il va travailler avec un outil très puissant et très flexible : la catégorie. » (2008, p. 233). La catégorie est partie constituante du travail de théorisation, et elle doit permettre dans le contexte d'une analyse à l'aide de catégories conceptualisantes d'évoquer un phénomène.

Les catégories que nous avons construites et utilisées de manière centrale dans le contexte de cette recherche reposent sur les concepts d'« insertivité » et de « réceptivité » empruntés à Christophe Broqua, France Lert et Yves Souteyrand (2003), et prennent les formes plus spécifiques au cœur de cette étude de terrain des catégories « actes et rôles sexuels insertifs » et « actes et rôles sexuels réceptifs ». À ces catégories nous en ajoutons une dernière, soit celle des « actes et rôles neutres ou indéterminés », puisque nous avons rencontré certains jurons, insultes ou autres expressions grossières qui ciblent de manière vague des rôles et actes sexuels, rendant ainsi la catégorisation difficile. Par exemple, lors d'un échange d'insultes spectacles, un jeune homme dit : « Sa mère elle sponsor ma dick. » Bien que l'on comprenne que l'insulte faisait référence à des actes sexuels, comme le jeune homme utilise le mot anglais *sponsor*, il est impossible de déterminer le rôle ou acte sexuel ciblé. Nous avons fait le choix de conserver ces instances plutôt que de les retirer des résultats de notre étude pour plusieurs raisons. La première étant qu'il s'agit d'instances que nous avons récoltées durant l'observation et que c'est lors du codage qu'il nous est apparu qu'il n'était pas aisé de les classer comme réceptifs ou insertifs de manière catégorique et indéniable. Nous avons aussi préservé ces résultats par souci de scientificité et pour que nos résultats soient falsifiables. Le langage étant très

complexe, il est possible que nos catégories et notre codage fassent l'objet de critique. Cette catégorie permet de plus de rendre compte de cette complexité du langage en préservant les résultats qui ne sont pas aisément catégorisés.

Ces « catégories conceptualisantes » établies en amont permettent de regrouper insultes, jurons et autres expressions grossières, qui sont des actes de langage ayant des fonctions discursives bien différentes, et de comprendre comment et pourquoi ils appartiennent à la même catégorie au regard des actes et rôles sexuels qu'ils visent, soit les rôles et actes insertifs ou les rôles et actes réceptifs.

Les données ont donc été divisées en trois grandes catégories en fonction des rôles et actes ciblés par chacun des jurons, insultes et autres expressions grossières, soit les « rôles et actes insertifs », les « rôles et actes réceptifs » ainsi que les « rôles et actes neutres ou indéterminés ». À des fins statistiques, nous avons ventilé chacune de ces catégories en fonction du genre de la personne ayant formulé l'expression retenue. Finalement, nous avons divisé chacune des catégories en fonction de rôles et actes plus spécifiquement ciblés (pénétration anale, pénétration vaginale, pénétration indéterminée [vaginale ou anale], fellation, anulingus, cunnilingus et autres). Nos données étant ainsi subdivisées, il a donc été possible pour nous de relever s'il existait de grandes tendances non seulement au niveau des types d'actes et de rôles ciblés, mais aussi s'il existait des différences notables quant à quels rôles et actes étaient le plus fréquemment ciblés par les femmes ou par les hommes.

### 3.3 Analyses des données

Cette catégorisation nous a permis de dégager certaines constantes des quelque 98 insultes, jurons et expressions grossières que nous avons observés sur le terrain.

Tout d'abord, nous avons observé qu'une forte majorité (83) des insultes, jurons et expressions grossières recensés ciblent des actes et rôles réceptifs, majorité qui se retrouve dans chacun des sous-groupes ventilés selon le genre des locuteurs et locutrices (voir Tableau 1) et dans chacun des types de constitutions de groupes (Tableau 2). De ces 83 usages, 70 ont été faits par des hommes. Des quinze résultats restants, huit étaient des insultes, jurons et expressions grossières ciblant des rôles insertifs, tous formulés par des hommes. Les sept derniers usages se retrouvèrent dans la catégorie des insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes neutres ou indéterminés. Ceux-ci ont été formulés à peu près autant par des hommes que par des femmes (voir Tableau 1).

Tableau 1 – Distribution des insultes, jurons et autres expressions grossières en fonction du genre des locuteurs et des locutrices et des rôles et actes sexuels insertifs, réceptifs ou indéterminés qu'ils utilisent comme tiers référents

	Hommes	Femmes	Total
Rôles et actes insertifs	8	0	8
Rôles et actes réceptifs	70	13	83
Rôles et actes neutres ou indéterminés	4	3	7
Total	82	16	98

Tableau 2 – Distribution des insultes, jurons et autres expressions grossières en fonction du genre des locuteurs et des locutrices et de la composition genrée des groupes au sein desquels ils ont été formulés.

	Formulé par un homme dans un groupe exclusivement masculin	Formulé par un homme dans un groupe mixte	Formulé par une femme dans un groupe exclusivement féminin	Formulé par une femme dans un groupe mixte	Total
Rôles et actes insertifs	4	4	0	0	8
Rôles et actes réceptifs	33	37	3	10	83
Rôles et actes neutres ou indéterminés	1	2	3	1	7
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>43</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>98</b>

#### 3.4 Insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels neutres ou indéterminés

La catégorie des rôles et actes sexuels neutres ou indéterminés rassemblait surtout des usages particuliers des mots « foutre » et « fourrer » d'une manière dont il était difficile d'identifier qui était insertif et qui était réceptif dans les actions décrites. Nous l'avons observé notamment au cours d'une discussion entre deux femmes dans un cégep durant laquelle une de ces dernières, parlant d'un de leurs collègues de classe dit : « D'après moi, il s'est fourré. » Plus tard dans la conversation, son amie répète l'expression : « Peut-être qu'il s'est fourré, ouais. » Toutes deux tentaient par l'usage du mot fourrer de signifier que leur collègue s'était trompé dans un exercice à réaliser dans le cadre d'un cours. Le terme « fourré » est utilisé ici comme référent à la confusion et à l'erreur. Si leur collègue avait « été fourré » figurativement par

quelqu'un d'autre, alors les rôles auraient pu aisément être différenciés, mais dans ce contexte, l'homme se serait « fourré » lui-même, jouant ainsi à la fois les rôles insertifs et réceptifs. Il devient ainsi difficile de savoir lequel des deux rôles est spécifiquement ciblé de manière péjorative.

Un autre usage retenu du terme « foutre » sous cette même catégorie est le suivant : « On n'en avait rien à foutre. » Cette phrase a été formulée par un cégépien alors qu'il racontait à un de ses amis une soirée d'anniversaire qu'il a passée avec des ami-e-s et durant laquelle tout le monde s'amusait sans réfléchir à ce qu'ils et elles faisaient, tout en buvant beaucoup d'alcool. Il utilise l'expression comme un synonyme d'en avoir rien à faire, comme un état d'esprit de désinvolture. Dans ce contexte, le terme foutre est impossible à classer comme juron, insulte ou expression grossière ciblant péjorativement soit les actes et rôles réceptifs, soit les actes et rôles insertifs.

### 3.5 Insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels insertifs

Dans la catégorie des insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes insertifs, nous avons obtenu quelque huit résultats, tous formulés par des hommes, tous des insultes, mais qui partageaient aussi une autre similarité intéressante, soit qu'ils ne ciblaient jamais seulement un rôle insertif. Par exemple, à plusieurs reprises l'insulte « Nique ta mère! » a été entendue. Le mot « nique » est un synonyme de « fourre » ou « baise » et est un verbe impératif signifiant littéralement « Va pénétrer sexuellement ». Dans la construction de cette insulte, un rôle insertif est ciblé. La personne que l'on envoie « niquer sa mère » est la personne que l'on veut insulter. Mais comme mentionné plus tôt, ce que cette insulte a de particulier est qu'elle ne cible pas seulement le rôle insertif. À la différence d'un « Va te faire foutre » qui ne cible que le rôle réceptif de celui ou celle qui va se faire pénétrer,

l'insulte « Nique ta mère » inclut aussi la mère de la personne insultée et met la mère de cette personne dans une position réceptive. Ce n'est donc pas « celui qui pénètre » qui est insulté, mais plutôt « celui qui pénètre sa mère ». Cette insulte inclut un aspect incestueux et se veut une insulte qui cible aussi la mère de l'injurié. Il y a donc plusieurs éléments injurieux dans une telle insulte. Le simple fait d'insulter la mère d'un individu peut être considéré comme offensant. Nous l'avons d'ailleurs observé à maintes reprises, notamment lorsqu'au cours d'une discussion un jeune homme a voulu insulter un autre homme présent en disant que la mère de ce dernier lui « suçait les couilles » ou encore lorsqu'un autre homme a dit qu'il « baisait » la mère de son interlocuteur pour le provoquer. Puis, l'insulte « Nique ta mère » vient combiner à cette insulte le tabou de l'inceste. En envoyant une personne « pénétrer sa mère », on mobilise cet interdit sociétal de l'inceste. Une autre insulte entendue au cours de l'étude fonctionne sensiblement de la même manière. Il s'agit de l'insulte empruntée à l'anglais « Motherfucker », entendue au cours d'une discussion amicale sur les jeux vidéo durant laquelle un des interlocuteurs envoie cette insulte à son ami. Cette insulte qui se traduit littéralement en français par « baiseur de mère » est une insulte qui elle aussi cible péjorativement un rôle insertif, mais encore une fois par une référence à une relation sexuelle entre l'injurié et sa mère, ou avec la mère de quelqu'un d'autre, ce qui est parfois considéré comme offensant.

Nous avons entendu fréquemment aussi chez les participants utilisant l'insulte « Nique ta mère », une insulte très similaire soit « Nique ta race ». Comme avec l'analyse que nous avons faite de l'insulte « Nique ta mère », nous pouvons observer qu'en plus de celui qui « nique », donc d'un rôle insertif, est aussi ciblée la « race » de l'injurié. Nous avons observé que l'insulte « Nique ta mère » et ses variantes ont

fréquemment été formulées par de jeunes hommes racisés, probablement des jeunes en provenance de pays du nord de l’Afrique, notamment le Maroc et l’Algérie.<sup>6</sup>

Dans le contexte de l’observation que nous avons faite pour cette étude, les seules instances observées d’insultes utilisant comme tiers référent des rôles insertifs dénigrent en même temps un rôle réceptif (« Nique ta mère! », « Motherfucker! ») et ces insultes ciblent en plus des parents de l’injurié. Autrement dit, si les rôles et actes insertifs sont ciblés dans ces insultes c’est par la référence à l’inceste ou à un parent.

### 3.6 Insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels réceptifs

Puisque le reste des insultes, jurons et autres expressions grossières que nous avons recueillies au cours de cette étude, soit les 83 autres, ciblent tous des rôles réceptifs, cette section du chapitre sera divisée en sous-sections de manière à faciliter la compréhension de chacune de ses composantes. Nous avons regroupé ces insultes, jurons et autres expressions grossières en fonction du genre des locuteurs et locutrices et des rôles et actes sexuels spécifiquement ciblés (Tableau 3). Des 83 instances restantes, plus de la moitié, soit 55, se retrouvent dans la sous-catégorie « pénétration vaginale/anale (indéterminée) ». Cette sous-catégorie se retrouve un peu par défaut à regrouper un grand nombre des instances recensées au cours de notre étude à cause des ambiguïtés inévitables qui se retrouvent dans l’expression linguistique au quotidien. Nous commencerons donc par une brève incursion dans la sous-catégorie « pénétration vaginale » pour expliquer pourquoi celle-ci n’a obtenu aucun résultat, et nous continuerons par la suite avec la sous-catégorie « pénétration vaginale/anale (indéterminée) » en nous intéressant à des regroupements d’insultes, jurons et autres

---

<sup>6</sup> Nous déduisons que ces jeunes hommes proviennent de ces pays (1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> génération d’immigration) à cause de références directes à ces pays au cours des mêmes conversations.

expressions grossières que nous avons structurés autour de mots (foutre, niquer, frotter, fuck). La sous-catégorie dont nous traiterons ensuite sera « pénétration anale », suivie par la sous-catégorie « fellation » et nous concluons par une brève section « autre ».

Tableau 3 – Distribution des insultes, jurons et autres expressions grossières en fonction du genre des locuteurs et des locutrices et des rôles et actes sexuels spécifiques ciblés

Insultes, jurons ou expressions grossières qui ciblent :	Rôles insertifs		Rôles réceptifs		Rôles neutres ou indéterminés	
	Formulés par un homme	Formulés par une femme	Formulés par un homme	Formulés par une femme	Formulés par un homme	Formulés par une femme
Pénétration anale	0	0	18	0	0	0
Pénétration vaginale	0	0	0	0	0	0
Pénétration vaginale/anale (indéterminée)	8	0	42	13	3	3
Fellation	0	0	10	0	0	0
Anulingus	0	0	0	0	0	0
Cunnilingus	0	0	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0	1	0
<b>Total partiel</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>8</b>		<b>83</b>		<b>7</b>	

### 3.6.1 Les insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant la pénétration vaginale

La sous-catégorie « pénétration vaginale » n'a obtenu aucun résultat au cours de notre étude, notamment parce que plusieurs insultes, jurons et autres expressions grossières ciblent des actes et rôles réceptifs anaux et vaginaux, mais sans préciser lesquels. Si nous n'avons obtenu aucun résultat pour cette sous-catégorie ce n'est pas parce que

les rôles et actes qui y sont associés ne sont jamais ciblés, mais parce qu'ils sont sous-entendus ou parce que le locuteur ou la locutrice formulant son insulte, juron ou autre expression grossière ne précise pas s'il ou elle parle de pénétration vaginale ou anale. Il est en effet plus rare d'entendre une insulte telle « Va te faire foutre dans le vagin! », l'insulte étant généralement raccourci à « Va te faire foutre! ». À l'inverse, il n'est pas rare d'entendre des insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels réceptifs anaux. Si le vagin n'est généralement pas mentionné dans une insulte comme celle que nous venons de citer, l'anus et la sodomie sont bien souvent ciblés directement dans la construction d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières, comme nous le verrons dans la section sur la pénétration anale.

### 3.6.2 Les insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant la pénétration vaginale ou anale (indéterminé)

Sont placés dans cette sous-catégorie toutes les insultes comme « Va te faire foutre sale fils de pute », puisque ce genre d'insulte est imprécis quant au type d'insertion (anale ou vaginale) auquel il fait référence de manière précise. Par souci de cohérence, nous avons classé dans cette sous-catégorie ces insultes même lorsqu'elles étaient envoyées envers un homme. Nous voulions éviter de présumer que les locuteurs ciblaient spécifiquement les relations sexuelles anales lorsque leur insulte ciblait un homme, excepté lorsqu'une référence explicite à la sodomie ou à toute autre insertion anale était faite.

#### 3.6.2.1 « Va te faire foutre »

L'exemple que nous avons cité plus tôt soit : « Va te faire foutre sale fils de pute » a été entendu au cours d'une discussion entre cégépiens au Collège Ahuntsic durant

laquelle le locuteur ayant formulé cette insulte a haussé la voix pour insulter un ami. Les autres hommes impliqués dans la discussion firent eux aussi par la suite usage d'insultes qu'ils dirigèrent les uns envers les autres sous une forme de jeu, et plus spécifiquement lorsque ceux-ci étaient rassemblés autour de la table de ping-pong pour disputer des matchs les uns contre les autres. Les insultes qui réfèrent à « se faire foutre » (et ses variantes) ont été utilisées dans plusieurs autres contextes. Au cours de notre étude, les insultes de ce type ont été formulées plus souvent par des hommes (cinq fois sur six). Une femme l'a également utilisée lors d'une discussion entre quatre femmes alors qu'elle parlait à ses amies d'une autre femme qu'elle n'aimait pas et dit : « Va te faire foutre », cessa de parler et fit des gestes pour appuyer son insulte en ajoutant par la suite : « Dans tous les sens. » Cette forme d'insulte fait usage de ce qu'Evelyne Larguèche appelle un injuriaire (1997, p. 97). Dans ce contexte, la personne insultée (l'injuriée) n'est pas présente, et l'injurieuse (la personne formulant l'insulte) passe par un tiers témoin, l'injuriaire, pour insulter l'injuriée.

### 3.6.1.2 « Niquer »

Le terme « niquer », que nous avons entendu dans des formes ciblant des rôles et actes insertifs, a aussi été entendu à plusieurs reprises dans des formes ciblant spécifiquement des rôles sexuels réceptifs. Notamment durant une séance de ping-pong alors qu'un des hommes présents interpelle son ami par son prénom et lui dit : « Nique-le s'te plaît! » alors que ce dernier commence une partie de ping-pong. À un autre moment, un des hommes dit à son opposant : « J't'ai niqué à quatre. » pour signifier à son opposant qu'il l'a battu sans que ce dernier n'arrive à marquer plus de quatre points. Plusieurs cas similaires ont été recensés, et l'objectif dans une telle formulation est de créer un référent péjoratif entre la position réceptive au cours d'un acte sexuel en l'associant à la défaite, à l'infériorité.

Le terme « niquer » se retrouve aussi utilisé dans la construction d'autres expressions grossières qui ne sont pas des insultes ou des jurons. Durant une discussion entre un homme et une femme dans un autre cégep montréalais, l'homme dit : « Ça nique ton *brain*, sérieux. » Il formule cette expression pour parler de comment l'obsession de la forme physique et de l'entraînement l'avait auparavant beaucoup affecté et avait donc affecté négativement son cerveau. Il explique comment cette obsession le rendait anorexique et mal dans sa peau. Le terme « nique » est utilisé ici pour exprimer que cette obsession « endommageait » figurativement son cerveau, lui causait du tort psychologique.

Ces divers exemples d'insultes et d'expressions grossières faisant usage du référent « niquer » dans leur construction ont tous en commun que ce référent sert à véhiculer une représentation péjorative du rôle « se faire niquer », soit se faire pénétrer sexuellement, et au sens commun on parle généralement de pénétration vaginale ou anale.

Au cours de nos observations, nous avons répertorié 14 insultes, jurons et autres expressions grossières recourant au terme « niquer ». De ces 14, aucun n'a été formulé par une femme. Dans plusieurs des usages observés, les jeunes hommes utilisant le terme « niquer » le faisait en se plaçant eux-mêmes dans un rôle qui, bien qu'il fût symbolique, était un rôle insertif : « Moi j'nique des races au ping-pong avant de partir. » Dans le même ordre d'idée, certaines des expressions répertoriées étaient des encouragements adressés à d'autres amis de genre masculin à jouer un rôle insertif : « Nique-le à zéro, après c'est à moi. » Si nous prenons en considération la norme hétérosexuelle hégémonique qui régit notre société, nous pouvons comprendre pourquoi il risque d'être plus rare qu'une femme se positionne elle-même dans un rôle insertif pour insulter une autre personne. Une femme pourrait aussi avoir tendance à éviter d'utiliser une expression ou insulte qui cible péjorativement les

rôles et actes sexuels réceptifs, si elle-même adopte des rôles et pratiques sexuelles réceptives.

### 3.6.1.3 « Fourrer/baiser »

Le terme « fourrer » est aussi utilisé fréquemment dans la construction d'expressions grossières, notamment pour référer à la confusion, à l'escroquerie ou à la manipulation. Nous avons entendu, par exemple, des étudiants à l'Université du Québec à Montréal, discuter d'un examen d'économie. L'un des hommes qui participaient à la discussion en parlant de son enseignante a dit : « Elle a essayé de te fourrer un peu. » Il veut ainsi signifier que l'enseignante a voulu piéger ou confondre ses étudiant-e-s à travers certaines questions. Dans un contexte similaire, nous avons aussi entendu un étudiant de l'École des technologies supérieures dire en parlant d'un de ses examens : « Y'a des questions qui me fourraient, mon gars. », exprimant lui aussi sa difficulté à comprendre les questions et à répondre à ces dernières. Les questions, donc, le désarçonnaient.

Le référent « fourrer » cible aussi la réceptivité sexuelle vaginale ou anale, mais d'une manière plus directe que « niquer » et toutes ses variantes en ne ciblant pas du tout un rôle insertif de manière péjorative. C'est le cas pour des verbes tel que « baiser », comme dans les exemples : « Quand ta mère va arrêter de se faire baiser par moi. » ou encore « J'ai baisé ton père », deux insultes entendues une à la suite de l'autre dans une série d'insultes spectaculaires lancées par des cégépiens au cours d'une discussion très animée. Nous avons aussi entendu ce terme utilisé pour référer à la défaite alors qu'en jouant à un jeu vidéo au club de jeux vidéo de son cégep, un des participants affirme « J'vais me faire baiser rapidement. » pour dire qu'il sait qu'il a peu de chances de gagner son match contre un adversaire qu'il croit bien plus habile que lui-même. Le terme a aussi été utilisé pour parler d'une situation de difficultés

économiques par des étudiantes de l'Université du Québec à Montréal alors que la phrase « T'es baisée pour la voiture. » est répétée à quelques reprises pendant que trois femmes et un homme discutent de comment budgéter quand on est étudiant-e et de comment elles et ils trouvent difficile de trouver de l'argent pour se payer une voiture.

Des 98 insultes, jurons ou autres expressions grossières que nous avons recensés, 13 se retrouvent dans cette catégorie, et les usages ne varient pas de manière significative en fonction du genre. Sept de ces usages ont été faits par des hommes contre cinq chez les femmes. Les termes « baiser » et « fourrer » semblent aussi utilisés sensiblement de la même manière par les hommes que les femmes. Peu importe le genre des locuteurs et locutrices, ces mots sont fréquemment utilisés comme synonymes de confusion ou d'escroquerie, dans lesquels les rôles et actes réceptifs sont associés avec le fait d'être confus ou de se faire escroquer.

#### 3.6.1.4 « Fuck »

Bon nombre d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières utilisent aussi le mot « *fuck* » tiré de l'anglais et ses différentes variantes, très communes dans le français populaire au Québec. Nous l'avons entendu dans divers contextes, notamment comme juron alors qu'en jouant au billard au Cégep de St-Jérôme, un cégépien lance l'insulte « Ah! *Fuck you!* » contre le jeu ou voire même comme juron alors qu'il vient de rater un coup. Le terme est fréquemment utilisé dans la construction d'expressions grossières sans être des insultes, comme dans cet exemple où, voulant signifier qu'elle avait mal réalisé les graphiques au cours d'un examen, une cégépienne affirme qu'elle a « [...] fucké les graphiques. » De plus, le terme est couramment utilisé comme verbe, de la même manière que « baiser » ou « fourrer » pour référer à la défaite, à l'infériorité ou à l'humiliation. Nous l'avons observé

notamment au cours d'un match de ping-pong entre cégépiens, alors qu'un des hommes présents, après avoir perdu un échange lance vers son opposant la phrase : « Tu m'as f, you f'ed me. » L'homme utilise ici la lettre « f » comme abréviation du mot « fucked », pour dire à son opposant que ce dernier l'a battu ou qu'il l'a bien eu avec son dernier coup. Nous sommes également très familiers avec l'insulte « Fuck you. », qui est l'équivalent en français de « Va te faire foutre. », et que nous avons recensée dans plusieurs contextes, plus souvent amicaux qu'au cours de réels conflits, mais dans lesquels les locuteurs et locutrices faisant usage de ce terme l'utilisaient souvent pour montrer leur désapprobation ou pour se moquer de quelqu'un d'autre.

Les différents jurons, expressions grossières et insultes utilisant le mot « fuck » ou une variante de celui-ci sont d'ailleurs les termes que nous avons le plus fréquemment entendus de la bouche de femmes. Plus précisément, 9 des 17 insultes, jurons et autres expressions grossières formulés par des femmes faisaient usage du terme « fuck » dans une forme ou dans une autre, alors que chez les hommes, seulement 24 des 63 résultats incluaient le terme « fuck » ou l'une de ses variantes.

### 3.6.3 Les insultes ciblant la pénétration anale

La deuxième sous-catégorie d'insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes réceptifs pour laquelle nous avons récolté le plus de résultats est « pénétration anale ». Dans cette sous-catégorie, nous avons obtenu 18 résultats chez les hommes et aucun chez les femmes.

La référence directe à la sodomie en est aussi bien souvent une à l'homosexualité lorsqu'elle est dirigée vers un homme. Mais comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, ce n'est pas le fait d'avoir une relation sexuelle avec un autre

homme qui est ciblé par ce genre d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières, c'est la sodomie dite passive ou réceptive. La personne insultée n'est pas celle qui sodomise, mais bien celle qui se fait sodomiser. Il existe tout de même beaucoup d'insultes qui ciblent l'homosexualité de manière générale, comme « sodomite » ou « gay », et qui peuvent cibler autant les rôles et actes insertifs que réceptifs. Bien rarement entendons-nous des insultes qui ciblent spécifiquement les rôles et actes insertifs liés à la pénétration anale. L'insulte « enculeur », par exemple, n'a pas été recueillie lors de nos observations. Nous n'avons pas non plus entendu quelqu'un dire à une autre personne « Tu m'encules » pour l'insulter.

Le verbe « enculer » et le nom commun « enculé » sont les termes que nous avons entendus le plus souvent être utilisés dans cette sous-catégorie. Ceux-ci représentent 15 des 18 usages recensés. Nous avons vu, par exemple, un cégépien adresser à la blague un doigt d'honneur à un de ses amis qui passait par là et lui dire : « Tu veux que j't'encule? » Quelques minutes plus tard, et alors que débutait une partie de ping-pong entre deux jeunes hommes, un troisième profère une menace envers son ami qui commence à jouer : « Yo! Si tu perds, j'te jure, j't'encule. » Durant cette même série de parties, le terme a aussi été utilisé pour signifier qu'un joueur en a battu un autre. Le joueur ayant gagné un échange envoie vers son opposant la phrase : « J't'ai enculé. » Le mot « enculé » est parfois utilisé comme juron, et n'est alors pas dirigé vers quelqu'un, mais utilisé pour exprimer dépit, impatience et frustration, par exemple.

Au cours des derniers jours de notre étude de terrain, nous avons observé un petit groupe composé de trois étudiants du Cégep Rosemont qui discutaient de choses et d'autres, mais qui utilisaient fréquemment des insultes de toutes sortes comme des moqueries qu'ils dirigeaient les uns vers les autres. Alors que l'un des hommes parlait de bonbonnes d'hélium et du fait que de respirer de l'hélium donnait une voix aiguë et claire à celui ou celle qui le respirait, son ami qui s'acharnait constamment contre

lui, lui dit : « Toi c'pas une bonbonne que t'as dans le cul, c't'un gros pénis. » Quelques secondes plus tard, il ajoute : « c'pour ça que tu parles aigu, s'parce que tu t'es trop fait mettre dans l'cul. » À la suite de cette série d'insultes et de moqueries, l'homme ciblé semble perdre patience, son ami l'ayant insulté à répétition et ne s'intéressant à la conversation que pour diriger des insultes envers lui, ce dernier lui répond par l'insulte : « Hey mange d'la marde sérieux, va te faire foutre. », tout en essayant vaguement de ne pas sembler offensé par les assauts répétés de son ami. Par la référence à la sodomie réceptive, il se moque deux fois de son interlocuteur. En suggérant que ce dernier se fait sodomiser, sans nécessairement penser qu'il pratique réellement la sodomie réceptive, il le provoque. Considérant que les deux hommes semblent être amis, nous pouvons imaginer que le premier ne tentait pas réellement d'insulter l'autre, et que ses mots étaient peut-être des insultes spectacles, une forme de jeu. L'autre homme perd tout de même patience et reçoit mal ces insultes, se sentant réellement insulté par celles-ci. La charge péjorative associée à la sodomie réceptive dans notre imaginaire collectif et incluse dans ces insultes a peut-être blessé l'injurié, le poussant à répondre lui-même par une insulte. Il est aussi possible que l'homme insulté se soit senti atteint par le comportement de son interlocuteur plutôt que par le contenu même des mots. Comme nous l'avons mentionné au premier chapitre, le contenu des insultes n'est pas nécessairement ce qui créera l'effet d'insulte. Le ton et l'attitude de l'injurier peuvent aussi avoir un impact. Dans le cas cité ci-haut, l'homme injurié a peut-être perdu patience parce qu'il tentait de discuter avec ses amis et que l'un d'eux le coupait constamment pour l'insulter.

#### 3.6.4 Les insultes ciblant la fellation

La dernière sous-catégorie pour laquelle nous avons obtenu des résultats est la catégorie des insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels réceptifs « fellation », sous-catégorie pour laquelle nous avons obtenu dix

résultats, tous formulés par des hommes. Pour placer dans cette catégorie certains jurons, insultes et expressions grossières, nous avons présumé lorsque l'énoncé ne faisait pas mention explicitement du pénis que c'était en effet à la fellation que faisaient référence les locuteurs (et non pas, par exemple, sucer un sein ou sucer le clitoris). Dans le sens commun, lorsqu'il est utilisé dans une insulte ou une expression grossière, le mot « sucer » réfère explicitement, mais aussi parfois implicitement, à la fellation. Donc, même lorsqu'il n'y avait pas de référence explicite aux organes génitaux masculins (quatre sur dix des instances), nous les avons placés dans la catégorie « fellation ».

La grande majorité des instances retenues dans cette sous-catégorie furent des insultes, et la plupart utilisaient spécifiquement la fellation comme référent péjoratif. Fréquemment, au cours de nos observations, nous avons entendu le verbe sucer être utilisé pour signifier qu'une personne était stupide, inintéressante ou sans valeur. Tel en est-il dans l'exemple que nous avons observé alors que plusieurs hommes cégépiens regardaient des photos sur leurs cellulaires et qu'à un certain moment, l'un des hommes en parlant d'une personne qu'ils voyaient à ce moment-là en photo dit : « Esti qui suce ce gars-là. » Cette insulte véhicule mépris, irrespect, voire haine pour la personne envers laquelle on la dirige et à laquelle on associe l'action de « sucer » un pénis.

Le verbe « sucer » a parfois aussi été associé au manque d'aptitudes, au manque de talent et à la maladresse. Au cours d'une partie de cartes entre plusieurs hommes et une femme au Cégep André-Laurendeau, un des hommes dit à son coéquipier : « Arrête de sucer, man! », alors que ce dernier connaît plusieurs succès consécutifs à travers les nombreuses parties de cartes que le groupe a disputées. Nous avons aussi entendu au cours d'un échange d'insultes spectaculaires entre amis dans un autre cégep, un des participants formuler envers l'un de ses amis l'insulte suivante : « Qu'est-ce

que tu vas faire dans la vie à part sucer ton père et faire des tours de magie ? » L'insulte est reçue par des rires par les autres hommes présents, à l'exception de celui envers qui l'insulte était dirigée. L'injuteur a utilisé cette insulte pour suggérer que l'injurié n'avait pas beaucoup d'habiletés dans la vie.

### 3.7 Conclusions de l'étude

Ayant exploré chacune des sous-catégories en détail, nous avons observé des différences quant aux formes et fonctions discursives que prennent les insultes, jurons et autres expressions grossières étudiées, selon le rôle ou acte sexuel utilisé comme référent. Nous observons tout de même, malgré ces différences quant aux visées linguistiques qui sont associées à chacune des sous-catégories, qu'il existe de grandes tendances, la plus évidente restant encore que ce sont les rôles et actes sexuels réceptifs qui sont le plus fréquemment ciblés péjorativement. Parallèlement, nous avons observé que lorsque des actes et rôles insertifs sont ciblés, ils le sont rarement seuls. Nous l'avons relevé dans le cas d'insultes comme « Nique ta mère » ou l'insulte tirée de l'anglais « *Motherfucker* ». Bien qu'il existe des insultes qui ciblent d'autres parents de l'injurié (notamment, « J'ai baisé ton père », que nous avons entendu au cours d'un échange d'insultes spectacles), il y a une récurrence marquée pour les insultes à la figure de la mère. Nous voyons donc que même si l'acte insertif de « niquer » est ciblé par l'insulte « Nique ta mère! », la féminité est aussi ciblée puisqu'elle est insérée dans l'insulte et qu'elle y devient l'objet de l'acte sexuel insertif sans lequel l'insulte n'existerait pas.

De plus, nous avons observé que les hommes formulent beaucoup plus des insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels de toutes sortes. Il ne faut tout de même pas oublier de rappeler que notre étude a été faite dans des lieux publics, ce qui peut avoir influencé nos résultats. Bourdieu, comme nous

l'avons mentionné plus tôt, avance que l'on s'attend généralement des femmes qu'elles soient plus polies et qu'elles aient de bonnes manières, alors que le langage vulgaire est associé au discours viril, cru et qui véhicule la force, ce que l'on associe traditionnellement à la virilité (Bourdieu, 1982, p. 91 à 93).

De plus, parmi les insultes, jurons et autres expressions grossières que nous avons entendus formulés par des femmes, dans aucun des cas ces femmes ne s'en sont servies pour insulter directement une autre personne présente, alors que ce fut fréquemment le cas au cours de notre observation pour les hommes. Nous ne présumons pas que les femmes n'utilisent pas d'insultes, mais peut-être sont-elles plus discrètes, le font-elles plus rarement ou le font-elles plus fréquemment en privé. Peut-être utilisent-elles aussi un plus faible nombre d'insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant des rôles et actes sexuels insertifs ou réceptifs. Les rôles et actes sexuels réceptifs étant associés à la féminité, peut-être sont-elles moins enclines à les utiliser comme tiers référents pour dévaloriser autre chose, tandis que les rôles et actes insertifs, associés à la masculinité, ne sont pas dévalorisés dans notre imaginaire collectif. Ce fait pourrait aussi avoir un impact sur la fréquence d'utilisations d'insultes, jurons et autres expressions grossières utilisant des rôles et actes sexuels comme référents chez les femmes. Une femme risque d'être moins portée à tenter d'insulter un homme en lui disant qu'il « baise des vagins » puisque cet acte n'est pas connoté péjorativement dans nos sociétés et que l'insulte n'aurait pratiquement aucun potentiel de blesser ou d'humilier l'individu ciblé.

Rappelons que des 17 insultes, jurons et autres expressions grossières formulées par des femmes, 10 utilisaient le mot « fuck » ou une variante de celui-ci, alors que chez les hommes, la proportion fut très différente. En effet, des 82 instances observées auprès d'hommes, seulement 25 faisaient usage du mot « fuck » ou d'une de ses variantes. (Tableau 4)

Tableau 4 – Distribution des insultes, jurons et autres expressions grossières en fonction de s'ils impliquent l'utilisation du mot « fuck » ou d'une variante de celui-ci et du genre des locuteurs et des locutrices

	Nombres d'insultes, jurons ou autres expressions grossières incluant le mot fuck ou une variante de celui-ci	Nombres d'insultes, jurons ou autres expressions grossières n'incluant pas le mot fuck ou une variante de celui-ci	Total
Formulés par un homme	25 (30 %)	56 (70 %)	81
Formulés par une femme	9 (53 %)	8 (47 %)	17

À cet égard, nous ne pouvons que formuler des hypothèses quant aux raisons qui justifient cette différence. Il se pourrait que le mot « fuck », comme il est tiré de l'anglais, soit un mot qui, dans l'imaginaire des francophones du Québec, réfère moins directement à la sexualité, et soit ainsi considéré comme moins vulgaire ou offensant. Ce terme semble ainsi désémantisé. Beaucoup d'autres insultes, jurons et autres expressions grossières que nous avons entendus renvoient plus directement à la sexualité, comme c'est le cas pour « furrer », mais de manière encore plus évidente pour des verbes comme « sucer ». Alors que le terme furrer est utilisé pour décrire de manière vulgaire les actes de pénétration vaginale ou anale, le terme « sucer » est couramment utilisé et de manière non vulgaire pour décrire la fellation.

On pourrait également émettre l'hypothèse que plusieurs femmes ressentent un malaise à l'idée d'utiliser comme référent péjoratif des actes et rôles sexuels qu'elles assument ou qui leurs sont associés. Si les processus sociolinguistiques par lesquels les mots associés à la réceptivité sexuelle se sont retrouvés marqués d'une charge péjorative au point de devenir utilisés dans la construction d'insultes et de plusieurs autres types d'expressions vulgaires et grossières sont très insidieux, il n'en reste pas

moins que pour plusieurs de ces expressions, notamment le verbe « sucer », la référence à l'acte sexuel de fellation est très évidente. Ainsi, un individu ressentant qu'un pan de son identité sexuelle est ciblé par une insulte, un juron ou toute autre expression vulgaire sera probablement porté à en éviter l'usage, bien qu'il reste certain que des femmes hétérosexuelles utilisent encore les termes « fourrer » et « sucer » comme référents péjoratifs dans la construction d'insultes, de jurons ou d'autres expressions grossières.

Ce qui nous ramène à la première partie de notre question de recherche, soit : Est-ce que les rôles et actes sexuels associés à la réceptivité sont utilisés comme référents péjoratifs plus souvent que ceux qui sont associés à l'insertivité dans les insultes, jurons et autres expressions grossières évoquant la sexualité? Les observations que nous avons faites au cours de notre étude de terrain nous permettent de répondre à ce questionnement par l'affirmative.

Cette étude nous permet de dresser un portrait sommaire de la réalité des insultes, jurons et autres expressions grossières utilisant des rôles et actes sexuels comme référents dans leur construction, et d'observer que les actes et rôles sexuels réceptifs sont ciblés de manière plus péjorative et plus fréquente que les rôles et actes insertifs. De plus, presque inévitablement, lorsque ce sont des rôles et actes insertifs qui sont visés, ils sont modulés par la désignation de la personne dans le rôle réceptif de cette insertion.

Combinant les résultats obtenus au cours de cette étude exploratoire avec les éléments théoriques que nous avons présentés et détaillés au cours de ces deux premiers chapitres, nous sommes aussi en mesure de répondre à la deuxième partie de notre question de recherche : « [Lorsque que les rôles et actes sexuels associés à la réceptivité sont utilisés comme référents péjoratifs plus souvent que ceux qui sont associés à l'insertivité, les insultes, jurons et autres expressions grossières évoquant la

sexualité], quelle fonction discursive ont-ils? » En plus des fonctions linguistiques remplies par ces insultes, jurons et autres expressions grossières détaillées à travers l'analyse des résultats, notre étude exploratoire nous permet de tirer certaines conclusions générales. Notre concept de tiers référent permet de comprendre comment certains actes de langage vont, pour créer un effet d'insulte ou un effet vulgaire, utiliser un référent pour établir une équivalence entre deux choses. Dans la construction des insultes, jurons et autres expressions grossières qui nous intéressent, soient ceux qui utilisent et ciblent les rôles et actes sexuels, ce sont ces rôles et actes sexuels qui remplissent la fonction de tiers référent. Ainsi, un rôle ou acte sexuel marqué péjorativement dans notre imaginaire collectif (comme celui de se faire « fourrer ») devient un référent pour créer une comparaison avec quelqu'un ou quelque chose que nous voulons dévaloriser. Ces insultes, jurons et autres expressions grossières en ciblant les rôles et actes sexuels réceptifs, ont pour effet de dévaloriser les personnes ou actes de référence tout en dévalorisant la personne, la situation, l'objet ou autre chose à laquelle on les compare. Cet effet, combiné à l'association des rôles et actes sexuels réceptifs au genre féminin, contribue à la construction et à la préservation d'une hiérarchisation des genres, ainsi qu'à une socialisation genrée hiérarchique, et plaçant les rôles et actes associés à la féminité dans une position d'infériorité par rapport aux rôles et actes associés aux hommes.

## CHAPITRE 4

### CONSTRUCTION DISCURSIVE DU GENRE, SOCIALISATION GENRÉE ET HIÉRARCHISATION DES GENRES

Ce quatrième chapitre porte sur la troisième partie de notre question de recherche, soit : comment l'utilisation de la réceptivité sexuelle comme tiers référent dans les insultes, jurons et autres expressions grossières participe-t-elle à la création discursive des femmes comme inférieures et subordonnées des hommes ainsi qu'à la socialisation genrée hiérarchique? Pour répondre à cette question, nous explorons la socialisation genrée, la construction discursive des genres ainsi que le thème de la hiérarchisation des genres qui leur est intimement lié. Cette question de la socialisation genrée englobe les autres aspects se situant au sein de cette troisième partie de notre question de recherche, puisque la manière dont nous avons de parler des genres relève de la manière dont nous concevons et vivons les genres au quotidien. La socialisation genrée est donc notre point de départ pour ce chapitre. De celle-ci découlent nos considérations quant à la construction discursive des genres et aux insultes, jurons et autres expressions grossières à travers des référents péjoratifs qui ciblent les rôles réceptifs. Nous abordons aussi le lien entre réceptivité sexuelle et féminité dans la culture. Puis, nous expliquons comment les insultes, jurons et autres expressions grossières qui nous intéressent participent à la construction discursive des genres, et donc de la féminité, et comment la féminité se trouve ainsi placée par ce genre d'actes de langage dans une position de subordination par rapport à la masculinité.

#### 4.1 La place du langage dans la construction des genres

Les insultes, jurons et autres expressions grossières qui utilisent des rôles et actes sexuels comme référents dans leur construction sont des actes de langage. Ils participent à la construction en continu de notre univers social puisque ceux-ci jouent sur la manière dont nous nous représentons ces actes et rôles sexuels, mais aussi, et de manière plus importante encore, sur la manière dont nous nous représentons les genres auxquels sont culturellement associés ces rôles et actes.

Revenons à cette citation de Claudine Moïse selon laquelle : « [...] la violence verbale structure, modifie, élabore à la fois l'espace social et les représentations; elle participe aussi de la formation des idéologies sociales et linguistiques, des rapports de pouvoir, des identités et donc des pratiques langagières. » (2009, p. 202) La violence verbale a, comme tout acte de langage, le pouvoir de participer à l'élaboration en continu des représentations qui constituent notre univers social. D'une manière toute particulière, la violence verbale tente de créer par le discours, puisqu'elle vise par la force d'évocation et par la vulgarité à imposer des représentations du réel pour blesser quelqu'un dans son estime personnelle, pour réduire cet individu à l'objet de la comparaison, à la fois dans la représentation qu'il se fait de lui-même que dans celle que les autres se font de lui. On peut aussi utiliser la violence verbale pour insulter et dévaloriser un groupe entier de personnes.

Judith Butler affirme que nous sommes des êtres de langage, des « *linguistic beings* ». Le langage nous précède et nous construit : « If we are formed in language, then that formative power precedes and conditions any decision we might make about it, insulting us from the start, as it were, by its prior power. » (Butler, 1996, p. 2) Les décisions que nous prenons par rapport à la manière dont nous parlons et ce que nous disons sont conditionnées par le langage. Le langage et les représentations du monde

et de ses composantes qui y sont véhiculées préexistent à l'enfant nouveau-né qui arrive au monde et qui apprendra à parler et à s'exprimer à travers une ou plusieurs langues qui sont chargées lourdement de représentations et de mots pour décrire la réalité, mais qui ne seront jamais neutres tout au long de l'apprentissage de l'expression langagière par l'enfant.

Les genres font partie de ces concepts qui sont largement construits à travers le langage. La construction discursive des genres est toujours en mouvement, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de genres qui soient définitifs. Cela n'empêche pas qu'il existe des modèles dominants de masculinité et de féminité relativement stables à travers le temps et l'espace (Butler, 2005, p. 109), ce que nous appelons la masculinité et la féminité hégémoniques, bien qu'eux-mêmes aient subi de grands bouleversements au cours des derniers siècles, notamment dans la foulée des mouvements féministes (Faith, 1994, p. 38). Ilana Löwy s'intéresse d'ailleurs à la façon dont la masculinité hégémonique se transforme dans la modernité : le pouvoir masculin et le modèle masculin hégémonique devient érotisé et la subordination de la femme se transforme pour devenir source de plaisir autant dans les rapports intimes entre hommes et femmes que dans bien d'autres interactions sociales, notamment au travail (2006, p. 43).

Les genres font l'objet d'une construction discursive, certes, mais ne sont pas construits seulement par le langage. Les genres sont aussi profondément liés à des comportements genrés. Les comportements comme le langage participent à la socialisation genrée. Les genres sont des construits qui sont transmis aux enfants dès un très jeune âge, voire dès la naissance comme l'affirme Linda Lindsey : « From the moment a girl infant is wrapped in a pink blanket and a boy infant in a blue one, gender role development begins. The colors of pink and blue are among the first indicators used by a society to distinguish female from male. » (p. 36) Féminin et

masculin sont des construits que l'on présente et inculque aux enfants et que ces derniers assimilent et intègrent. Ce processus se continue à travers toute la vie d'un individu. L'exemple des vêtements bleus pour les bébés garçons et des vêtements roses pour les bébés filles l'illustre bien. Le langage joue évidemment un rôle à ce moment, mais les marqueurs de genres comme les vêtements à couleurs assignées font partie d'une socialisation qui dépasse le simple langage, comme bien d'autres éléments de socialisation genrée.

Les humains ont une expérience du monde qui est largement marquée par la parole. Cette conception très dynamique des rapports entre société (et culture) et langage que nous avons culminé notamment dans les écrits de Butler. Robin Lakoff, pionnière dans le domaine du langage et du genre, publie en 1975 la première édition d'un ouvrage phare qui se penche sur le langage des femmes et celui des hommes ainsi que sur la manière dont nous parlons des genres. Selon elle, si dans le langage les femmes se retrouvent subordonnées aux hommes, c'est parce qu'elles le sont concrètement dans le social (Lakoff, 2004, p. 69). La manière dont nous parlons des femmes serait ainsi une sorte de miroir de la société, de ses inégalités. Butler offre une explication à la faveur d'un plus grand dynamisme entre le langage et les autres éléments formant la réalité sociale, corroborant l'idée que le langage crée l'objet dont il traite. Par des actes de langage, il serait donc possible de contribuer à la construction de notre univers social.

La troisième partie de notre question de recherche met une emphase particulière sur la réceptivité sexuelle en tant que tiers référent dans les insultes, jurons et autres expressions grossières que nous avons étudiés dans ce mémoire, mais surtout sur son impact dans la construction discursive des genres ainsi que sur la socialisation genrée, et plus spécifiquement sur son effet hiérarchisant. Cet effet hiérarchisant met en

lumière non seulement le processus social de différenciation des genres, mais aussi l'inégalité qui leur est inhérente

#### 4.2 Socialisation genrée des enfants

La socialisation genrée est donc ce processus par lequel un enfant qui vient au monde fait face très rapidement aux notions de genre et de sexe. D'abord, dès sa naissance, un sexe biologique est assigné à l'enfant. Cette catégorie de sexe biologique affectera l'individu tout au long de sa vie, que ce soit dans la manière dont il sera traité, qu'on évaluera ses compétences, émotions et comportements. Ce sera le cas même lorsque ces derniers n'ont pas de réels liens avec la fonction reproductrice des sexes masculins et féminins qui est identifiée comme l'élément discriminant dans cette catégorisation homme/femme et qui est au cœur des représentations que nous nous faisons de nos sociétés et des sexes (Mathieu, 1971, p. 23 à 25). Nicole-Claude Mathieu explique comment les catégorisations sexuelles masculine et féminine qui existent dans notre imaginaire sont construites sur un potentiel reproductif, mais que cette catégorisation dépasse largement le cadre familial, là où le système duel homme-femme revêt à la fois des aspects biologiques et sociaux, pour régir des aspects de notre vie qui n'ont pas de liens avec la reproduction, comme c'est le cas pour le travail et le milieu académique (Mathieu, 1971, p. 25). Les termes féminin et masculin sont distingués, associés à une série de traits de personnalités, de comportements, de préférences sexuelles, d'intérêts créant ainsi des catégories opposées et mutuellement exclusives.

La socialisation genrée est l'idée selon laquelle des notions sont inculquées aux gens qui composent une société, et ce, depuis la naissance de l'enfant :

[...] the ritual announcement at birth that it is in fact one or the other instantly transforms an “it” into a “he” or a “she” (Butler 1993), standardly assigning it to a lifetime as a male or as a female. This attribution is further made public and lasting through the linguistic event of naming. [...] launching a gradual process of learning to be a boy or a girl, a man or a woman, and to see all others as boys or girls, men or women as well. There are currently no other legitimate ways to think about ourselves and others -- and we will be expected to pattern all kinds of things about ourselves as a function of that initial dichotomy (Eckert et McConnell-Ginet, 2003, p. 15-16).

Ce processus est déclenché dès la naissance, voire dès le moment où le sexe du bébé à naître est révélé après l'échographie, et se poursuivra à travers la vie entière de l'individu, processus à travers lequel il apprend non seulement à quel genre il appartient, mais aussi comment agir en fonction de ce genre et comment traiter les autres individus qu'il côtoie à travers sa vie en fonction de leur genre et du sien. La psychologue Hilary Lips parle des termes « mâle » et « femelle » comme étant des étiquettes qui portent des associations très puissantes. Ces étiquettes nous donnent selon Lips des informations sur la manière d'agir envers les autres et d'interpréter leurs agissements en fonction de leur étiquette et de la nôtre (2008, p. 1). La socialisation genrée prend d'ailleurs plusieurs formes. Les genres sont transmis aux enfants, non seulement à travers le langage et la manière dont les adultes parlent des genres, mais aussi à travers la manière dont les adultes agissent et « jouent » leurs genres. Butler explique comment les « actes genrés » (*gendered acts*) construisent et reconstruisent en continu les genres. Butler cite à cet égard la célèbre phrase de Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme, on le devient. » (2005, p.71) Elle nous explique ensuite ce qu'implique cet énoncé quant à la façon dont se construisent les genres à travers des actes de genres, et dont en découlent les identités de genres :

[...] gender is in no way a stable identity or locus of agency from which various acts proceed; rather, it is an identity tenuously constituted in time – an identity instituted through a *stylized repetition of acts*. Further, gender is instituted through the stylization of the body and, hence, must be understood

as the mundane way in which bodily gestures, movements, and enactments of various kinds constitute the illusion of an abiding gendered self. This formulation moves the conception of gender off the ground of a substantial model of identity to one that requires a conception of a constituted *social temporality*. Significantly, if gender is instituted through acts which are internally discontinuous, then the *appearance of substance* is precisely that, a constructed identity, a performative accomplishment which the mundane social audience, including the actors themselves, come to believe and to perform in the mode of belief (1988, p. 519-520).

Ce qu'affirme Butler ici c'est que le genre ne découle pas naturellement du sexe. Le genre se retrouverait plutôt ancré dans la culture, dans une certaine temporalité de notre société et évoluerait avec elle. S'il existe une certaine stabilité dans les genres, ce ne serait pas parce qu'ils sont ancrés dans de réelles différences entre hommes et femmes, mais bien parce qu'à travers les actes genrés qui sont sans cesse répétés, s'établissent des normes de genres et des identités de genres qui poussent les hommes à « agir en hommes » et les femmes à « agir en femmes ».

Ces identités de genres et ces normes de genres poussent ainsi les êtres humains à agir, consciemment ou inconsciemment, de manière à respecter les normes du genre auxquels ils appartiennent. Bien sûr, ces normes ne sont pas une fatalité et tous et toutes peuvent décider de résister à ces normes, d'agir comme ils l'entendent. Ces normes toujours contestées ont d'ailleurs subi plusieurs modifications au cours des derniers siècles, que ce soit la manière dont on réfléchit le travail des femmes ou encore les distinctions de comportements genrés dans les sphères publiques et privées. Il y a toujours une possibilité de transformer les genres, ceux-ci n'étant pas statiques.

Néanmoins, les pressions à la conformité sont fortes et les normes, bien qu'elles se transforment, continuent de séparer hommes et femmes. Et ces normes de genres participent à la socialisation genrée des bébés et des enfants alors que ceux-ci font

leurs premiers pas en ce monde et que, dès leur arrivée, ils sont soumis aux genres avant même d'avoir conscience qu'ils existent.

Irène Lézine cite une étude réalisée au cours des années 1970 qui illustre comment le genre d'un bébé aura un impact sur l'interprétation que les adultes font des comportements de ce dernier :

Condry (1974) a enregistré au magnétoscope le comportement de bébés de 9 à 10 mois et a présenté le document à 200 étudiants de psychologie qui ont attribué aux enfants des émotions différentes selon le sexe supposé; lorsqu'on leur présentait le film en disant qu'il s'agissait de filles, les étudiants disaient qu'elles pleuraient de peur, si on leur montrait le même document en disant qu'il s'agissait cette fois de garçons, les étudiants estimaient qu'ils criaient de colère... Ceci illustre bien les difficultés que l'on a à observer et interpréter les comportements des nourrissons, mais également à quel point nos appréciations sont tributaires des stéréotypes courants et images culturelles internalisées dont les adultes sont porteurs et propagateurs sur le thème de la masculinité – féminité (1978, p. 244).

Mis face à la même vidéo, les adultes participant à cette expérience ont eu tendance à interpréter de manières différentes les mêmes cris et pleurs de bébés selon le groupe sexuel auquel ils pensaient que ces bébés appartenaient. Dans le même ordre d'idées, Eckert et McConnell-Ginet affirment que : « From infancy, male and female children are interpreted differently, and interacted with differently. Experimental evidence suggests that adults' perceptions of babies are affected by their beliefs about the babies' sex. » (2003, p. 17) Lézine explique aussi comment ce genre d'interprétations souvent erroné des comportements des bébés nous pousse à réagir de la mauvaise manière quant aux besoins des bébés, puisque nous nous créons une image mentale biaisée des besoins et comportements des bébés, selon le sexe biologique que nous leur attribuons :

Images qui se reflètent dans leurs conduites envers les enfants qui à leur tour en porteront l’empreinte, les signaux comportementaux et besoins naturels de l’enfant pouvant être précocement méconnus et déviés pour se conformer à une imagerie stéréotypée : celle par exemple qui attribue couramment aux filles les qualités de douceur, passivité, timidité, et aux garçons l’énergie, le dynamisme, l’agressivité (1978, p. 244).

C’est donc dire que dès leur très jeune âge, nous traitons différemment les bébés, non pas en fonction de leurs besoins réels, mais en fonction des besoins que l’on croit associés à la fille ou au garçon. Ceci est d’ailleurs corroboré par Marie-Josée Chombart de Lauwe :

Une première transmission sociale des modèles de sexe s’effectue dans la famille, dès la conception de l’enfant, à la naissance et au cours des soins au bébé, dans les pratiques d’élevage puis d’éducation. La formation des images de sexe et des valeurs qui leur sont associées est donc très précoce. Les parents transmettent leurs représentations sexuées au travers de ces pratiques en posant des interdits, en canalisant les comportements du bébé par tout un jeu d’imitations, d’échanges adultes-enfants, renforcé par des encouragements ou des sanctions (1978, p. 254).

Ceci pourra avoir pour effet de modeler le bébé et l’enfant jusqu’à le rendre conforme aux normes du genre auquel il est associé, si par exemple l’on tend à réagir de manière plus émotive et protectrice envers le bébé de sexe féminin lorsqu’il pleure, ou à manipuler plus vigoureusement un bébé de sexe masculin, car nous le croyons plus énergique et fort.

#### 4.3 Socialisation genrée et identités de genres

À partir du moment où l’enfant a conscience de lui-même, il ne fait plus seulement apprendre et absorber passivement les normes de genres, il se met à y contribuer activement. Il continue à apprendre de son milieu, mais va lui aussi contribuer à son

milieu en reproduisant les rôles de genres qu'il a appris et qu'il continue d'apprendre (Chombart de Lauwe, 1978, p. 253). L'influence du milieu se maintient cependant : « Toutefois, chaque société, par l'intermédiaire des parents, des enseignants et des diverses institutions éducatives met tout en œuvre pour canaliser cette socialisation, et tend ainsi à reproduire les structures et les valeurs existantes. » (Chombart de Lauwe, 1978, p. 253) Rappelons tout de même que tous les milieux n'auront pas nécessairement tendance à renforcer une socialisation genrée binaire. Chombart de Lauwe insiste sur l'idée que les divers milieux vont *tendre* à reproduire les structures et les valeurs existantes, ce qui laisse place à une transformation des normes de genres. Chombart de Lauwe explique que la société offre des choix de modèles aux enfants, ce qui est utile pour illustrer que la société n'impose pas « une seule » idéologie aux enfants (1978, p. 253). Relativement aux préférences sexuelles, il existe des exemples concrets de cette proposition de divers modèles qui l'illustrent bien. On peut penser à un parent qui expliquerait à son enfant qu'un homme peut être amoureux d'un autre homme, à un enfant qui découvrirait en écoutant une émission de fiction, que deux personnages féminins sont en couple, voire à un enfant qui grandirait avec des parents de même sexe.

Nous pouvons aisément tracer un parallèle entre Chombart de Lauwe et Foucault au niveau de cette sensibilité se trouvant dans leur travail de théorisation des relations de pouvoir qui entourent les notions de genre quant au grand dynamisme inhérent à la construction des genres et à la socialisation genrée. Chombart de Lauwe avance que : « L'enfance constitue un enjeu à la fois pour les forces dominantes et pour les forces d'opposition. Elle est donc suscitée par des modèles différents, et devient objet de tentatives de séduction diverses. » (p. 253) Il existe plusieurs forces qui tiennent des discours différents sur les genres et ces diverses forces peuvent toutes tenter d'influer sur la socialisation des enfants. Comme dans la théorie foucauldienne du pouvoir, on retrouve une compréhension dynamique des enjeux de la socialisation genrée et de la

construction discursive du genre. Cette compréhension permet de rendre compte du fait qu'il existe une résistance aux grands modèles binaires se retrouvant dans notre société, mais que malgré cette résistance, il émerge tout de même une force dominante, un discours qui s'impose de manière plus évidente que d'autres.

Des auteurs tels Deborah Kerfoot et David Knight traitent de construction des identités de genres et des subjectivités en s'inspirant de la théorie foucauldienne du pouvoir. Cette idée d'identités de genre permet de comprendre d'une manière tout aussi dynamique la notion de construction des identités de genre que les relations de pouvoir dans la construction discursive des genres :

[...] power is neither one-directional, nor does it flow from a single source to shape, direct, or constrain subjects. Rather, power is in reciprocal relation to subjectivity, where subjectivity can be defined as individual self-consciousness inscribed in particular ideals of behavior surrounding categories of persons, objects, practices or institutions. [...] Subjectivity is constituted through the exercise of power within which conceptions of personal identity, gender and sexuality come to be generated. Men and women actively exercise power in positioning themselves within, or of finding their own location amongst, competing discourses, rather than merely being *positioned by* them. (Kerfoot & Knights, 1994, p. 70)

Les individus d'une société participent activement à la construction de leur identité dont leur identité sexuelle et de genre. Ils sont confrontés aux divers discours sur les genres et ne sont de simples témoins passifs de la création de leur identité, ils y participent. L'enfant multipliera avec l'âge le nombre d'interactions qu'il aura et le nombre d'individus qu'il rencontrera quand il fréquentera de nouveaux milieux et partagera moins de temps avec ses parents. Il sera ainsi mis en contact avec de nouveaux discours sur les genres et à une grande diversité d'individus et autant d'identités de genres :

Lorsque l'enfant grandit et commence à entrer plus directement en contact avec l'ensemble de la société en vivant davantage en groupe de « pairs » ; dans son quartier, dans la rue, à l'école, dans des associations de loisir ou de garde, il reçoit de nouvelles images des sexes, qui lui sont proposées de façon normative, volontaire ou plus ou moins diffuse. De six à quatorze ans, il traverse une période d'apprentissage essentielle qui réactive ou contredit les premières intégrations des modèles de sexe. Les enfants se socialisent alors de façon intensive, ils se forment pour devenir des adultes aptes à répondre aux besoins de la société. Comment s'opère alors cette socialisation de la nouvelle génération? Par deux voies essentielles : identification nouvelle (ou identification seconde) à des modèles proposés et pratiques suscitées consciemment ou non par l'environnement (Chombart de Lauwe, 1978, p. 254).

L'enfant et l'adolescent participent ainsi activement dans leur milieu à la construction des normes de genres, mais surtout à bâtir leur propre identité de genre et leurs représentations de ce que sont les genres. L'enfant n'est ainsi pas seulement objet du pouvoir. Il n'est pas passivement placé dans une catégorie ou une autre par les discours sur les genres. L'enfant, comme l'adolescent ainsi que l'adulte, exerce un pouvoir quant à sa manière d'interagir avec les divers modèles de genres qui lui sont proposés. Les modèles de genres dominants émergent de ces processus complexes et dynamiques par lesquels les individus interagissent avec les divers modèles de genres qui leurs sont proposés, se construisent une identité de genre et en viennent à « performer » ou à jouer, comme le dit Butler, ces identités de genres dans la réalité, dans leurs divers milieux sociaux, à l'école, au travail et dans la famille.

Le processus s'intensifie à travers l'enfance et l'adolescence alors que les jeunes garçons et jeunes filles grandissent et sont confronté-e-s à des images de ce que sont les adultes, et qu'ainsi s'impose chez ces jeunes l'impératif de grandir, de se construire. Mais cet impératif de grandir est genré, car devenir un homme ou devenir une femme n'a pas la même signification (Eckert & McConnell-Ginet, 2003, p. 17). Cette idée est corroborée par Jenny Cook-Cumperz dans son chapitre « Public

Discourse and the Private Life of Little Girls: Language and Woman's Place and Language Socialization ». Cette dernière affirme que les enfants sont des agents actifs de leur apprentissage du genre, ce qui transparaît notamment à travers leurs jeux, alors que les enfants y créent des scénarios genrés et s'expriment d'une manière qui dénote une conscience d'un soi genré (2004, p. 196).

Le processus n'implique pas seulement pour l'individu de se construire lui-même son identité de genre, mais aussi de savoir comment traiter les autres en fonction de leur genre et de la manière qu'ils jouent leur genre. Lips explique que les comportements les plus stéréotypés des genres masculins et féminins ressortent plus dans les contextes d'interactions entre individus, donc lorsqu'ils ne sont pas seuls. Dans ces contextes d'interactions, les gens ont des attentes envers les autres, et les individus présents sont conscients d'eux-mêmes et des rôles qu'ils « devraient » jouer pour que les autres les acceptent. On peut dire, d'une certaine manière, que nous avons donc des attentes quant aux attentes des autres. Alors nous ajustons nos comportements en fonction de ce que nous pensons être les attentes des gens avec qui nous entrons en interaction (Lips, 2008, p. 42).

#### 4.4 Sanctions, renforcements et hiérarchisation des genres

Entrent alors en jeu les notions de sanctions et de renforcements.<sup>7</sup> Les renforcements et sanctions peuvent prendre plusieurs formes, évidemment, mais peuvent aussi venir de diverses sources. Les parents et la famille proche sont la source la plus importante quant aux sanctions et renforcements dans les premières années de vie de l'enfant, puisque c'est auprès de ceux-ci que l'enfant sera initialement socialisé, apprendra le langage et la façon d'interagir avec les autres, et prendra conscience de lui-même

---

<sup>7</sup> Linda Lindsey parle de *reprimands and rewards*, ou en français de réprimandes et récompenses.

(Lindsey, 1990, p. 43). Les sources de renforcements et de sanctions varieront et augmenteront ensuite en nombre alors que l'enfant ira à la garderie, aura de plus en plus de cercles d'ami-e-s, puis finalement débutera l'école primaire.

Un constat fort intéressant quant au renforcement et à la sanction se trouve dans l'œuvre d'Eckert et McConnell-Ginet : « In research on early gender socialization, males -- both children and adults -- have emerged as more engaged in enforcing gender difference than females. » (2003, p. 20) Ce sont donc surtout les garçons qui imposent et encouragent les normes de genres et ce, en ciblant plus intensément les autres garçons (2003, p. 21). Bref, les garçons et les hommes auront beaucoup plus tendance à récompenser ou punir les comportements d'autres hommes et garçons lorsqu'ils sont respectivement conformes ou non conformes aux attentes que nous avons à l'égard du genre masculin. Nous constatons alors que ces types de renforcements et sanctions ont une visée très particulière, soit celle pour les garçons de ne pas être comme les filles, et pour les hommes de ne pas être comme les femmes. Mais la pression sur les jeunes filles et sur les femmes de ne pas être comme les garçons et les hommes ne semble pas aussi importante. Eckert et McConnell-Ginet expliquent pourquoi :

The outcome is that while activities and behaviors labeled as male are treated as appropriate for females as well as for males, those labeled as female are treated as appropriate only for females. One way of looking at this is that female activities and behaviors emerge as marked -- as reserved for a special subset of the population -- while male activities and behaviors emerge as unmarked or normal. This in turn contributes to the androcentric (male-centered) view of gender. [...] This asymmetry is partially a function of the cultural devaluation of women and of the feminine. One way or another, most boys and girls learn that most boy things and boy activities are more highly valued than girl things and girl activities, and boys are strongly discouraged from having interests or activities that are associated with girls (2003, p. 21).

Il émerge de cette citation l'idée que l'homme apparaît « non marqué », comme étant la norme dans une société androcentrique. Le genre féminin est l'« autre ». Ce dernier est marqué par rapport au masculin, ce qui ne devrait pas être suffisant pour que les hommes et garçons tendent à éviter de ressembler au féminin ou d'accomplir toute action associée au féminin.

Il y a plus qu'une simple distinction entre le masculin et le féminin ici, il y a hiérarchisation, d'où l'idée qu'il n'est pas autant inapproprié pour une fille de faire des choses de garçon puisqu'en fait en copiant les garçons, la fille « tomboy » émule des comportements supérieurs à ceux des filles. En contrepartie, le garçon qui copie les comportements de fille copie des comportements inférieurs aux comportements de son genre (Eckert & McConnell-Ginet, 2003, p. 22). Les filles et les femmes qui démontrent des qualités associées aux hommes et garçons se voient critiquées et stigmatisées, mais d'une manière différente de celle dont sont critiqués les hommes et garçons qui démontrent des qualités associées aux femmes et filles :

Men deemed feminine (or effeminate) are seen as inferior men. While women deemed masculine may sometimes be seen as inferior women, they are also seen as striving (if misguidedly) for what is in fact a valued persona. This is one reason that masculine behavior in women is often less stigmatized than feminine behavior in men (Eckert & McConnell-Ginet, 2003, p. 37).

Il nous est possible à ce moment-ci de notre analyse de tisser des liens entre les écrits d'Eckert et McConnell-Ginet et notre thème des rôles et actes sexuels. Nous pouvons aisément voir en quoi les théories de ces dernières peuvent se refléter dans l'usage des rôles et actes sexuels associés aux femmes comme référents péjoratifs dans la construction d'insultes, jurons et autres expressions grossières, puisque ces rôles seraient marqués comme hiérarchiquement inférieurs de par leur association à la

féminité. Ces rôles et actes deviennent indésirables, car ce ne sont pas des rôles et actes que les vrais hommes accomplissent.

La socialisation genrée prend une forme différente à travers l'adolescence et l'âge adulte. Si durant leur jeune âge les enfants se séparent très fréquemment en groupes genrés et définissent les genres comme différents et incompatibles (Eckert et McConnell-Ginet, 2003, p. 24), l'âge adulte apportera un rapport aux genres différent. Linda Lindsey affirme que la dichotomie entre les genres se radoucit à travers l'âge adulte où les rôles sont un peu moins drastiquement divisés (1970, p. 46), ce qui ne signifie pas pour autant que la socialisation genrée passée s'efface, ni même qu'elle ne se poursuit pas. La socialisation genrée se poursuit sous une forme différente à l'adolescence et durant l'âge adulte alors que l'hétérosexualité sous une forme normative vient mettre fin à l'opposition simple entre les genres pour construire le féminin et le masculin comme étant plutôt complémentaires. Eckert et McConnell-Ginet parlent d'*heterosexual market* (2003, p. 26). Avant même de découvrir leur propre sexualité, les jeunes garçons et jeunes filles sont préparés culturellement à l'hétérosexualité et à se positionner dans un marché de l'hétérosexualité en démontrant des qualités associées à leur genre pour arriver à être complémentaires avec les membres du groupe genré opposé. L'hétérosexualité dans ce contexte est présumée.

Le concept de complémentarité entre les sexes est fort intéressant pour plusieurs raisons. D'abord, il exclut par défaut la possibilité que les couples homosexuels puissent être fonctionnels. Ensuite et surtout, malgré ce que les défenseurs de la complémentarité des sexes affirment, cette complémentarité est fortement hiérarchisée, et ce, de manière défavorable pour les femmes. En tant que concept, la complémentarité entre les sexes est contraignante puisqu'elle pousse les gens à se conformer aux normes de genres par les pressions qu'il induit, notamment à travers

les sanctions et renforcements. On peut supposer que s'il n'y avait pas de hiérarchisation, les sanctions pour tout écart à la norme seraient similaires pour les deux genres. L'on assiste plutôt à une hiérarchisation qu'à une complémentarisation des genres. Les genres étant construits en relation l'un à l'autre dans une dynamique présupposant l'hétérosexualité, cela place en marge les autres orientations et préférences sexuelles, même celles qui sont hétérosexuelles et qui ne correspondent pas à la norme hétérosexuelle dominante, tout en plaçant le féminin à un niveau hiérarchique inférieur à celui du masculin. Cette hiérarchisation transparaît dans les insultes, jurons et autres expressions grossières ciblant spécifiquement les rôles et actes sexuels, comme nous l'avons démontré dans les chapitres deux et trois de ce mémoire. Ce sont en effet les rôles et actes sexuels réceptifs qui sont utilisés comme référents péjoratifs dans la construction de la majorité de ceux-ci. Ces actes et rôles que nous associons culturellement à la féminité, se retrouvent disproportionnellement ciblés de manière péjorative par rapport aux actes et rôles associés à la masculinité.

#### 4.5 La construction des normes de genres et leurs impacts sociaux et politiques

Ces normes de genres qui préparent les hommes et les femmes pour le marché hétérosexuel n'ont pas des visées se limitant à la structuration du couple et à la reproduction biologique. Ces normes visent à garantir, comme l'affirment Eckert et McConnell-Ginet, la reproduction sociale, c'est-à-dire réaffirmer, produire et reproduire les structures sociales, elles-mêmes profondément dépendantes des genres (2003, p. 34). Considérant la grande complexité et le dynamisme qu'elle implique, la socialisation genrée fait partie du processus de construction des genres. En apprenant ce qui caractérise et distingue les genres et en jouant (ou non) ces genres, les êtres humains projettent une image de ce que sont les genres. Chaque individu est un acteur des genres.

La dimension politique du genre est rendue évidente par la multiplicité d'idéologies de genres qui existent, cohabitent et s'opposent. Malgré les discours dominants qui préservent des normes de genres dans un état relativement stable, des discours et comportements critiques ou divergents de la norme existent et s'inscrivent dans une dynamique de pouvoir bien réelle en créant divers points de résistance, ces derniers étant à la base, selon Foucault, des relations de pouvoir. Chez certain-e-s, et notamment dans les mouvements féministes, une résistance consciente aux normes de genres est présente et articulée. Par leurs agissements et par leurs paroles, certaines personnes projettent une image différente des genres. Certains-nes s'engagent consciemment alors dans une relation de pouvoir contre les normes établies et les discours dominants sur les genres, comme c'est le cas par exemple des auteur-e-s et militant-e-s féministes et queers qui tentent par leurs paroles et actions de déconstruire les genres. Butler parle des genres féminins et masculins comme marqueurs profondément importants dans l'identité des gens, à un point où les personnes qui ne se conforment pas aux normes ou qui sont marquées par le genre d'une façon « incohérente » ou « discontinue », des personnes « queer », viennent déstabiliser le concept même de « personne » pour les sociétés qui voient en le genre un élément déterminant de l'identité des individus (2005, p. 84). En agissant en dehors des normes établies de genres, ces personnes queers déstabilisent les normes en mettant de l'avant un discours différent sur celles-ci. D'autres personnes qui ne sont pas nécessairement conscientes des implications de leurs agissements genrés ou qui ne cherchent pas activement à avoir un impact sur les normes et définitions des genres s'engagent aussi, parfois malgré elles, dans les relations de pouvoir qui entourent les genres, en jouant ou non les normes établies et en prenant la parole pour parler des genres.

Au niveau des insultes, jurons et autres expressions grossières utilisant comme tiers référents péjoratifs les rôles et actes sexuels réceptifs, on peut donc comprendre

comment certaines personnes, conscientes des implications sociales et politiques de ce type d'actes de langage peuvent tendre à en éviter l'usage ou voire à inciter d'autres personnes à ne pas les utiliser, pour ainsi éviter d'en reproduire les impacts négatifs sur les genres et la hiérarchie existante entre ceux-ci. Bien sûr, chaque action et discours n'a pas la même portée, mais chacun participe tout de même à la construction d'une grande toile de relations de pouvoir complexes dont font partie les genres :

Language has its effect on society through repeated use, through sequences of use, through the laying down of a history of use. And embedded in this history are not simply the things that have been said and done, but the identities and status of the people who have said and done them. An individual act, therefore, enters into a broader discourse -- and its ultimate effect will be the result of its life in that discourse: how it gets picked up, and by whom, and how it mixes with what other people are doing and thinking (Eckert & McConnell-Ginet, 2003, p. 53).

À travers les discours se construit une toile de relations de pouvoir. Malgré la capacité de chacun et chacune de prendre la parole sur un sujet, des régimes de pouvoir s'instaurent alors que des discours deviennent dominants et s'établissent comme normes. Un discours atteint son apogée quand celui-ci est perçu comme allant de soi :

A dominant ideology typically owes its success not to brute power and conscious imposition, but to the ability to convince people that it is not in fact a matter of ideology at all, but simply natural, "the way things are." We refer to this process as naturalization. This use of the term naturalization does not necessarily refer to biological naturalness, but to people's sense of what needs no explanation (Eckert & McConnell-Ginet, 2003, p. 43).

Les idéologies dominantes sont celles qui arrivent à se naturaliser. Pour les idéologies qui prônent l'existence de différences marquées entre les genres, il s'agit d'idées que nous nous faisons sur les qualités spécifiques de chacun d'eux, telles la coopérativité

et l'émotivité pour les femmes ou la compétitivité et la rationalité pour les hommes, et qui s'imposent comme allant d'elles-mêmes. Nos idéologies de genres ne relèvent pas nécessairement d'une décision consciente : « Language supports a nonconscious ideology concerning the sexes. » (Lindsey, 1990, p. 51)

Plusieurs discours en faveur de l'idée de distinctions claires entre hommes et femmes s'appuient sur l'idée de différences biologiques profondes qui pousseraient les hommes et les femmes à agir de manières différentes. Il existe aujourd'hui des discours scientifiques qui tentent d'expliquer les différences (réelles ou non) entre hommes et femmes en donnant à ces dites différences une base biologique. Fausto-Sterling affirme que cette dite base biologique agirait, selon ces discours, comme déterminisme profond quant aux comportements des humains en fonction de leur sexe « biologique » (1985, p. 4 à 6). Puisque les sexes masculins et féminins sont construits en opposition l'un par rapport à l'autre dans ces discours, si l'on attribue aux hommes une qualité, les femmes se voient attribuer la qualité dite opposée. Selon Lips, le fait d'opposer ainsi masculin et féminin dans notre imaginaire aura une autre implication importante :

An implication of stereotyping two groups as polar opposites is that any movement away from the stereotype of one group is, by definition, a movement toward that of the other group. For instance, a man who acts less rational than the male stereotype is seen not only as less masculine but as more feminine [...] (Lips, 2008, p. 3)

Notre objectif ici n'est pas de vérifier si différences entres hommes et femmes il y a, ni même de savoir dans quelles proportions ces dites différences relèveraient de la culture ou de la biologie. Notre objectif est plutôt d'attirer l'attention sur les implications et visées politiques des discours en faveur du déterminisme biologique et sur comment ces derniers jouent de manière concrète sur nos idéologies et identités

de genres, ainsi que sur la socialisation genrée, sur la hiérarchisation des genres et, de ce fait, sur des relations de pouvoir entre hommes et femmes. Car, comme l'affirment Foucault et Mathieu, il n'y a pas de discours, même scientifique, qui soit apolitique. Le sexe est profondément politique, et à travers divers discours, nous l'élaborons et avons un impact concret et observable sur notre société.

Les auteur-e-s poststructuralistes tel-le-s que Butler et Foucault tendent à décrire les différences entre les hommes et les femmes comme relevant de la culture. Ceci a pour effet de désubstantialiser les genres, mais aussi les sexes. Si des auteur-e-s avant elle avaient déjà attiré notre attention sur l'aspect construit du genre, Butler remet en question l'idée qui a longtemps été acceptée comme évidente, que le sexe relèverait de la pure biologie. Butler affirme que le sexe n'est pas un donné biologique et que le corps est un concept historique (Baril, 2007, p. 63). Butler offre ainsi une perspective particulière, notamment en ce sens qu'elle ouvre des perspectives de changement à la fois pour le genre et le sexe : « Butler s'insère dans ce paradigme, à l'intérieur duquel le « sexe » et le genre sont tous deux des constructions culturelles, sociales et politiques susceptibles d'être transformées. » (Baril, 2007, p. 63) Le genre, mais aussi le sexe, apparaissent à cet égard beaucoup moins limitant.

Les auteur-e-s poststructuralistes étudient la culture, les sociétés et le pouvoir, en s'intéressant, au-delà des modèles structurels qui régissent nos sociétés, à la place que prend le langage dans la construction et la préservation de ceux-ci. Comme nous l'avons vu plus tôt avec Foucault, le langage a un pouvoir structurant et performatif qui est central à l'élaboration et aux relations de pouvoir de nos sociétés.

Foucault stipule que personne n'est en dehors du pouvoir. Le genre serait en ce sens un produit du langage, de la toile complexe de nos relations de pouvoir qui l'entourent. Baril résume ici la position de Butler sur ce sujet :

[...] le genre est un énoncé sans substrat métaphysique et ontologique qui, par son énonciation et sa répétition, réalise ce qu'il dit, soit un genre féminin ou masculin. Ainsi, l'humain ne naît pas avec un genre fixe et naturel, mais ce genre se réalise jour après jour à travers les normes et les contraintes, et c'est de cette répétition quotidienne qu'il tire son apparente stabilité, cohérence et naturalité qui sert ainsi de base au cadre hétéronormatif et hétérosexiste (Baril, 2007, p. 64).

De la répétition du genre à travers nos « performances genrées » et nos discours sur les genres, nous contribuons à la construction en continu du genre. Comme l'affirme Foucault, le pouvoir est constitué à travers une multiplicité de points de résistance, mais il émane tout de même des luttes une norme, comme c'est le cas pour les genres. S'élabore ainsi une structure dans laquelle les genres masculin hégémonique et féminin hégémonique s'imposent et se naturalisent, devenant la norme, contestée certes, mais dominante tout de même. Les genres reposent selon Butler sur des actes répétés d'une manière autoréférentielle et ne prenant leur sens que dans cette répétition : « Gender is a performance without an original » (Barrett, 2004, p. 297). Évidemment, comme l'original n'existe pas, il ne nous est pas accessible. Le philosophe Jacques Derrida parle dans son œuvre d'itérabilité, concept renvoyant à la possibilité de répétition dans les communications humaines. Celui-ci explique qu'une « marque » doit pouvoir être répétée, qu'elle doit être itérable en l'absence du destinataire, comme c'est le cas avec une lettre que l'on écrit ou un enregistrement qu'on laisse à un destinataire qui n'est pas présent dans l'immédiat. Utilisant l'exemple de l'écriture, il explique que celle-ci ne pourrait pas être une réelle écriture si elle n'était pas structurellement lisible par-delà la mort du destinataire (Derrida, 1972, p. 24). Il affirme que :

La possibilité de répéter et donc d'identifier les marques est impliquée dans tout code, fait de celui-ci une grille communicable, transmissible, déchiffable, itérable pour un tiers puis pour tout usager possible en général. Toute écriture doit donc, pour être ce qu'elle est, pouvoir fonctionner en

l'absence radicale de tout destinataire empiriquement déterminé en général (Derrida, 1972, p. 24).

Mais pour Derrida, la marque ce n'est pas une transmission de sens ou d'intention. Celle-ci, même si le code reste lisible pour le destinataire, pourra être perdue. En prenant la parole, en communiquant ou en agissant, l'individu n'a pas de contrôle sur comment sera réitéré ce qu'il a communiqué à un destinataire. La marque ne peut pas être reproduite de manière identique puisqu'elle n'est pas une unité identique à elle-même (Didderen, 2006, p. 10). Ce qui nous ramène à cette idée de Butler selon laquelle le genre est une performance s'appuyant sur elle-même. Si nous appliquons le concept d'itérabilité de Derrida au genre, nous comprenons donc que le genre est un code, comme une langue, que nous communiquons aux autres et qu'ils peuvent comprendre et interpréter, mais dont le sens et l'intention ne pourront jamais être complètement saisis ni préservés. Le genre pour les poststructuralistes existe bel et bien, mais pas d'une manière tangible, permanente et finie. Le genre est une performance répétée en continu et qui trouve son sens dans la répétition puisque comme un discours, le genre tire son pouvoir et sa force de son caractère répétitif. Le pouvoir du genre se fonde ainsi sur lui-même et à travers sa répétition (Baril, 2007, p. 23). Ceci voudrait dire que le genre peut ainsi être altéré, modifié et structuré autrement, et pourrait même disparaître puisqu'il repose sur le langage et les comportements genrés.

En bref, cette approche poststructuraliste offre une compréhension du pouvoir et des dynamiques entourant les genres qui permet de faire tomber les barrières et de questionner l'idée même de la binarité des genres. Ces discours favorisent une conception des genres grâce à laquelle ces derniers seraient fluides et instables chez une personne; l'association entre certaines qualités et un genre en particulier pourrait être contestée et aider à remettre en question la hiérarchie entre les genres.

À l'opposé, des discours renforcent l'idée d'une division entre les sexes. Selon Mathieu, ces discours tendent à exacerber notre perception des différences entre les deux sexes et à ignorer les similitudes (1991, p. 259). Ces discours trouvent écho chez des gens et les poussent à expliquer leurs comportements et qualités ainsi que ceux d'autrui comme étant liés à leur sexe biologique. Ceci est particulièrement vrai lorsque l'on considère qu'il existe une hiérarchisation entre les comportements et qualités associés aux femmes et ceux qui sont associés aux hommes. Ce sont ces discours sur les genres qui dominent actuellement notre société et qui établissent, malgré les diverses résistances qui existent, les modèles hégémoniques de la masculinité et de la féminité qui régissent nos interactions dans toutes les sphères des relations humaines. Considérant l'aspect hiérarchique de cette structure des genres, nous pouvons donc affirmer qu'il existe concrètement une domination bien réelle des hommes sur les femmes. Cette domination est éminemment politique au sens foucauldien du terme (Foucault, 2013, p. 121-122), car il existe des forces qui luttent pour la préservation des genres dans leur définition contraignante et oppressante actuelle, tandis que les individus qui reproduisent les normes de genres sans réellement s'en apercevoir participent eux aussi sans le savoir à une structure de pouvoir qui génère en continu une domination des hommes sur les femmes.

Tel que nous l'avons mentionné plus tôt, pour Fraser la lutte pour la reconnaissance est un enjeu majeur dans l'articulation du conflit politique moderne (Fraser, 2004, p. 152). Le déni de reconnaissance qui nous intéresse dans le cadre de ce mémoire se traduit par cette domination culturelle dont les insultes, jurons et autres expressions grossières qui utilisent les rôles et actes réceptifs comme tiers référents ne sont qu'une des innombrables facettes. La norme hétérosexuelle hégémonique opprime et refuse la reconnaissance à tous ceux et celles qui en dévient. De plus, en dévaluant les rôles et actes sexuels qu'elle impose aux femmes, elle refuse aussi de reconnaître les femmes comme égales aux hommes.

Maurice Godelier explique qu'il existe trois pans à la domination masculine, soit économique, politique et symbolique (Godelier, 1978, p. 25). Mais malgré le fait que l'injustice ressentie semble se tourner depuis la fin du 20<sup>e</sup> siècle vers les injustices sociales symboliques tel que l'observe Fraser, cette dernière insiste sur l'importance d'affirmer qu'il n'y a pas de dichotomie réelle entre reconnaissance et redistribution. Les inégalités matérielles sont liées à l'absence de reconnaissance, et bien qu'il s'agisse de dynamiques complexes, l'inégalité économique et l'absence de respect culturel s'enchevêtrent et forment système (Fraser, 2004, p. 153). Il est aisé de comprendre comment le manque de reconnaissance dont souffre un groupe peut mener à des inégalités d'un ordre politique ou économique. Si la féminité est dévalorisée symboliquement et qu'elle est construite couramment comme hiérarchiquement inférieure à la masculinité, nous comprenons comment cela peut jouer négativement sur l'accession à des postes importants en politique ou dans le marché de l'emploi, pour les femmes ou pour des hommes jugés trop féminins ou homosexuels.

La domination des femmes est donc bien réelle et repose sur une reproduction en continu des genres à travers notre langage et nos performances genrées. S'il est vrai qu'il existe une possibilité de refaire les genres, la structure et les normes genrées masculines et féminines hégémoniques restent, bien qu'elles évoluent elles-mêmes. Si la domination culturelle persiste donc, c'est parce que dans nos performances genrées nous préservons les genres dans leur forme dichotomisée, prétendument complémentaire, mais surtout hiérarchique. Et parmi ces performances genrées se retrouvent les insultes, jurons et autres expressions grossières qui utilisent les rôles et actes sexuels réceptifs comme tiers référents.

#### 4.6 Les insultes, jurons et autres expressions grossières et la domination masculine

L'insulte est un acte de langage qui est performatif. Par cet acte, l'injurier vise à assigner une identité à l'individu ou groupe vers qui il dirige son insulte. Pour le philosophe Axel Honneth, le mépris porte atteinte à la liberté d'action des sujets, mais surtout, il blesse dans l'idée positive qu'ils ont pu acquérir d'eux-mêmes (2000, p. 161). L'insulte vise aussi à convaincre les témoins de celle-ci de sa propre véracité. En insultant une personne, on la réduit, on lui assigne une identité.

Mais par la violence verbale nous structurons aussi le social, le politique, voire l'économique en jouant, comme l'affirme Moïse sur les idéologies sociales et linguistiques, les identités et les pratiques langagières, mais aussi, et c'est ce qui nous intéresse particulièrement ici, sur les rapports de pouvoir (Moïse, 2009, p. 202). Ce qu'ont de particulier les insultes, jurons et expressions grossières qui font usage de tiers référent, c'est qu'ils insultent aussi le groupe ou objet utilisé comme tiers référent. En utilisant les rôles et actes sexuels réceptifs comme référents, nous réitérons les genres dans leur forme hiérarchique et nous aidons à la préservation de la domination culturelle masculine. En réaffirmant la structure politique telle qu'elle existe actuellement entre les genres, nous participons activement, volontairement ou malgré nous, aux relations de pouvoir qui entourent les genres et leur définition.

## CONCLUSION

Le travail des auteur-e-s qui emploient un cadre épistémologique de type poststructuraliste a ouvert et continue d'ouvrir aujourd'hui des perspectives nouvelles quant aux différentes formes que peuvent prendre les relations de pouvoir, notamment à travers l'idée que le langage jouerait un rôle majeur dans les relations de pouvoir et dans la construction de notre réalité. Si la pertinence d'étudier le langage comme source d'oppression et structure ayant de grands impacts sur les relations de pouvoir n'est plus à démontrer, dans le contexte socio-historique du Québec actuel (et dans une optique plus large de l'Occident), il devient particulièrement important de s'intéresser à l'impact du langage sur la construction des genres et de leur hiérarchie.

L'étude de ces impacts est des plus pertinentes aujourd'hui dans les sociétés occidentales puisqu'en leur sein bon nombre de personnes considèrent que l'égalité entre les hommes et les femmes n'est plus un enjeu important, celui-ci leur apparaissant comme en étant un du passé. La sociologue féministe québécoise Francine Descarries met d'ailleurs les féministes en garde face à ce mythe de l'égalité déjà acquise et insiste sur la nécessité de ne pas délaissier le terrain politique en s'imaginant que les avancées culturelles, sociopolitiques et économiques récentes auraient mis fin aux inégalités et injustices dont souffrent les femmes (2013, p. 17).

La primauté du droit est un des principaux fondements des états occidentaux modernes. Le droit nous apparaît comme grand symbole de la justice et comme source de toute justice. Dans ce contexte, le fait que l'égalité des hommes et des femmes soit légalement reconnue et que soit interdite de par la loi toute forme de discrimination sur la base du sexe, nous pousse à ignorer les discriminations et oppressions relevant de la culture qui se retrouvent au sein des plus quotidiennes de nos interactions sociales.

Pourtant, des études et écrits d'auteur-e-s contemporain-e-s nous révèlent que bien des enjeux d'inégalités se trouvent encore au cœur des dynamiques genrées, notamment celle de la construction des identités de genres. Ce mémoire a été rédigé dans la perspective de mettre en évidence et d'expliquer une question spécifique, soit celle de l'utilisation comme référent de rôles et actes sexuels réceptifs dans la construction d'insultes, de jurons et d'autres expressions grossières, cette question relevant elle-même de problématiques plus larges, notamment celles de la socialisation genrée, de la construction discursive des genres et de leur hiérarchisation. Nous nous sommes ainsi concentrés plus spécifiquement sur la dimension linguistique et discursive des genres. La problématique centrale que nous avons ciblée est celle des diverses formes d'agressions verbales utilisant comme tiers référents spécifiquement des rôles et actes sexuels réceptifs, que l'on assimile culturellement à la féminité, et par extension aux femmes. Nous avons observé dans le cadre de notre étude de terrain que les rôles et actes sexuels réceptifs sont ciblés péjorativement de manière beaucoup plus fréquente que les rôles et actes insertifs. Puis, dans le cas où ces derniers se retrouvaient ciblés, c'était généralement dans le contexte d'insultes à teneur incestueuse, où le rôle insertif n'était réellement ciblé que parce qu'on l'associait à avoir une relation sexuelle avec un parent de l'injurié, par exemple.

Par notre recherche, nous avons contribué ainsi à l'étude de plusieurs sujets en un même temps, à commencer par celui de la violence verbale. La violence verbale a largement été étudiée et sous plusieurs angles, comme les écrits de Butler, de Larguèche, de Moïse, de Bourdieu, d'Armstrong et d'autres le démontrent. L'apport théorique le plus important de notre mémoire dans la sphère de la violence verbale, se trouve dans deux éléments spécifiques : la question de l'effet et le concept que nous avons appelé le tiers référent, et auquel Armstrong réfère sans le nommer ainsi dans ses écrits sur le langage homophobe chez les étudiants universitaires américains.

En combinant ces concepts, nous avons créé un cadre conceptuel qui permet de comprendre comment l'injurier en vient, par la référence à un tiers qui n'est ni lui, ni l'injurié, à causer un effet d'injure particulier sur le groupe utilisé comme tiers référent. L'importance du concept de tiers référent réside dans l'idée que par l'usage d'une référence péjorative à un groupe auquel l'on fait porter certaines caractéristiques pour insulter un autre groupe ou individu, comme c'est le cas avec les rôles et actes sexuels féminins, la personne formulant l'insulte, le juron ou toute autre expression grossière, construit une représentation péjorative du groupe qu'il utilise comme tiers référent. La notion d'effet dans le contexte de notre mémoire est différente de la notion d'effet telle que développée par Languèche. En effet, elle ne sert pas à décrire les impacts négatifs ressentis par la personne vers qui l'insulte est dirigée. Elle sert plutôt à comprendre les impacts dans une perspective sociopolitique plus large que de tels jurons, insultes et autres expressions peuvent avoir sur les divers groupes, sur les représentations que nous nous faisons de ceux-ci et sur la structure politique même qui régit les relations de pouvoir de nos sociétés.

Ceci ne règle pas nécessairement la problématique majeure avec laquelle plusieurs théoriciens du langage jonglent depuis longtemps, à savoir si c'est l'intention de l'injurier ou la manière dont l'injurié reçoit un énoncé qui importe le plus dans la compréhension et l'étude de la violence verbale. Notre mémoire ne vise pas en ce sens à régler la question une fois pour toutes, ni à affirmer qu'entre l'effet et l'intention, un des deux serait plus important à l'étude du phénomène complexe des agressions verbales. Notre but est plutôt d'attirer l'attention sur l'effet dans une optique plus macro, suivant les postulats d'auteur-e-s poststructuralistes tels que Foucault, Butler et Fraser, en nous intéressant ainsi aux impacts sur les relations de pouvoir que l'usage de tels tiers référents ont et peuvent avoir.

Notre travail cible spécifiquement les insultes, les jurons ainsi que les autres expressions grossières faisant usage de tiers référents dans leur construction. Lorsque nous étudions ces actes de langage particuliers, l'intention de blesser ou encore le fait d'être blessé par les mots d'une autre personne ne revêt pas une grande importance à la compréhension du phénomène à l'étude. La clé de la compréhension de celui-ci relève plutôt de la référence, soit du choix pour un locuteur ou d'une locutrice d'utiliser un groupe social qui devient le référent dans la construction de l'insulte, du juron ou de toute autre expression grossière. Le locuteur ou la locutrice fait généralement porter à ce référent des traits et caractéristiques péjoratifs qui deviennent l'élément injuriant dans la construction de ces actes de langage spécifiques.

Notre mémoire permet dans cette optique d'approfondir l'étude des enjeux de langage liés à la violence verbale à travers ce concept de tiers référent. Cet outil pourrait potentiellement être utilisé pour étudier la représentation que nous nous faisons d'autres groupes dans nos sociétés, bien que dans le contexte de ce mémoire, nous l'avons utilisé spécifiquement pour comprendre comment sont utilisés comme tiers référent les rôles et actes sexuels réceptifs dans une variété d'insultes, de jurons et d'expressions grossières.

Cette étude a la particularité d'attirer l'attention sur un trait particulier de toute culture, et qui est largement éloquent quant aux tabous d'une société, soit la vulgarité et les insultes. En accomplissant cette recherche, nous voulions vérifier si les rôles et actes sexuels réceptifs étaient réellement plus utilisés comme référents péjoratifs que les rôles insertifs et réceptifs dans des insultes, jurons et autres expressions grossières, et nos résultats ont démontré que c'était le cas. Ces résultats nous permettent de comprendre que les rôles et actes sexuels réceptifs forment un lexique de termes et de représentations qui véhiculent avec assez de puissance le mépris, la haine,

l'humiliation et la domination envers les personnes qui assument des rôles réceptifs dans leur sexualité, soit par association les femmes et les hommes homosexuels dans la construction des insultes, jurons et autres expressions grossières parmi les plus courants. Si nous les utilisons, c'est parce qu'ils ont le potentiel réel de blesser et d'exprimer avec vigueur des émotions particulières puisqu'ils utilisent des représentations péjoratives que nous partageons dans notre imaginaire collectif. Comme l'affirmait Claudine Moïse : « La langue peut servir une volonté de transgression, et, dans ce cadre, le sentiment de vulgarité, d'agressivité ou de grossièreté repose souvent sur des formes choquantes et décalées par rapport aux codes sociaux attendus. » (Moïse, 2011, p. 29). Si les actes et rôles sexuels réceptifs, associés dans le sens commun à la féminité, sont utilisés comme référents péjoratifs, particulièrement lorsque l'on tente d'insulter une autre personne, c'est parce qu'il y a quelque chose de profondément dévalorisant qui est associé dans la culture à ces actes et rôles. Si ce n'était pas le cas, ceux-ci ne seraient pas utilisés dans la violence verbale et/ou dans des actes de langage grossiers. Si les rôles et actes sexuels que nous associons aux femmes sont employés comme référents péjoratifs dans ces divers actes de langage, cela nous confirme que les représentations que nous nous faisons de la féminité et de la sexualité à laquelle on l'associe sont aussi marquées péjorativement.

Bien sûr, ce n'est pas seulement dans les insultes, jurons et autres expressions grossières utilisant les rôles et actes sexuels réceptifs comme référents péjoratifs dans leur construction que l'on retrouve des démonstrations d'irrespect et de mépris pour la féminité. Moïse affirme ainsi que :

[...] les termes de la sexualité, mots tabous, reposent bien souvent sur des formes, ressenties comme grossières et crues, voire « sales », qui servent à transgresser l'interdit sexuel; ils se font alors « gros mots » de ceux qui, contrairement aux bienséances, s'encanailent et offensent la pudeur. S'ils

concernent la femme et le féminin, bien souvent sujets de déconsidération dans la langue (Duchêne et Moïse, 2010), ils sont d'autant plus vulgaires. (Moïse, 2011, p. 30)

Plusieurs auteur-e-s se sont déjà exprimé-e-s sur la question de la violence verbale, de la vulgarité et de leurs rapports à la sexualité. Tel qu'expliqué par Claudine Moïse, la sexualité se retrouve aux côtés de la religion et de la scatologie<sup>8</sup> à constituer les champs lexicaux les plus communément utilisés dans la construction d'insultes, de jurons, de gros mots, d'invectives, de blasphèmes et d'autres formes d'expressions vulgaires (2011, p. 29-30).

Lorsque nous avons formulé nos hypothèses de travail avant la réalisation de ce mémoire, nous avons pensé que s'il existait encore une forme de hiérarchisation entre les genres dans notre imaginaire collectif, que cela transparaîtrait peut-être au niveau des insultes et autres formes d'expressions grossières. Cette hypothèse se confirme avec les résultats de notre étude de terrain.

Rappelons tout de même que cette étude a été faite à petite échelle et exclusivement sur des campus de collèges, de cégeps et d'universités. Nos résultats ne sont pas nécessairement généralisables à l'ensemble de la population, mais ils nous informent tout de même sur les comportements linguistiques d'un groupe, même relativement petit (les étudiants universitaires et cégépiens de la région métropolitaine de Montréal), mais un groupe qui aurait pu porter l'espoir de changement, puisqu'il est constitué par la nouvelle génération d'adultes éduqués au niveau collégial et universitaire. Une étude à plus grand déploiement nous aurait notamment permis de recueillir plus d'insultes, jurons et expressions grossières différents, et ce, auprès d'un plus large échantillon, mais aussi d'observer des usages plus rares ou inédits. Nous

---

<sup>8</sup> Evelyne Larguèche ajoute à ceux-ci les références aux animaux (2009, p. 37).

croyons tout de même que les résultats auraient été sensiblement les mêmes auprès d'un échantillon plus large de population, ces insultes, jurons et autres expressions grossières n'étant pas propres aux milieux collégiaux et universitaires.

L'utilisation de l'outil conceptuel qu'est le tiers référent nous a permis d'éviter certaines erreurs d'interprétation quant à l'intention des sujets que nous avons observés au cours de notre étude de terrain. Comme nous l'avons montré, l'usage d'un tiers référent dans la construction d'une insulte, d'un juron ou d'une autre expression grossière aura pratiquement toujours pour effet d'insulter l'individu, le groupe ou l'objet utilisé comme référent, et ce, même si l'insulte, le juron ou l'expression grossière formulée se voulait en fait une blague. Ceci est vrai, car même si, par exemple, je dis à un ami « qu'il suce » en blague, cela ne changera pas le fait que j'ai utilisé l'acte sexuel de fellation comme référence péjorative pour le faire. Mon insulte, même si elle était une blague, ferait sens dans notre discussion puisque le fait de « sucer » est un référent péjoratif dans notre imaginaire collectif.

Il faut tout de même dénoter certaines limites à l'utilisation du tiers référent, non pas comme concept, mais comme outil d'étude empirique. Notons d'abord, le fait qu'il ne peut pas servir à relever de manière constante si l'insulte, le juron ou l'expression grossière a été utilisé avec ironie ou sarcasme, par exemple. L'exemple des mouvements queers est en ce sens très éloquent, ces derniers s'étant réapproprié plusieurs termes, dont celui de queer qui a longtemps été un terme connoté péjorativement (et qui l'est encore parfois) pour parler des homosexuels et autres personnes ayant des comportements non normatifs par rapport à leur sexualité. Nous voyons comment de tels termes peuvent être utilisés différemment et dans le but de leur faire perdre le sens péjoratif qu'on leur donne habituellement. En utilisant le mot queer de manière méliorative, les militant-e-s et théoricien-ne-s de cette mouvance l'ont récupéré et lui ont donné un sens différent pour en faire autre chose qu'une

insulte. Il n'est pas impossible que les insultes, jurons et autres expressions grossières utilisant les rôles et actes sexuels réceptifs puissent être utilisés de la même manière.

Le langage reste un outil très malléable : lorsque des discours dominants s'instaurent, de multiples points de résistance surgissent, et le langage peut remplir alors des fonctions de résistance. Les termes qui, au sens commun, sont péjoratifs, peuvent ainsi être utilisés consciemment par des gens qui essaient de transformer le sens de ces termes. Certaines femmes refusent ainsi, par exemple, de recevoir des énoncés tel que « Tu sucés. » comme étant des insultes. Cet acte sexuel faisant partie de leurs pratiques sexuelles courantes, elles en refusent la valeur péjorative qui y est associée. Si ces femmes utilisent le terme de manière plus méliorative, elles pourront potentiellement avoir un impact positif sur le sens du terme auprès des gens qui les entourent. L'intention joue donc quand même un rôle dans la compréhension du phénomène de l'usage des tiers référents.

Le pouvoir n'est pas que négatif, tel que l'affirmait Foucault. Il est aussi productif :

Foucault strained to convey that power is not *de facto* a negative force, that power is productive; indeed, it produces reality. The ultimately radical feminist project would be to produce a reality in which power more clearly facilitates everyone's human freedoms, as opposed to privileged people exercising powers which delimit other people's human freedoms (Faith, 1994, p. 55).

Il faut retenir à cet égard que malgré l'utilité qu'a le tiers référent comme outil théorique, il n'est pas à toute épreuve lorsqu'utilisé pour étudier empiriquement les visées et intentions des locuteurs et locutrices. Dans le cadre de notre étude, nous avons tout de même porté une attention particulière au contexte pour évaluer au meilleur de nos capacités ce qu'étaient les visées et intentions des locuteurs formulant

insultes, jurons et autres expressions grossières. Bien que la plupart des insultes que nous avons recueillies au cours de notre étude de terrain fussent des insultes que des ami-e-s s'envoyaient entre eux, il était évident dans chacun des cas observés que l'insulte n'était pas utilisée de manière subversive, ni de façon à déconstruire l'insulte et le sens qu'on lui donne couramment. Donc quand nous avons observé un joueur de ping-pong dans un cégep envoyer un vigoureux « Je t'encule! » à un de ses amis, ce n'était fort probablement pas un moyen de déconstruire le rôle réceptif au cours d'une relation sexuelle anale en tant que référent péjoratif dans notre imaginaire collectif. Il l'utilisait pour activement insulter son ami qui venait de gagner un échange. Il s'agissait d'une blague, certainement, mais le rôle réceptif n'y était pas moins utilisé comme référent péjoratif.

Ce mémoire trouve sa cohérence et son importance au sein d'un large éventail de travaux menés sur la manière dont se construisent les genres. Au cours des dernières décennies, bon nombre de théoricien-ne-s ont insisté sur l'importance du langage dans la construction des genres et de tout ce que cela implique (identités de genres, hiérarchie de genres, domination culturelle, patriarcat, etc.). La construction des identités se fait principalement dans les interactions que nous avons en face à face. Ces conversations quotidiennes sont au cœur de nos interactions sociales et jouent un rôle crucial dans la construction de nos identités, idéologies et relations de genre. Eckert et McConnell-Ginet affirment que c'est à travers ces conversations en personne que nous partageons nos idées et que celles-ci sont acceptées ou rejetées. C'est dans ces moments que les idées reçues peuvent venir à être intégrées à un plus vaste discours ou à être abandonnées complètement. (2003, p. 59).

La violence verbale, les gros mots, invectives, jurons et insultes, font partie de nos vies de tous les jours. Ils se retrouvent couramment dans nos interactions en face à face. Ces interactions sont, selon Eckert et McConnell-Ginet, au cœur même de notre

vie sociale et de manière plus importante encore pour notre sujet, ils ont un impact sur comment nous construisons nos identités de genres et nos idéologies de genres. Il serait donc juste de penser que les insultes, jurons et autres expressions grossières qui utilisent les rôles et actes sexuels réceptifs comme référents dans leur construction participeraient activement à construire nos idéologies de genres, et considérant la place qui est couramment réservée à ces rôles et actes, il serait de plus très pertinent de penser que celles-ci participent aussi à la hiérarchisation des genres.

Cette réflexion d'Eckert et de McConnell-Ginet se conclut sur une notion importante, soit que ces idées véhiculées dans les divers discours ne vont pas nécessairement trouver écho chez ceux et celles qui les entendent. Les idées véhiculées dans les discours que l'on entend, nous les prenons ou nous les rejetons. Ainsi, le pouvoir reste profondément dynamique de par les divers points de résistance et la toile complexe qui, comme l'affirmait Michel Foucault, le constituent. La diversité des relations de pouvoir qui constituent le fondement du pouvoir implique donc une grande diversité de points de résistance et, comme il y a des relations de pouvoir partout, il y a donc de la liberté partout (Karlene, 1994, p. 60). Ainsi, s'il reste une domination culturelle évidente des hommes sur les femmes, de même qu'une structure politique oppressante régissant les genres en les hiérarchisant, la structure du pouvoir recèle en elle-même le potentiel de résistances multiples. Ce potentiel nous permet de croire que la structure qui maintient actuellement les femmes dans une position d'oppression peut se transformer et peut-être éventuellement faire disparaître les inégalités et injustices dont elles portent le poids.

## ANNEXE A

### LISTE DES LIEUX ET DATES DES OBSERVATIONS

#### Cégeps

Cégep Lionel-Groulx – Sainte-Thérèse – Total d’approximativement 12 h 30 d’observation.

- 11 février 2016 – 17 h 30 à 19 h – 3 instances observées.
- 16 février 2016 – 15 h à 17 h – Pas d’instance observée.
- 22 mars 2016 – 15 h à 18 h – 4 instances observées.
- 29 mars 2016 – 14 h 45 à 17 h 45 – 1 instance observée.
- 4 avril 2016 – 14 h 30 à 17 h 30 – 3 instances observées.

Cégep Saint-Jérôme - Saint-Jérôme – Total d’approximativement 7 h 10 d’observation.

- 7 mars 2016 – 12 h 45 à 17 h 15 – 3 instances observées.
- 18 avril 2016 – 14 h 40 à 17 h 20 – 4 instances observées.

Collège Montmorency – Laval – Total d’approximativement 5 h 35 d’observation.

- 8 mars 2016 – 14 h 30 à 17 h 45 – Pas d’instance observée.
- 14 mars 2016 – 15 h 10 à 17 h 30 – 2 instances observées.

Cégep du Vieux-Montréal – Montréal – Total d’approximativement 2 h 15 d’observation.

- 21 mars 2016 – 15 h à 15 h 15 – Pas d’instance observée.
- 7 avril 2016 – 13 h 45 à 15 h 45 – 1 instance observée.

Collège de Maisonneuve – Montréal – Total d’approximativement 4 h d’observation.

- 12 avril 2016 – 13 h à 17 h – 5 instances observées.

Collège Ahuntsic – Montréal – Total d’approximativement 5 h 30 d’observation.

- 24 mars 2016 – 14 h 50 à 17 h 50 – 13 instances observées.
- 1<sup>er</sup> avril 2016 – 14 h 05 à 16 h 40 – 14 instances observées.

Cégep de Saint-Laurent – Montréal – Total d’approximativement 2 h 15 d’observation.

- 5 avril 2016 – 15 h à 17 h 15 – 3 instances observées.

Collège Bois-de-Boulogne – Montréal – Total d’approximativement 5 h 15 d’observation.

- 22 avril 2016 – 14 h à 16 h 45 – 5 instances observées.

Collège LaSalle – Montréal – Total d’approximativement 2h d’observation.

- 20 avril 2016 – 14 h 20 à 16 h 20 – 1 instance observée.

Cégep André-Laurendeau – Montréal – Total d’approximativement 2 h 30 d’observation.

- 14 avril 2016 – 15 h à 17 h 30 – 6 instances observées.

Collège de Rosemont – Montréal – Total d’approximativement 3 h 30 d’observation.

- 21 avril 2016 – 10 h 30 à 14 h – 9 instances observées.

Cégep Marie-Victorin – Montréal – Total d’approximativement 3 h d’observation.

- 13 avril 2016 – 14 h 05 à 17 h 10 – 2 instances observées.

Cégep Gérald-Godin – Montréal – Total d’approximativement 2 h 30 d’observation.

- 16 mars 2016 – 13 h 20 à 15 h 50 – 10 instances observées.

Collège Bois-de-Boulogne – Montréal – Total d’approximativement 2 h d’observation.

- 17 mars 2016 – 10 h 30 à 14 h 30 – 2 instances observées.

### Universités

Université de Montréal – Montréal – Total d’approximativement 3 h d’observation.

- 30 mars 2016 – 14 h 10 à 17 h 10 – 1 instance observée.

Université du Québec à Montréal – Montréal – Total d’approximativement 11 h d’observation.

- 25 février 2016 – 16 h à 17 h – 1 instance observée.
- 10 mars 2016 – 14 h 30 à 17 h 30 – Pas d’instance observée.
- 21 mars 2016 – 15 h 45 à 17 h 45 – Pas d’instance observée.
- 7 avril 2016 – 16 h 30 à 17 h – Pas d’instance observée.
- 19 avril 2016 – 15 h à 18 h 30 – 3 instances observées.

École de technologie supérieure – Montréal – Total d’approximativement 1 h 30 d’observation.

- 20 avril 2016 – 16 h 50 à 18 h 20 – 2 instances observées.

## ANNEXE B

### LISTE DÉTAILLÉE DES INSULTES, JURONS ET AUTRES EXPRESSIONS GROSSIÈRES AINSI QUE LEUR CONTEXTE DE FORMULATION (EN ORDRE CHRONOLOGIQUE D'OBSERVATION)

11 février 2016 – Collège Lionel-Groulx

- Groupe de 6 hommes

1 : « *Tu peux pas le voir travailler lui, à part licher des graines.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – fellation)

Cette insulte est formulée alors que six hommes qui font tous partie de la même équipe de football parlent d'un autre joueur de l'équipe qui n'est pas présent à ce moment-là. L'homme qui formule cette insulte veut ainsi suggérer que le joueur dont il parle ne fait rien dans l'équipe, qu'il est paresseux, servile et complaisant à l'égard des entraîneurs de l'équipe.

2 : « *Les graines y va pas les sucer, mais il va se les prendre dans le cul.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

En continuant de parler du même coéquipier de leur équipe de football, l'homme ayant formulé la première insulte profère cette seconde insulte. Il continue à affirmer que le joueur ne fait rien dans l'équipe, si ce n'est d'essayer d'obtenir des faveurs de la direction de l'équipe.

3 : « *Fuck you!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Au cours de la même discussion et en parlant encore de football, un des hommes dit aux autres qu'ils ont tous joué dans une « division de marde ». Un des hommes lui répond par cette insulte, mais dans une forme de jeu.

25 février 2016 – Université du Québec à Montréal

- Groupe de 4 hommes

4 : « *Elle a essayé de te fourrer un peu.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

En discutant d'un examen d'économie qu'ils viennent de terminer, un des hommes affirme ceci en parlant de leur enseignante. Il veut ainsi signifier qu'il y avait des pièges dans l'examen. Le but de l'enseignante était donc selon lui d'induire les étudiants en erreur, de semer la confusion ou de les piéger.

7 mars 2016 – Cégep Saint-Jérôme

- Groupe de 2 hommes

5 : « *Ah! Fuck you!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Les deux hommes jouent au billard. L'un d'eux rate un coup et profère cette insulte, dirigée contre le jeu plutôt que contre son adversaire.

6 : « *Fuck you esti de bord à marde!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Toujours en jouant au billard, l'homme ayant formulé la première insulte profère encore une fois une insulte à l'endroit du jeu après avoir raté un coup à cause de la bordure de la table de billard.

- Groupe de 4 hommes et 2 femmes

7 : « *À un moment donné c'était fuck les étiquettes.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Formulée par une des femmes qui parle alors de sa sœur. Elle explique que celle-ci est passée à travers une phase dans sa vie durant laquelle elle s'opposait beaucoup aux « étiquettes sociales ».

#### 14 mars 2016 – Collège Montmorency

- Groupe de 6 hommes

8 : « *Y t'a fucké.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Alors qu'ils jouent à un jeu vidéo de combat au local du club de jeux vidéo du cégep, un des hommes commente le combat en cours et dirige cette expression grossière vers un de ses amis qui vient de se faire enlever une vie par son adversaire.

- Groupe de 2 hommes et 1 femme

9 : « *J'vais m'faire baiser rapidement.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

En jouant à un jeu vidéo de combat, l'un des hommes formule cette expression grossière pour dire qu'il sait qu'il va perdre rapidement face à son adversaire qu'il croit supérieur à lui.

#### 16 mars 2016 – Cégep Gérald-Godin

- Groupe de 6 hommes et 1 femme

10 : « *J'ai fucké les graphiques.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

La seule femme du groupe parle de l'examen qu'elle vient de terminer à un des hommes présents et utilise cette expression pour dire qu'elle a mal fait les graphiques qu'elle devait dessiner au cours de l'examen.

11 : « *Moi j'me tartine les couilles, j'les bats et après sa mère les suce.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – fellation)

Un des hommes formule cette insulte alors que les hommes du groupe commencent à s'insulter entre eux dans des échanges prenant la forme d'insultes spectacles. Cette insulte n'est pas la première que formule le jeune homme, mais c'est la première qui fait usage d'un acte sexuel comme tiers référent.

12 : « *Tu lui as dit : Suce ma bite.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – fellation)

Alors que plusieurs des hommes du groupe se parlent en arabe, un autre membre du groupe qui ne sait pas parler arabe fait semblant de parler arabe, et un des autres hommes du groupe lui dit que ce qu'il a dit voulait dire « Suce ma bite. » Il s'agit d'une insulte spectacle.

13 : « *Quand ta mère va arrêter de se faire baiser par moi.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes du groupe pose une question à un autre, à savoir quand aura lieu quelque chose. Un autre des hommes du groupe envoie vers celui qui a posé la question cette insulte qui cible spécifiquement sa mère, qu'il dit « baiser ». Il s'agit d'une insulte spectacle.

14 : « *J'ai baisé ton père.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

L'homme s'étant fait insulter précédemment répond par cette insulte qu'il dirige vers le père de l'homme qu'il veut insulter. L'insulte est formulée dans la continuité de l'échange d'insultes spectacles.

15 : « *Fuck toi!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un homme qui rejoint le groupe et qui entend ses amis parler fort et s'insulter entre eux lance cette insulte vers un des hommes présents. Il s'agit d'une insulte spectacle.

16 : « *Qu'est-ce tu vas faire dans vie à part sucer ton père et faire des tours de magie?* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – fellation)

L'homme qui formule cette insulte et l'envoie vers un des amis veut ainsi suggérer que celui-ci n'a pas d'habiletés, excepté, apparemment, de faire des tours de magie.

17 : « *Sa mère elle sponsor ma dick.* » (rôle ou acte ciblé : neutre ou indéterminé – autre)

Cette insulte est formulée par un des hommes présents à l'égard d'un autre. Celle-ci s'inscrit dans la continuité de l'échange d'insultes spectacles auquel s'adonnent la majorité des hommes présents.

18 : « *Lui y veut pas faire de bras de fer avec. Il sait qu'il va se faire niquer.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Alors que les participants du groupe changent d'activité et cessent de s'insulter, certains parlent de faire des matchs de bras-de-fer. Un des hommes dit ceci d'un des membres du groupe qui ne semble pas vouloir participer. Il dit que ce dernier sait qu'il va perdre s'il joue contre un des hommes présents. Il utilise « se faire niquer » pour dire « se faire battre ».

19 : « *Fuck you!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Deux des hommes du groupe jouent aux échecs. L'un des deux profère cette insulte à l'endroit de son adversaire quand celui-ci lui prend une pièce.

17 mars 2016 – Collège Bois-de-Boulogne

- Groupe de 2 hommes

20 : « *Qu'elle aille se faire foutre.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes parle d'une femme que les deux hommes connaissent. L'autre lui répond par cette phrase en l'accompagnant d'un geste des bras qui signifie la même chose.

- Groupe de 3 hommes

21 : « *Qu'elle aille se faire foutre.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un troisième homme se joint au groupe et la femme dont ils parlaient plus tôt est mentionnée de nouveau. Après leur avoir dit qu'ils sont obsédés par cette femme, l'homme ayant formulé l'insulte la première fois la dit de nouveau.

22 mars 2016 – Cégep Lionel-Groulx

- Groupe de 7 hommes

22 : « *Esti qui suce ce gars-là!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – fellation)

Tous les hommes sont assis à la même table et regardent des photos sur leurs cellulaires. Un des membres du groupe montre une photo d'un homme qui n'est pas présent à la table avec eux et formule cette insulte envers lui. C'est une manière pour lui de dire qu'il n'aime pas cet homme.

23 : « *Yé fucké ce gars-là.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Ils discutent alors d'un homme qu'ils semblent tous connaître. Le mot « fucké » est utilisé ici pour dire que cet homme est bizarre ou étrange.

- Groupe de 3 femmes et 1 homme.

24 : « *T'sais du monde fucké t'en as vu.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Le groupe discute d'un festival de musique électronique de Montréal. L'homme du groupe formule cette phrase en parlant des gens qui prennent beaucoup de drogues

dures et qui vont à ces festivals de musique. Il utilise le mot « fucké » pour parler de gens déconnectés, étranges, bizarres et qui n'ont pas de contrôle sur eux-mêmes.

- 1 homme qui s'adresse à mon amoureuse et moi (comptabilisé comme un groupe mixte)

25 : « *Suce ma queue!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – fellation)

Un homme en voiture baisse sa fenêtre et crie cette insulte en direction de mon amoureuse et moi, alors que nous marchons près du cégep.

#### 24 mars 2016 – Collège Ahunatic

- Groupe de 7 hommes.

26 : « *Fuck Ronaldinho, yé pourri ce gars-là!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Plusieurs des hommes du groupe parlent de soccer. L'un d'entre eux parle positivement du joueur Ronaldinho, et son ami lui répond avec cette insulte qu'il dirige vers le joueur, pour signifier qu'il trouve que ce joueur n'est pas bon.

27 : « *Va te faire foutre, sale fils de pute!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

La discussion est pratiquement inaudible alors que les membres du groupe parlent tous à voix relativement basse. Un des hommes parle alors beaucoup plus fort que les autres hommes présents pour formuler cette insulte qu'il profère à l'endroit d'un de ses amis. Personne ne réagit négativement. L'insulte semble avoir été prise comme une blague.

- Groupe de 6 hommes et 3 femmes.

28 : « *Nique ta mère, c'est mon sac ça!* » (rôle ou acte ciblé : insertif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes met la main sur le sac à dos qui semble appartenir à un autre des hommes du groupe. Ce dernier lui répond par cette insulte pour lui dire de lâcher le sac.

- Groupe de 3 hommes.

29 : « *Tu veux que j't'encule?* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Les trois hommes discutent et un de leurs amis passe près d'eux. Un des trois hommes du groupe lui envoie cette insulte en lui faisant un doigt d'honneur. L'insulte semble être prise à la blague.

- Groupe de 5 hommes et 1 femme.

30 : « *Moi j'niqne des races au ping-pong avant de partir.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

La phrase est formulée par un des hommes qui veut signifier aux autres qu'il va bientôt partir, mais qu'il a l'intention de les battre (« niqner des races ») au ping-pong avant de quitter.

31 : « *Yo! Si tu perds j'te jure j't'encule.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Alors qu'un de ses amis va commencer une partie de ping-pong, un des hommes lui adresse cette phrase pour lui dire qu'il serait vraiment mauvais de ne pas gagner contre son adversaire.

- Groupe de 2 hommes et 1 femme.

32 : « *J't'encule décide toi.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Les deux hommes discutent de ce qu'ils vont manger. Le premier doit aller à la cafétéria pour acheter de la nourriture pour les deux et s'impatiente contre le second qui hésite quant à ce qu'il voudrait manger. Le premier homme formule cette insulte

pour faire comprendre au second qu'il ne veut plus attendre et que l'autre doit choisir ce qu'il veut.

- Groupe de 7 hommes et 1 femme.

33 : « 8-3, *nique ta mère!* » (rôle ou acte ciblé : insertif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Deux des hommes jouent au ping-pong. Le premier des deux annonce un score, le second croit que le score est erroné et corrige l'autre et l'insulte.

34 : « *Enculé va!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Plusieurs personnes parlent en même temps, la discussion est confuse mais il est possible d'entendre cette insulte formulée par un homme et qu'il adresse à un autre des hommes présents.

35 : « *Si ça marche pas je t'encule.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Un des hommes formule cette insulte à l'endroit d'un autre des hommes présents alors qu'il quitte le groupe. Le reste de la discussion n'était pas audible, de notre point d'observation, alors le sujet de celle-ci nous est inconnu. L'homme ayant formulé cette phrase la présente comme une menace, mais à la blague, pour dire à son interlocuteur que si « ça ne marche pas » il « l'enculera » pour se venger.

36 : « *[Nom de son ami], nique le s'te plaît!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Deux hommes jouent au ping-pong, et un troisième encourage l'un des deux hommes présents à battre son adversaire.

37 : « *J'vais t'enculer sale race!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Deux hommes s'affrontent au ping-pong. Les deux joueurs s'échangent des insultes amicales. L'homme qui formule cette insulte veut signifier qu'il va gagner la partie.

38 : « *Nique ta mère!* » (rôle ou acte ciblé : insertif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Formulé comme un juron par un joueur de ping-pong après qu'il ait raté un de ses coups.

29 mars 2016 – Cégep Lionel-Groulx

- Groupe d'un homme et d'une femme.

39 : « *Si la fille a rit de toi, tu lui dis "Ok, fuck you!"* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Les deux personnes discutent des premières relations sexuelles et la femme du groupe donne un exemple de situation dans laquelle une femme se moquerait de son partenaire masculin sexuellement inexpérimenté. Elle dit à l'homme qui est avec elle que si cette situation se produit, il doit lui dire « fuck you » symboliquement en l'excluant de sa vie, en ne lui en parlant plus. Elle lui dit de ne pas laisser de fille le traiter mal.

30 mars 2016 – Université de Montréal

- Groupe d'un homme et une femme.

40 : « *J'ai juste envie de faire "Fuck ça!"* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

La femme du groupe parle de ses études et d'un élément d'évaluation dans l'un de ses cours qu'elle n'aime pas.

1<sup>er</sup> avril 2016 – Collège Ahuntsic

- Groupe de 4 hommes et 1 femme.

41: « *Tu m'as f. You f'ed me.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Deux des hommes jouent au ping-pong. L'un d'eux perd un échange et dit à son opposant cette expression grossière. Il ne prononce que le « f », mais cette lettre veut

probablement dire « fucked » ou « fourré ». Il utilise cette expression pour signifier qu'il a perdu, qu'il s'est fait battre.

- Groupe de 4 hommes.

42: « *Nique ta mère!* » (rôle ou acte ciblé : insertif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes raconte une histoire aux autres. L'histoire est presque inaudible, mais il se met à parler plus fort lorsqu'il formule l'insulte. Les autres personnes présentes rient, l'insulte est prise à la blague.

43 : « *Nique ta race, c'est mon fucking cell!* » (rôle ou acte ciblé : insertif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes est en train de raconter une histoire, et son ami l'interrompt en lui pointant son cellulaire. Il lui répond par cette insulte. Bien que l'homme qui ait formulé l'insulte semble réellement contrarié de s'être fait interrompre, l'insulte ne semble pas avoir offensé l'homme vers qui elle a été dirigée. Il semble que les hommes de ce groupe s'insultent couramment lorsqu'ils discutent, mais que personne ne s'en offusque.

- Groupe de 5 hommes et 1 femme.

44 : « *Il t'a f.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Deux hommes sont en train de jouer au ping-pong. À la fin d'un des échanges, un homme qui n'est pas en train de jouer formule cette phrase à l'intention de celui qui a perdu l'échange. Encore une fois, seul le « f » est prononcé, mais le mot peut vouloir dire « fucked » ou « fourré ». Celui qui a perdu s'est « fait fourrer ».

- Groupe de 4 femmes.

45 : « *Ve ta faire foutre. Dans tous les sens.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Une des femmes raconte une histoire aux autres personnes présentes. Elle parle d'une autre femme qui n'est pas présente et qu'elle ne semble pas apprécier, puis elle lui dirige cette insulte. Elle commence par dire « Va te faire foutre. » Elle fait une pause et fait des gestes pour appuyer son insulte et ajoute ensuite : « Dans tous les sens. »

- Groupe d'un homme et d'une femme.

46 : « *J't'encule ta race.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Un homme qui joue au ping-pong se détache du groupe pour aller chercher sa balle qui a rebondi beaucoup plus loin. Il demande à une de ses amies (présumée) qui passe par là de lui renvoyer la balle. Elle lui renvoie la balle, mais en se moquant de lui. Il lui répond par cette insulte, que la femme semble prendre comme à la blague.

- Groupe de 4 femmes et 2 hommes.

47 : « *Arrête! J't'encule.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Une des femmes présente dans le groupe se moque d'un des hommes. Il lui répond cette insulte en riant. L'insulte semble être une blague, et la femme réagit elle aussi en riant.

- Groupe de 3 hommes et 2 femmes.

48 : « *Nique-le à zéro, après c'est à moi.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Deux des trois hommes jouent au ping-pong. Le troisième qui est assis plus loin avec les deux femmes formule cette expression grossière pour encourager un des deux hommes qui jouent au ping-pong à battre l'autre rapidement, à le « niquer », pour que son tour arrive plus rapidement.

- Groupe de 5 hommes.

49 : « *J't'ai f.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Après avoir gagné un point au ping-pong, il dit à son adversaire qu'il l'a « f ». Cette insulte, encore une fois, ne fait usage que de la lettre « f », mais elle peut signifier « fucked » ou « fourré ». Dans l'insulte, le fait d'être « f'ed » est associé à la défaite.

50 : « *J't'ai niqué à quatre.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

À la fin d'une partie, le vainqueur formule cette insulte envers son opposant pour lui dire que l'autre n'a fait que quatre points dans la partie, et que ce dernier s'est donc fait « niquer ».

51 : « *Woaaah! Niqué!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes qui regarde deux autres personnes jouer au ping-pong lance cette exclamation après un coup gagnant qu'il a trouvé impressionnant. « Niqué » est utilisé pour décrire la personne qui a perdu. La personne qui a perdu l'échange s'est fait « niquer ».

- Groupe de 5 hommes et 3 femmes.

52 : « *Motherfucker.* » (rôle ou acte ciblé : insertif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Le groupe discute d'un jeu vidéo auquel ils jouent ensemble. Un des hommes présents traite un de ses amis de « Motherfucker », probablement pour dire que ce dernier le bat souvent au jeu, qu'il est sournois dans le jeu ou encore qu'il est traître. Il s'agit donc d'un commentaire sur comment son ami joue au jeu. C'est une manière de critiquer à la blague la manière dont l'autre joueur joue.

- Groupe de 7 hommes et 1 femme.

53 : « *J't'ai enculé!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Un des hommes, après avoir gagné un point au ping-pong lance, cette insulte à son adversaire pour dire qu'il l'a battu de manière décisive, qu'il l'a dominé.

54 : « *Yo Ouasim, j'l'ai enculé!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Le même homme qui a formulé l'insulte précédente interpelle son ami qui n'est pas en train de jouer pour lui dire qu'il a battu son adversaire.

#### 4 avril 2016 – Cégep Lionel-Groulx

- Groupe de 2 femmes.

55 : « *D'après moi, il s'est fourré.* » (rôle ou acte ciblé : neutre ou indéterminé – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Les deux femmes parlent d'un ami et des tâches qu'il avait à accomplir dans un travail d'équipe. L'expression est utilisée pour dire que leur collègue a commis des erreurs ou bien qu'il a mal compris ses tâches.

56 : « *Peut-être qu'il s'est fourré, ouais.* » (rôle ou acte ciblé : neutre ou indéterminé – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

L'autre femme répète l'expression après que la première femme ait expliqué comment leur ami s'est trompé dans son travail.

- Groupe d'un homme et d'une femme.

57 : « *Ouais, fuck that!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

L'homme formule cette expression au cours d'une discussion dont le reste est inaudible. L'expression peut être utilisée pour exprimer du dédain, du désintérêt ou du mépris pour quelque chose ou une situation.

5 avril 2016 – Cégep Saint-Laurent

- Groupe d'un homme et d'une femme.

58 : « *Ça nique ton brain, sérieux.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

L'homme explique comment il a déjà eu des obsessions pour l'entraînement et la forme physique. Il explique comment ses obsessions l'atteignaient psychologiquement, et comment celles-ci le rendaient mal, presque au point de l'anorexie. Le mot « niqué » est utilisé ici pour dire que cela endommageait figurativement son cerveau, que cela le rendait fou, troublé, obsessif.

59 : « *C'est la plus baisée des baisées.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Alors qu'ils discutent d'une femme que tous deux connaissent, la femme formule cette insulte dont le sens n'est pas sexuel (elle ne cible pas la promiscuité sexuelle), mais le sens exact n'est pas clair. Peut-être que l'expression est l'équivalent de « bouchée ». Insulte que l'on utilise généralement pour dire que quelqu'un est stupide, qu'elle ne sait pas de quoi elle parle ou qu'elle ne connaît pas beaucoup de choses.

- Groupe de 2 hommes et 2 femmes.

60 : « *Y'en a pu? Fuck you! J'en vois d'ici man!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des deux hommes part chercher de la nourriture à la cafétéria pour lui et son ami. Pendant qu'il est à la cafétéria, il fait un signe à son ami pour lui signifier qu'il n'y a plus ce que ce dernier voulait manger. L'autre lui répond par cette insulte, en ajoutant qu'il voit qu'il y a encore la nourriture qu'il voulait.

7 avril 2016 – Cégep du Vieux-Montréal

- Groupe de 3 hommes et 1 femme.

61 : « *Fuck ton cours.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

La femme du groupe dit qu'elle doit aller à un cours qui débute bientôt et qu'elle ne peut donc pas partir avec le groupe. Un des hommes formule cette insulte qu'il dirige vers le cours auquel doit se rendre la femme. Il dit en fait à la femme de ne pas se préoccuper de son cours, de ne pas y aller et de partir avec eux.

12 avril 2016 – Collège de Maisonneuve

- Groupe de 2 hommes.

62 : « *C'est pas pareil, va te faire foutre!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Les deux hommes parlent de leur pays d'origine. Le premier suggère que l'Algérie est très similaire au Maroc. L'autre lui répond par cette insulte pour signifier à son ami qu'il n'est pas d'accord. L'échange est tout de même amical.

- Groupe de 2 hommes.

63 : « *Fuck you...* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Deux hommes discutent de leurs relations avec les femmes. Alors qu'un des deux hommes raconte ses premiers moments avec une femme qui l'intéresse, l'autre se moque de lui, en riant. Le deuxième lui répond par cette insulte, mais le reste de la phrase est inaudible. L'insulte est envoyée à la blague, sur le même ton léger que le reste de la discussion.

64 : « *Fuck you!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Dans la même discussion, l'homme répète la même insulte envers son ami. Encore à la blague.

65 : « *On n'en avait rien à foutre.* » (rôle ou acte ciblé : neutre ou indéterminé – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des deux hommes parle de la soirée d'anniversaire d'une de ses amies. Il raconte comment tous les gens qui étaient présents s'amusaient sans beaucoup réfléchir à ce qu'ils et elles faisaient tout en buvant beaucoup d'alcool. Il utilise l'expression comme un synonyme d'en avoir rien à faire, comme un état d'esprit de désinvolture.

66 : « *Pour fucker toute le shit.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Le reste de la phrase est inaudible, mais l'homme qui a formulé l'expression parlait de gâcher les « progrès » que son ami avait faits dans sa relation avec la femme qui l'intéresse.

13 avril 2016 – Cégep Marie-Victorin

- Groupe de 2 hommes et 1 femme.

67 : « *Fuck Mylène.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Les trois personnes discutent d'une femme qui n'est pas présente et que tous trois connaissent. Un des hommes formule cette insulte à son égard. La phrase à laquelle il a répondu par cette insulte était inaudible.

- Groupe de 2 hommes et 1 femme.

68 : « *Toi t'es fucked.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes parle, mais ce qu'il dit est inaudible. La femme lui répond par cette insulte. L'homme avait probablement utilisé une expression utilisant le mot « fuck ».

Elle lui envoie cette insulte à la blague, revirant vraisemblablement son expression contre lui. Le mot « fucked » dans ce contexte peut vouloir dire bizarre, anormal, étrange, ou bien il ne s'agit que d'une blague sans réelle référence.

14 avril 2016 – Cégep André-Laurendeau

- Groupe de 4 femmes.

69 : « *Mais j'en ai rien à foutre!* » (rôle ou acte ciblé : neutre ou indéterminé – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Une des femmes s'adresse à une autre personne du groupe. Elle lui parle de sa couleur de cheveux et lui pose une question qui est peu audible. La femme qui se fait poser la question semble impatiente ou irritée et répond par cette expression grossière pour dire à son amie qu'elle ne se préoccupe pas vraiment de ce dont cette dernière lui parle.

- Groupe de 5 hommes et 1 femme.

70 : « *Arrête de sucer man!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – fellation)

En jouant aux cartes, un des hommes formule cette insulte qu'il dirige vers un autre homme présent (son coéquipier) pour lui dire d'arrêter de mal jouer et d'être mauvais.

71 : « *Il voulait pas enculer toi, il avait pas les bonnes cartes.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Cette expression grossière est dirigée par un des hommes présents qui joue aux cartes vers un autre des joueurs. Il lui dit ceci pour lui signifier que l'un des joueurs présents n'essayait pas de lui faire du tort (dans le jeu), mais qu'il n'avait pas les cartes nécessaires pour lui venir en aide.

72 : « *Yo allez enculé!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Toujours au cours d'une partie de cartes, un des hommes dit ceci à son ami pour lui dire de se dépêcher à jouer. Ce dernier ne semble pas offusqué par l'insulte.

- Groupe de 3 hommes.

73 : « *Nique ta race!* » (rôle ou acte ciblé : insertif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes va prendre l'ascenseur et demande à un de ses amis de l'accompagner. Lorsque ce dernier refuse, il lui envoie cette insulte à la blague.

- Groupe de 6 hommes.

74 : « *Nique ta race!* » (rôle ou acte ciblé : insertif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

L'échange entre les hommes est cacophonique. Il est difficile d'entendre ce dont ils parlent. Cette insulte ressort de manière plus distincte du bruit de la conversation, et est suivie par les rires de tous les hommes du groupe. L'insulte est prise comme une blague.

#### 18 avril 2016 – Cégep Saint-Jérôme

- Groupe de 2 hommes.

75 : « *Tu veux qu'j't'encule?* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Les deux hommes sont assis et discutent. L'un des hommes propose une partie de billard à l'autre. L'autre lui répond par cette question pour lui signifier qu'il croit qu'il le battra facilement s'ils jouent au billard.

- Groupe de 4 hommes et 1 femme.

76 : « *Ah pédale! Tu sucés!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – fellation)

Deux hommes jouent au ping-pong. Après avoir perdu un échange, un des hommes envoie cette insulte à son adversaire. L'insulte ne fait pas réagir celui qui est insulté initialement. Mais lorsque l'insulte « pédale », qui est un terme péjoratif pour dire « homosexuel », est répétée, celui qui s'est alors fait insulter à deux reprises semble perdre patience et dit à l'autre que lui au moins il n'insulte pas les autres lorsqu'il

perd et qu'il dit plutôt « bon échange ». L'insulte a donc finalement dérangé celui vers qui elle était dirigée.

- Groupe de 2 femmes et 1 homme.

77 : « *Y nous disent qu'à l'université c'est plus rentable de faire du temps plein. Fuck you! J'veux dire, au prix qu'on paye!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Une des femmes présente critique le coût des études universitaires et dirige cette insulte vers une cible vague, critiquant à la fois ce discours affirmant qu'il est plus rentable de faire des études à temps plein à l'université, mais aussi contre les coûts pour de telles études, qu'elles soient à temps plein ou non.

78 : « *Bon bin, c'est correct, et si on l'a pas, ça veut dire qu'on s'est fourré.* » (rôle ou acte ciblé : neutre ou indéterminé – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

L'homme du groupe formule cette expression alors que le groupe discute d'un projet d'équipe. Il dit ceci pour signifier qu'ils ont sûrement bien fait le travail, mais que s'ils se sont trompés (fourrés), ils perdront des points quand leur travail sera évalué.

#### 19 avril 2016 – Université du Québec à Montréal

- Groupe de 3 femmes et 1 homme.

79 : « *T'es baisée pour la voiture.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Alors que le groupe discute de dépenses et de budgets, une des femmes formule cette expression grossière. Elle veut signifier par cette phrase que considérant les coûts qu'impliquent l'achat et l'entretien d'une voiture, qu'il va manquer d'argent à son amie à qui elle adresse cette phrase quand viendra le temps de payer pour la voiture. Le mot « baisée » est utilisé pour signifier qu'elle sera dans une impasse, qu'elle aura des problèmes.

80 : « *T'es baisée!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

L'expression est répétée par une autre des femmes présentes, encore pour parler des dépenses liées à l'achat et l'entretien d'une voiture.

- Groupe de 2 hommes et 1 femme.

81 : « *Tu t'fais fourrer.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Cette expression grossière est formulée par un des hommes. Il dit cette phrase à la femme du groupe après qu'elle ait dit qu'elle voulait acheter quelque chose pour 35 dollars. « Se faire fourrer » dans ce contexte est utilisé pour dire qu'elle se fait escroquer, qu'elle se fait voler.

#### 20 avril 2016 – Collège LaSalle

- Groupe de 2 femmes.

82 : « *Ça va être comme fucké, mais check.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Une des femmes dit ceci en montrant quelque chose sur son écran d'ordinateur à son amie. Elle utilise le mot « fucké », pour dire que quelque chose est mal fait ou que quelque chose est bizarre.

#### 20 avril 2016 – École de technologie supérieure

- Groupe de 4 hommes.

83 : « *Y'a des questions qui me fourraient, mon gars.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Les hommes font du skateboard à l'extérieur. Alors qu'il prend une pause entre deux figures, un des hommes parle d'un examen qu'il a trouvé difficile à un des autres hommes. Cette expression signifie qu'il ne comprenait pas les questions, que celles-ci

le rendaient confus, incertain et qu'il ne savait pas nécessairement quoi répondre à ces questions.

- Groupe de 3 hommes.

84 : « *Pis c'tait toute des problèmes de même, man. Ah! Fuck my life.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Les trois hommes boivent une bière sur une terrasse d'un bar du campus. Un des hommes parle de son examen et dit que les questions étaient difficiles. L'expression « fuck my life » est utilisée pour se plaindre de quelque chose qui s'est produit ou qui se produit dans notre vie. On l'utilise comme hyperbole pour dire que notre vie n'est pas bonne.

#### 21 avril 2016 – Cégep de Rosemont

- Groupe de 2 hommes et 2 femmes.

85 : « *Tu vois, c'est fucké.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes parle de ses responsabilités professionnelles et de son emploi. Il explique comment le blâme a été mis sur lui pour l'erreur d'un autre employé, et il formule ensuite cette phrase pour dire que c'est un système de responsabilités qui est mal fait ou qui est étrangement fait et problématique

- Groupe de 3 hommes et 2 femmes.

86 : « *Fuck iPhone, hen? Yes.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Une des femmes du groupe dit cette phrase quand elle s'aperçoit que ses ami-e-s utilisent tous des cellulaires qui ne sont pas de marque iPhone. Elle formule cette insulte contre les iPhones.

- Groupe de 2 hommes.

87 : « *En sortant d'mon examen d'intégral j'avais juste le goût d'me déboucher une bière. Yo! Fuck that!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes parle de son examen et formule cette insulte à l'égard de l'examen qu'il semble avoir trouvé difficile.

- Groupe d'une femme et d'un homme.

88 : « *Yo! Mon père va me foutre dehors!* » (rôle ou acte ciblé : neutre ou indéterminé – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

La femme parle de la situation tendue entre son père et elle, et utilise le mot « foutre » pour dire « mettre » dehors. Bien qu'il s'agisse d'une expression grossière et que le mot foutre soit utilisé comme tiers référent pour dire « mettre », il n'y a pas d'acte ou de rôle sexuel qui est ciblé.

- Groupe de 3 hommes.

89 : « *Hey ta yeule, suck my cock, esti d'fif!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – fellation)

Un des hommes traite l'autre de « show off » parce qu'il est en camisole. Il répond à cette moquerie par l'insulte ci-haut, mais son interlocuteur ne semble pas fâché. Il s'agit d'une insulte spectacle. « Suck my cock » se traduit littéralement par « Suce mon pénis. »

90 : « *Faque la y'a dit : "Ouais, c'est ça, allez vous sucer la graine!"* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – fellation)

Un des hommes raconte une soirée durant laquelle un homme saoul s'en est pris verbalement à lui et à un ami en leur envoyant cette insulte.

91 : « *Toi c'pas une bonbonne que t'as dans le cul, c't'un gros pénis.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Un des hommes présent parle de bonbonnes d'hélium et de ballons. L'autre lui répond par cette insulte qui fait référence à la sodomie réceptive pour insulter l'homme qui parle.

92 : « *C'pour ça que tu parles aigu, c'parce que tu t'es trop fait mettre dans l'cul.* »

(rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Alors que l'homme qui s'est déjà fait insulter une fois parle de comment le fait de respirer de l'hélium te donne temporairement une voix aiguë, l'homme ayant formulé l'insulte précédente se sert de nouveau de la sodomie passive comme référent pour l'insulter.

93 : « *Hey mange d'la marde sérieux, va te faire foutre!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

L'homme qui s'est fait insulter plusieurs fois déjà dans la discussion perd patience pour la première fois contre celui qui l'a insulté à répétition et lui envoie cette insulte, après que l'autre homme ait ri de lui lorsqu'il bégayait en tentant de lire à haute voix un passage du livre qu'il devait lire pour son cours de français. Il lance l'insulte en tentant visiblement de ne pas avoir l'air offusqué, mais il perd visiblement patience face aux attaques répétées de l'autre homme.

22 avril 2016 – Cégep Bois-de-Boulogne

- Groupe de 3 femmes et 2 hommes.

94 : « *Fuck vous tous.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes du groupe formule cette insulte envers les autres, mais l'insulte qui ne semble pas avoir été provoquée par quoi que ce soit de précis est prise à la blague.

- Groupe de 3 femmes.

95 : « *Fuck that, moi j'fais pas ça!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Les trois femmes parlent de leurs devoirs, et une des femmes dit, par cette expression grossière, qu'elle n'a pas envie d'appliquer la méthode proposée dans le cours pour résoudre le problème.

- Groupe de 3 hommes.

96 : « *Si tu coules et que tu passes le dernier examen, ça te donne 60 % partout. J'ai eu 61 % à l'examen final. Fuck you esti!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration vaginale/anale [indéterminée])

Un des hommes explique comment la méthode d'évaluation fonctionne dans l'un de ses cours. Après avoir expliqué comment il a passé le cours de justesse, il utilise l'insulte « *Fuck you* » qui peut être traduite par « *Va te faire foutre* », pour exprimer son soulagement d'avoir réussi à passer. La cible de l'insulte n'est pas clairement définie. Peut-être qu'il envoie cette insulte vers l'examen lui-même.

- Groupe de 6 hommes.

97 : « *[Nom de la personne], il t'encule.* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Le groupe est en train de jouer aux cartes lorsqu'un des hommes présents veut signifier par cette insulte que la personne qu'il a nommée (le nom est inaudible) est en train de gagner contre la personne à qui il adresse l'insulte.

98 : « *J't'encule!* » (rôle ou acte ciblé : réceptif – pénétration anale)

Alors que la partie de cartes se continue, un des joueurs insulte son voisin après un bon coup de ce dernier.

## RÉFÉRENCES

Armstrong, James D. « Homophobic Slang as Coercive Discourse among College Students ». In *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality*, sous la dir. de Livia, Anna & Kira Hall, p. 326-334. New York : Oxford University Press, 1997.

Austin, John Langshaw. *How to do things with words*. Coll. William James lectures; 1955. New York : Oxford University Press, 1973 (1962), 166 pages.

Baril, Audrey. « De la construction du genre à la construction du "sexe" : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler » *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2 (2007), p. 61-90.

Barrett, Rusty. « As Much as We Use Language: Lakoff's Queer Augury ». In *Language and woman's place – Text and Commentaries*, sous la dir. de Lakoff, Robin Tolmach, p. 296-302. New York : Oxford University Press, 2004.

Bersani, Leo & Adam Phillips. *Intimacies*. Chicago : The University of Chicago Press, 2008, 125 pages.

Bourdieu, Pierre. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Éditions Fayard, 1982, 244 pages.

Braud, Philippe. « Violence symbolique et mal-être identitaire ». *Raisons politiques*, n° 9 (2003), p. 33-47.

Broqua, Christopher, France Lert & Yves Souteyrand. *Homosexualité au temps du sida : tensions sociales et identitaires*. Paris : ANRS, Agence nationale de recherche sur le sida, 2003, 292 pages.

Butler, Judith. « Performative Acts and Gender Constitution: An Essay in Phenomenology and Feminist Theory ». *Theatre Journal*, Vol. 40, No. 4 (1988), p. 519-531.

Butler, Judith. *Excitable speech: A Politics of the Performative*. New York : Routledge, 1996, 185 pages.

Butler, Judith. « Implicit Censorship and Discursive Agency » Chap. in *Excitable speech: A Politics of the Performative*, p. 127-164. New York : Routledge, 1996.

Butler, Judith. *Trouble dans le genre : Pour un féminisme de la subversion*. Paris : Éditions La Découverte, 2005, 283 pages.

Chamberland, Line et Julie Thérroux-Séguin. « Les stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes : des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité » *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 26, 2014, p. 82-96.

Chombart de Lauwe, Marie-José. « La transmission sociale des catégorisations relatives au sexe » In *La condition féminine*, sous la direction du Centre d'études et de recherches marxistes, p. 251-264. Paris : Éditions sociales, 1978.

Cook-Cumperz, Jenny. « Public Discourse and the Private Life of Little Girls: Language and Woman's Place and Language Socialization ». In *Language and woman's place – Text and Commentaries*, sous la dir. de Lakoff, Robin Tolmach, p. 195-201. New York : Oxford University Press, 2004.

Cordial-enligne.fr, s.v., « désémantisation », consulté le 22 décembre 2016, <http://dictionnaire.cordial-enligne.fr/index.php?mot=désémantisation>.

Derrida, Jacques. *Marges de la philosophie*. Coll. Collections « Critique ». Paris : Éditions de Minuit, 1972, 396 pages.

Descarries, Francine. « Féministes, gare à la dépolitisation! » dans *Relations*, n° 762, 2013, p. 17-20.

Didderen, Delphine. « Itérabilité et parasitisme: Essai sur le débat entre Searle et Derrida autour du langage et de l'intentionnalité » dans *Bulletin d'Analyse Phénoménologique*, 2006, Vol. 2 (Numéro 4), 182 pages.

Eckert, Penelope Sally McConnell-Ginet. *Language and Gender*. Cambridge : Cambridge University Press, 2003, 366 pages.

Ehrlich, Susan. « Linguistic Discrimination and Violence against Women: Discursive Practices and Material Effects ». In *Language and woman's place – Text and*

*Commentaries*, sous la dir. de Lakoff, Robin Tolmach, p. 223-228. New York : Oxford University Press, 2004.

Eribon, Didier. *Réflexions sur la question gay*. Paris : A. Fayard, 1999, 526 pages.

Faith, Karlene. « Resistance: Lessons from Foucault and Feminism » In *Power/Gender : Social Relations in Theory and Practice*, sous la direction de H. Lorraine Radtke et Henderikus J. Stam, p. 36-66. Collections : Inquiries in social construction. London : Sage, 1994.

Fausto-Sterling, Anne. *Myths of Gender: Biological Theories About Women and Men*. New York : Basic Books, 1985, 258 pages.

Foucault, Michel. *Histoire de la sexualité tome 1 : La volonté de savoir*. Paris : Gallimard, 2013 (1976), 211 pages.

Fraser, Nancy. « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 2004/1 n° 23, p. 152-164.

Godelier, Maurice. « Les rapports hommes-femmes : le problème de la domination masculine » In *La condition féminine*, sous la direction du Centre d'études et de recherches marxistes, p. 23-44. Paris : Éditions sociales, 1978.

Honneth, Axel. *La lutte pour la reconnaissance*. Coll. Passages. Paris : Les Éditions du Cerf, 2000, 232 pages.

Kerfoot, Deborah & David Knights. « Into the Realm of the Fearful: Power, Identity and the Gender Problematic » In *Power/Gender : Social Relations in Theory and Practice*, sous la direction de H. Lorraine Radtke et Henderikus J. Stam, p. 67-88. Collections : Inquiries in social construction. London : Sage, 1994.

Lakoff, Robin Tolmach. « Language and Woman's Place » Chap. in *Language and woman's place – Text and Commentaries*, p. 39-76. New York : Oxford University Press, 2004.

Larguèche, Evelyne. *Injure et sexualité : Le corps du délit*. Coll. Sociologie d'aujourd'hui. Paris : Presses universitaires de France, 1997, 165 pages.

Larguèche, Evelyne. *Espèce de...! Les lois de l'effet injure*. Coll. Langages, n° 6. Chambéry : Université de Savoie, 2009, 147 pages.

*Larousse.fr*, s.v., « juron » consulté le 9 novembre, 2016, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/juron/45216?q=juron#45170>.

*Larousse.fr*, s.v., « référent » consulté le 3 novembre, 2016, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9f%C3%A9rent/67446?q=r%C3%A9f%C3%A9rent#66688>.

Lézine, Irène. « Premières différences liées au sexe chez les nourrissons et influence des modèles sociaux » In *La condition féminine*, sous la direction du Centre d'études et de recherches marxistes, p. 235-250. Paris : Éditions sociales, 1978.

Lindsey, Linda. *Gender roles: A sociological perspective*. Englewood Cliffs, N.J. Prentice-Hall, 1990, 320 pages.

Lips, Hilary. *Sex & Gender : An Introduction*. New York : McGraw-Hill Higher Education, 2008, 655 pages.

Löwy, Ilana. *L'emprise du genre : masculinité, féminité, inégalité*. Coll. Le genre du monde. Paris : La Dispute, 2006, 276 pages.

Mathieu, Nicole-Claude. « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », *Épistémologie sociologique*, 1971, n° 11, 1<sup>er</sup> semestre, 19-39.

Mathieu, Nicole-Claude. *L'Anatomie politique : Catégorisation et idéologies du sexe*. Coll. Recherches. Paris : Côté-femmes, 1991, 291 pages.

Mazumdar, Rinita & Simone Brackett. *Understanding Gender. Book 1*. Kolkata : Towards Freedom, 2004, 123 pages.

Moïse, Claudine. « Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale » In *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, sous la dir. de Dominique Lagorgette, p. 201-217. Coll. Langages. Chambéry France : Université de Savoie, 2009.

Moïse, Claudine. « Gros mots et insultes des adolescents ». *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, Volume 1, n° 83-84 (2011), p. 29-36.

Paillé, Pierre & Alex Mucchielli. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Coll. Collection U. Sciences humaines & sociales. Paris : Armand Colin, 2008, 315 pages.

Pereira, Christophe. « Les mots de la sexualité dans l'arabe de Tripoli (Libye) : désémantisation, grammaticalisation et innovations linguistiques ». *L'année du Maghreb*, Volume VI (2010), p. 123-145.

Pfefferkorn, Roland. *Genre et rapports sociaux de sexe*. Coll. Empreinte. Lausanne : Éditions Page deux, 2012, 138 pages.

Rich, Adrienne, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles Questions Féministes*, 1981, Issue 1, p. 15-43.

Searle, John. *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge University Press, 1969, 203 pages.

Tabet, Paola. *La construction sociale de l'inégalité des sexes : Des outils et des corps*. Coll. Bibliothèque du féminisme. Paris : L'Harmattan., 1998, 208 pages.

Tannen, Deborah. *Gender and Discourse*. New York : Oxford University Press, 1994, 203 pages.

Trimaille, Cyril et Océane Bois. « Adolescents et axiologie péjorative : présentation de soi et socialisation groupale » In *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, sous la dir. de Dominique Lagorgette, p. 113-140. Coll. Langages. Chambéry France : Université de Savoie, 2009.

Vickers, Jill. « Core Concepts of Feminist Political Science. » Chap. in *Reinventing Political Science : A Feminist Approach*, p. 97-118. Halifax : Fernwood Publishers, 1997.

## BIBLIOGRAPHIE

Addi, Lahouari. « Violence symbolique et statut du politique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu ». *Revue française de science politique*, vol. 51 (2001), p. 949-963.

Andrieu, Bernard. « Le sexe contaminé ». Chap in. *Les cultes du corps*, p. 117-134. Coll. Santé, sociétés et cultures. Paris : L'Harmattan, 1995.

Andrieu, Bernard. « Se libérer de la nature ». Chap in. *Le corps en liberté : invention ou illusion du sujet?*, p. 15-36. Coll. Liberté j'écris ton nom. Bruxelles : Labor : Espace de libertés, 2004.

Anscombe, Jean-Claude. « Notes pour une théorie sémantique des jurons, insultes et autres exclamations » In *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, sous la dir. de Dominique Lagorgette, p. 9-30. Coll. Langages. Chambéry France : Université de Savoie, 2009.

Armstrong, James D. « Homophobic Slang as Coercive Discourse among College Students ». In *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality*, sous la dir. de Livia, Anna & Kira Hall, p. 326-334. New York : Oxford University Press, 1997.

Austin, John Langshaw. *How to Do Things with Words*. Coll. William James lectures. New York : Oxford University Press, 1973 (1962), 166 pages.

Bagemihl, Bruce. « Surrogate Phonology and Transsexual Faggotry: A Linguistic Analogy for Uncoupling Sexual Orientation from Gender Identity ». In *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality*, sous la dir. de Livia, Anna & Kira Hall, p. 380-401. New York : Oxford University Press, 1997.

Baril, Audrey. « De la construction du genre à la construction du "sexe" : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler » *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2 (2007), p. 61-90.

Barrett, Rusty. « As Much as We Use Language: Lakoff's Queer Augury ». In *Language and Woman's Place – Text and Commentaries*, sous la dir. de Lakoff, Robin Tolmach, p. 296-302. New York : Oxford University Press, 2004.

Bersani, Leo & Adam Phillips. *Intimacies*. Chicago : The University of Chicago Press, 2008, 125 pages.

Bersani, Leo & Adam Phillips. *Is the Rectum a Grave? : and Other Essays*. Chicago : The University of Chicago Press, 2010, 211 pages.

Bolinger, Dwight. *Language the Loaded Weapon: The Use & Abuse of Language Today*. Londres : London Longman, 1980, 214 pages.

Bourdieu, Pierre. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Éditions Fayard, 1982, 244 pages.

Bourdieu, Pierre. *Choses dites*. Coll. Le sens commun. Paris : Éditions de Minuit, 1987, 229 pages.

Bourdieu, Pierre. *Langage et pouvoir symbolique*. Coll. Points. Paris A. Fayard, 2001, 423 pages.

Boysson-Bardies, Bénédicte de. *Le langage, qu'est-ce que c'est?* Paris : Odile Jacob, 2003, 239 pages.

Braud, Philippe. « Violence symbolique et mal-être identitaire ». *Raisons politiques*, n° 9 (2003), p. 33-47.

Broqua, Christopher, France Lert & Yves Souteyrand. *Homosexualité au temps du sida : tensions sociales et identitaires*. Paris : Agence nationale de recherche sur le sida, 2003, 292 pages.

Bucholtz, Mary. « Changing Places: Language and Woman's Place in Context ». In *Language and woman's place – Text and Commentaries*, sous la dir. de Lakoff, Robin Tolmach, p. 121-128. New York : Oxford University Press, 2004.

Butler, Judith. « Performative Acts and Gender Constitution: An Essay in Phenomenology and Feminist Theory ». *Theatre Journal*, Vol. 40, No. 4 (1988), p. 519-531.

Butler, Judith. *Excitable speech: A Politics of the Performative*. New York : Routledge, 1996, 185 pages.

Butler, Judith. *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*. Paris : Éditions La Découverte, 2005, 283 pages.

Caudio, Rudolf P. « The Way We Wish We Were: Sexuality and Class in Language and Woman's Place ». In *Language and Woman's Place – Text and Commentaries*, sous la dir. de Lakoff, Robin Tolmach, p. 283-286. New York : Oxford University Press, 2004.

Coates, Jennifer & Mary Ellen Jordan. « Que(e)rying Friendship: Discourses of Resistance and the Construction of Gendered Subjectivity ». In *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality*, sous la dir. de Livia, Anna & Kira Hall, p. 214-232. New York : Oxford University Press, 1997.

Chamberland, Line et Julie Thérour-Séguin. « Les stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes : des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité » *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 26, 2014, p. 82-96.

Chombart de Lauwe, Marie-José. « La transmission sociale des catégorisations relatives au sexe » In *La condition féminine*, sous la dir. du Centre d'études et de recherches marxistes, p. 251-264. Paris : Éditions sociales, 1978.

Cook-Cumperz, Jenny. « Public Discourse and the Private Life of Little Girls: Language and Woman's Place and Language Socialization ». In *Language and Woman's Place – Text and Commentaries*, sous la dir. de Lakoff, Robin Tolmach, p. 195-201. New York : Oxford University Press, 2004.

Cordial-enligne.fr, s.v., « désémentation » consulté le 22 décembre 2016, <http://dictionnaire.cordial-enligne.fr/index.php?mot=désémantisation>.

Derrida, Jacques. *Marges de la philosophie*. Coll. Collections « Critique ». Paris : Éditions de Minuit, 1972, 396 pages.

Descarries, Francine. « Féministes, gare à la dépolitisation! » dans *Relations*, n° 762, 2013, p. 17-20.

Dhavernas, Marie-Josèphe et Liliane Kandel, « Sexisme », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 30 décembre 2016. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/sexisme/>.

Didderen, Delphine. « Itérabilité et parasitisme: Essai sur le débat entre Searle et Derrida autour du langage et de l'intentionnalité » dans *Bulletin d'Analyse Phénoménologique*, 2006, Vol. 2 (Numéro 4), 182 pages.

Eckert, Penelope Sally McConnell-Ginet. *Language and Gender*. Cambridge : Cambridge University Press, 2003, 366 pages.

Eckert, Penelope. « The Good Woman ». In *Language and Woman's Place – Text and Commentaries*, sous la dir. de Lakoff, Robin Tolmach, p. 165-170. New York : Oxford University Press, 2004.

Eder, Dona. « "Go Get Ya a French!": Romantic and Sexual Teasing Among Adolescent Girls ». In *Gender and Conversational Interaction*, sous la dir. de Deborah Tannen, p. 17-29. New York : Oxford University Press, 1993.

Ehrlich, Susan. « Linguistic Discrimination and Violence against Women: Discursive Practices and Material Effects ». In *Language and Woman's Place – Text and Commentaries*, sous la dir. de Lakoff, Robin Tolmach, p. 223-228. New York : Oxford University Press, 2004.

Eribon, Didier. *Réflexions sur la question gay*. Paris : A. Fayard, 1999, 526 pages.

Faith, Karlene. « Resistance: Lessons from Foucault and Feminism » In *Power/Gender : Social Relations in Theory and Practice*, sous la dir. de H. Lorraine Radtke et Henderikus J. Stam, p. 36-66. Collections : Inquiries in social construction. London : Sage, 1994.

Fausto-Sterling, Anne. *Myths of Gender: Biological Theories About Women and Men*. New York : Basic Books, 1985, 258 pages.

Foucault, Michel. *Histoire de la sexualité Tome 1 : la volonté de savoir*. Paris : Gallimard, 2013 (1976), 211 pages.

Fraser, Nancy. « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 2004/1 n° 23, p. 152-164.

Godelier, Maurice. « Les rapports hommes-femmes : le problème de la domination masculine » In *La condition féminine*, sous la dir. du Centre d'études et de recherches marxistes, p. 23-44. Paris : Éditions sociales, 1978.

Guedj, Delphine et Rose-Marie Volle. « Mots d'enfants, maux d'adultes : l'insulte dans la construction de soi » In *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, sous la dir. de Dominique Lagorgette, p. 141-154. Coll. Langages. Chambéry France : Université de Savoie, 2009.

Honneth, Axel. *La lutte pour la reconnaissance*. Coll. Passages. Paris : Les Éditions du Cerf, 2000, 232 pages.

Honneth, Axel. « La Théorie critique de l'École de Francfort et la théorie de la reconnaissance ». Chap in. *La société du mépris : vers une nouvelle Théorie critique*, p. 151-180, Coll. Armillaire. Paris : Éditions La Découverte, 2006.

Kerfoot, Deborah & David Knights. « Into the Realm of the Fearful: Power, Identity and the Gender Problematic » In *Power/Gender : Social Relations in Theory and Practice*, sous la dir. de H. Lorraine Radtke et Henderikus J. Stam, p. 67-88. Collections : Inquiries in social construction. London : Sage, 1994.

Kiessling, Scott F. « What Does a Focus on "Men's Language" Tell Us about Language and Woman's Place? ». In *Language and woman's place – Text and Commentaries*, sous la dir. de Lakoff, Robin Tolmach, p. 229-236. New York : Oxford University Press, 2004.

Kitzinger, Celia. « Problematizing Pleasure: Radical Feminist Deconstructions of Sexuality and Power » In *Power/Gender : Social Relations in Theory and Practice*, sous la dir. de H. Lorraine Radtke et Henderikus J. Stam, p. 194-209. Collections : Inquiries in social construction. London : Sage, 1994.

Knibiehler, Yvonne & Catherine Fouquet. *La femme et les médecins: analyse historique*. Collections : La force des idées; Littérature générale. Paris : Hachette, 1983, 333 pages.

Lakoff, Robin Tolmach. « Language and Woman's Place » Chap. in *Language and woman's place – Text and Commentaries*, p. 39-76. New York : Oxford University Press, 2004.

Larguèche, Evelyne. *Injure et sexualité: Le corps du délit*. Coll. Sociologie d'aujourd'hui. Paris : Presses universitaires de France, 1997, 165 pages.

Larguèche, Evelyne. *Espèce de...! Les lois de l'effet injure*. Coll. Langages, n° 6. Chambéry : Université de Savoie, 2009, 147 pages.

*Larousse.fr*, s.v., « juron » consulté le 9 novembre, 2016, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/juron/45216?q=juron#45170>.

*Larousse.fr*, s.v., « référent » consulté le 3 novembre, 2016, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9f%C3%A9rent/67446?q=r%C3%A9f%C3%A9rent#66688>.

Lézine, Irène. « Premières différences liées au sexe chez les nourrissons et influence des modèles sociaux » In *La condition féminine*, sous la dir. du Centre d'études et de recherches marxistes, p. 235-250. Paris : Éditions sociales, 1978.

Le Dorze, Albert. *La politisation de l'ordre sexuel*. Collections : Psychanalyse et civilisations. Paris : L'Harmattan, 2008, 234 pages.

Lightfoot, David. « Grammaticalisation: Cause or Effect? » In. *Grammaticalisation*, sous la dir. de Raymond Hickey, p. 99-123. Cambridge: Cambridge University Press, 2003.

Lindsey, Linda. *Gender Roles: A Sociological Perspective*. Englewood Cliffs, N.J. Prentice-Hall, 1990, 320 pages.

Lipman-Blumen, Jean. « The Existential Bases of Power Relationships: The Gender Role Case » In *Power/Gender : Social Relations in Theory and Practice*, sous la dir. de H. Lorraine Radtke et Henderikus J. Stam, p. 108-135. Collections : Inquiries in social construction. London : Sage, 1994.

Lips, Hilary. *Sex & Gender : An Introduction*. New York : McGraw-Hill Higher Education, 2008, 655 pages.

Livia, Anna. « Disloyal to Masculinity: Linguistic Gender and Liminal Identity in French ». In *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality*, sous la dir. de Livia, Anna & Kira Hall, p. 349-368. New York : Oxford University Press, 1997.

Löwy, Ilana. *L'emprise du genre : masculinité, féminité, inégalité*. Coll. Le genre du monde. Paris : La Dispute, 2006, 276 pages.

Mathieu, Nicole-Claude. « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », *Épistémologie sociologique*, 1971, n° 11, 1<sup>er</sup> semestre, p. 19-39.

Mathieu, Nicole-Claude. *L'anatomie politique : catégorisation et idéologies du sexe*. Coll. Recherches. Paris : Côté-femmes, 1991, 291 pages.

Mazumdar, Rinita & Simone Brackett. *Understanding Gender. Book 1*. Kolkata : Towards Freedom, 2004, 123 pages.

Moïse, Claudine. « Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale » In *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, sous la dir. de Dominique Lagorgette, p. 201-217. Coll. Langages. Chambéry France : Université de Savoie, 2009.

Moïse, Claudine. « Gros mots et insultes des adolescents ». *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 1, n° 83-84 (2011), p. 29-36.

Méjias, Jane. « Comment devient-on un homme ou une femme? ». Chap in. *Sexe et société*, p. 36-48. Coll. Thèmes & débats. Sociologie Thèmes & débats. Rosny : Bréal, 2005.

Moonwomon-Baird, Birch. « Toward the Study of Lesbian Speech ». In *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality*, sous la dir. de Livia, Anna & Kira Hall, p. 202-213. New York : Oxford University Press, 1997.

Morrish, Elizabeth. « "Falling Short of God's Ideal": Public Discourse about Lesbians and Gays ». In *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality*, sous la dir. de Livia, Anna & Kira Hall, p. 335-348. New York : Oxford University Press, 1997.

Murphy, M. Lynne. « The Elusive Bisexual: Social Categorization and Lexico-Semantic Change ». In *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality*, sous la dir. de Livia, Anna & Kira Hall, p. 35-57. New York : Oxford University Press, 1997.

Paillé, Pierre & Alex Mucchielli. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Coll. Collection U. Sciences humaines & sociales. Paris : Armand Colin, 2008, 315 pages.

Pereira, Christophe. « Les mots de la sexualité dans l'arabe de Tripoli (Libye) : désémantisation, grammaticalisation et innovations linguistiques ». *L'année du Maghreb*, Vol. VI (2010), p. 123-145.

Pfefferkorn, Roland. *Genre et rapports sociaux de sexe*. Coll. Empreinte. Lausanne : Éditions Page deux, 2012, 138 pages.

Prélot, Marcel. « Politique - La science politique », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 15 juin 2015. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/politique-la-science-politique/>

Rich, Adrienne, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles Questions Féministes*, 1981, Issue 1, p. 15-43.

Richmond-Abbott, Marie. *Masculine & Feminine : Gender Roles Over the Life Cycle*. New York; Montréal McGraw-Hill, 1992, 416 pages.

Searle, John. *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge University Press, 1969, 203 pages.

Sheldon, Amy. « Pickle Fights: Gendered Talk in Preschool Disputes ». In *Gender and Conversational Interaction*, sous la dir. de Deborah Tannen, p. 83-105. New York : Oxford University Press, 1993.

Tabet, Paola. *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*. Coll. Bibliothèque du féminisme. Paris : L'Harmattan., 1998, 208 pages.

Tannen, Deborah. *Gender and Discourse*. New York : Oxford University Press, 1994, 203 pages.

Trimaille, Cyril et Océane Bois. « Adolescents et axiologie péjorative : présentation de soi et socialisation groupale » In *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, sous la dir. de Dominique Lagorgette, p. 113-140. Coll. Langages. Chambéry France : Université de Savoie, 2009.

Vickers, Jill. « Core Concepts of Feminist Political Science. » Chap. in *Reinventing Political Science : A Feminist Approach*, p. 97-118. Halifax : Fernwood Publishers, 1997.

Weir, Lorraine. « Post-modernizing Gender: From Adrienne Rich to Judith Butler » In *Power/Gender : Social Relations in Theory and Practice*, sous la dir. de H. Lorraine Radtke et Henderikus J. Stam, p. 210-218. Collections : Inquiries in social construction. London : Sage, 1994.